This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Janvier

FÉLIX VÉRANY

ROQUEFAVOUR

SON ERMITAGE ET SON AQUEDUC

VENTABREN

Orné d'Armoiries.

MARSEILLE
LIBRAIRIE V. BOY,
Rue Paradis, 79 A.

AIX
LIBRAIRIE A. MAKAIRE,
Rue Thiers, 2.

1882

ROQUEFAVOUR

SON ERMITAGE ET SON AQUEDUC

> Ne vous retenez point quand votre plume veut parler de la Provence.
>
> Mme De Sévigné.

A quelques kilomètres de Marseille, à peu de distance d'Aix, au sein de collines assez vertes, s'ouvre, large et pittoresque, une vallée qui s'appelle Roquefavour.

Celui qui trace ces lignes en a fait sa divinité; et, quoique l'idolâtrie ne soit pas de notre époque, l'idole a tant de charmes, que l'adorateur a bien droit à quelques excuses.

Roquefavour n'est ni un village, ni un hameau; c'est tout simplement un site d'une beauté sauvage, qui n'a pour rivale, dans des proportions plus restreintes, que la Sainte-Baume où pleura Magdeleine.

Si nos géographes modernes mentionnent ce lieu sur les cartes, c'est moins pour rappeler la victoire de Marius sur les Cimbres et les Teutons, que pour signaler l'aqueduc de l'ingénieur de Mont-Richer, gigantesque trait-d'union qui lie deux montagnes.

Un jour donc, il y a quelques années de cela, poussé comme tant d'autres par le désir de voir une œuvre dont on vantait partout le mérite et la hardiesse, nous partîmes pour Roquefavour; nous étions en juillet. Le soleil dardait ses rayons sur les touffes de genêts, et du sol remontaient, en chaudes vapeurs, ces émanations de résine et de lavande particulières à nos contrées méridionales.

L'heure était mal choisie pour une visite à l'aqueduc; aussi, laissant derrière nous le pont, type remarquable des travaux de ce siècle, nous prîmes au hasard un sentier qui s'offrait à nos regards. Nous avions l'espoir de découvrir quelque abri, quelque bouquet de pins ou un pan de mur quelconque qui fût pour nous un de ces réduits profonds et mystérieux dont le soleil ne perce pas, comme dit Virgile, la noire obscurité.

Nous marchions ainsi lentement, rêveur, absorbant consciencieusement notre part de chaleur, lorsque,

au détour du chemin, l'étroite voie que nous suivions s'élargit tout-à-coup. Nous nous trouvions devant une pelouse. Quelques grands arbres au feuillage touffu, sur lesquels la cigale chantait à l'été son hymne guttural, laissaient entrevoir au voyageur altéré d'ombre un lieu de repos enchanteur.

Nous allions nous asseoir, lorsqu'au fond de la gorge, nous aperçûmes un long mur coupé par une porte rouge surmontée d'une croix.

Sur le seuil était un vieillard,

> Un ermite au froc noir, à la tête blanchie (1).

Le gardien du clos, sans doute.

Où donc sommes-nous arrivé ? nous demandâmes-nous.

Cette apparition, ce vieillard au sourire grave et doux, cette solitude que rien ne troublait que le bruit du lézard dans l'herbe, tout cela nous fit éprouver une sensation fort curieuse. Nous ne savons pourquoi, au moment où l'on se croit seul, tout-à-fait seul, si deux

---

(1) *Chant des Catacombes*, par Gerbet.

yeux, si doux qu'ils soient, viennent se fixer sur vous, vous éprouvez une impression pénible. C'est là le premier mouvement; vous en voudriez presque à celui qui s'est par hasard trouvé sur votre route, comme s'il venait vous enlever un bonheur que vous allez être forcé de savourer à deux. Nous croyons, si nous analysons bien ce sentiment intime, qu'il y a un peu d'égoïsme là dedans; ce qui est vrai, c'est qu'il dure, en général, fort peu; un instant après, ce besoin irrésistible d'une société quelconque vous envahit subitement, et vous saluez avec plaisir celui qui est venu ainsi troubler votre repos; c'est ce que nous fîmes.

Nous nous levâmes, et nous approchant du vieillard, nous lui dîmes qu'une excursion de touriste nous avait poussé jusqu'à ce lieu que nous ne connaissions pas encore. « Venez, mon fils, nous dit-il alors, pénétrons dans mon ermitage, et sous les branches des longues vignes, vous vous reposerez un instant. »

Nous étions dans cette partie de la vallée qui a nom: Saint-Honorat. Qu'on se figure d'énormes rochers circulaires, du lierre qui tapisse la pierre jusqu'au sommet, une source fraîche et limpide, un oratoire dans le calcaire qui surplombe, une chapelle. Et la

cloche ! Nous allions l'oublier, comme si un ermitage pouvait exister sans sa voix de cristal.

Nous suivîmes l'ermite. Il nous raconta alors sa vie d'autrefois, ses douleurs, les déceptions qui ensanglantent l'âme ; en un mot, cette histoire éternelle de l'existence humaine, livre toujours feuilleté et dans lequel se trouvent encore, malgré cela, tant de feuilles blanches que l'on remplit avec amour.

« Aujourd'hui, continua le père Jacques (c'est ainsi qu'on l'appelait), nous aurons dans la journée une fête religieuse, et si cela ne vous déplaît point, je vous garde avec moi. » Nous acceptâmes de grand cœur.

« Mon fils, reprit-il, vous verrez cette enceinte remplie par une foule pieuse ; nous avons à bénir une statue de Notre-Dame, et ceci nous amènera, j'en suis certain, un grand nombre de visiteurs. »

Tout-à-coup, un cri strident se fit entendre. Le roulement prolongé de la locomotive annonçait l'arrivée d'un second train. Peu après, on entrait à flots chez le père Jacques. Chacun se serra autour de lui et la conversation s'engagea générale et animée.

Nous ne connaissons rien de plus curieux que cette espèce d'intimité rapide qui s'établit entre des gens qui

se réunissent dans un même but, et qui ne s'étaient auparavant peut-être jamais rencontrés. Au bout de quelques secondes qui se passent en salutations et en échange de paroles banales, les divers caractères s'abordent instinctivement. Les angles s'adoucissent, les groupes se forment et, pour toute la journée, vous trouvez moyen de vous créer des amis avec qui vous partagerez vos impressions et vos plaisirs. Ce besoin de sociabilité et d'expansion est inhérent à notre nature. Nous ne pouvons être et vivre seuls, à moins d'un continuel sacrifice, et si l'on comprend une existence pareille, ce n'est qu'à la condition que chaque instant de cette vie solitaire sera une immolation constante de nos plus ardents besoins.

La messe sonnée à grand fracas par l'unique cloche de l'ermitage fut écoutée avec ce recueillement que donnent à la fois la fatigue du voyage et les pensers pieux; puis, on se sépara pour aller à la recherche de cet appétit que fait toujours naître l'odeur des pins ou la promenade à travers les collines.

Quelques convives avaient été retenus par l'ermite; nous eûmes le plaisir d'être de ce nombre et, ce qui nous sembla caractéristique, c'est que le bon Père,

malgré ses précautions prises d'avance, fut assez embarrassé pour arriver sans encombre à ne nous laisser manquer de rien.

A la fin du repas, nous allâmes nous reposer un instant le long de l'avenue. Puis trois heures annoncèrent l'office qui devait être suivi de la bénédiction de la statue et d'une procession extérieure. Nous n'eûmes garde d'y manquer.

On se pressait sous les grands arbres ; les jeunes filles, vêtues de blanc, arrivaient, accortes et légères, pour assister à la fête (1).

On a beaucoup écrit sur les processions qui se font au village. Nos meilleurs auteurs catholiques ont été

---

(1) Voir le détail de cette fête dans le *Courrier de Marseille* du 20 juillet 1861 et l'*Écho des Bouches-du-Rhône* du 28 juillet de la même année.

Cet anniversaire a été célébré avec éclat le 16 juillet 1862 et le 15 août des années 1863 et 1864. Voir aussi la *Semaine Religieuse de Marseille* des 13 juillet et 3 août 1862, le *Courrier de Marseille* du 15 juillet, la *Gazette du Midi* des 16 et 31 juillet de la même année et 13 et 21 août 1864. La fête du 16 juillet 1862 était présidée par le curé-doyen de Berre, assisté des recteurs de Ventabren, Coudoux, Lafare, Rognac, Vitrolles, Saint-Victoret, et l'abbé de Lemps, prêtre à Marseille.

inspirés par cette fraîcheur des champs, ces bannières qui se déroulent à travers les haies, la croix paraissant et disparaissant à chaque accident de la route; nous le comprenons facilement; parmi ces cérémonies rurales, il n'en est pas qui soit aussi poétique et aussi pure; on est remué malgré soi. La nature est si belle, sa robe est si verte, ses ruisseaux murmurent de si douces choses, que cette idylle sainte vous émeut profondément.

Mais l'heure du départ arrivait impérieuse. Les mille incidents de notre première journée nous avaient détourné du but que nous nous étions tracé en venant à Roquefavour, la visite de l'aqueduc. Nous nous promîmes donc d'y retourner, d'autant plus volontiers, que nous avions contracté envers notre hôte un nouvel engagement, celui d'écrire son histoire et celle du saint réduit qu'il habitait. Quelques jours après, nous nous transportâmes de nouveau à Roquefavour, et c'est à la suite de cette nouvelle excursion, que nous venons tenir les promesses faites à l'ermite de Saint-Honorat.

PREMIÈRE PARTIE

I

A quelle époque fut fondé l'ermitage de Saint-Honorat? On ne sait rien de bien positif à cet égard; mais ce qui est hors de doute, c'est que les bénédictins de Lérins avaient là un prieuré claustral, que Conrad unit, vers 966, à l'abbaye de Montmajour pour y rétablir la discipline qui s'y était relâchée (1).

D'autre part, le bénédictin Claude Chantelou (2),

---

(1) *Statistique des Bouches-du-Rhône.*

(2) Chantelou, dit M. Marin de Carranrais, dans sa belle étude historique sur l'abbaye de Montmajour, né au diocèse d'Angers, fut d'abord moine de Fontevrault, puis de l'ordre de Saint-Benoit, et mourut en 1664. Il a donné une bibliothèque ascétique des Pères et une édition des Sermons de saint Bernard et des règles de saint Basile. Il collabora, en outre, au *Spicilegium* de D. d'Achery et laissa plusieurs manuscrits.

Il n'existe que cinq exemplaires des *Annales latines* que ce

dans un de ses manuscrits, intitulé : *Historia Monasterii S. Petri Montis Majoris secus Arelatem*, etc., nous apprend que l'ermitage de Saint-Honorat était, à une époque plus reculée encore, un monastère qualifié de *Monasterium Sancti Honorati de Roca Fraudosa*, peut-être *Frondosa*, et placé dans le diocèse d'Aix.

Ce même manuscrit renferme, en outre, une charte de privilége du pape Léon VIII, adressée à Mauringe, abbé de Montmajour. Elle porte la date de 964, indiction VII, et non 963, comme le prétend Mabillon.

---

religieux a laissées sur l'abbaye arlésienne (elles sont restées manuscrites). Le premier à la Bibliothèque Nationale, provenant des fonds de Saint-Germain-des-Prés; un deuxième à la bibliothèque Méjanes d'Aix; deux à Arles, ayant appartenu, l'un à M. Véran, l'autre à l'abbé Bonnemant, qui l'a enrichi de notes précieuses; le cinquième aux archives des Bouches-du-Rhône.

On sait que Robert d'Arbrissel fut le fondateur du célèbre Institut de Fontevrault, composé de religieux et de religieuses, exempt de la juridiction des évêques et ne reconnaissant que l'abbesse pour chef de tout l'ordre. Parmi les nombreux prieurés que comptait cette institution, il en est un dans le diocèse d'Angers, qui avait nom : *Chanteloup*. Cette dernière fondation serait-elle étrangère au savant bénédictin si souvent consulté par M. de Marin? C'est ce que l'auteur de *Fontevrault et ses monuments*, l'abbé Edouard, n'essaie pas même de nous apprendre.

Baluze, dans ses *Miscellanea*, tome IV, page 428, en cite quelques mots (1).

Nous lisons dans cette lettre :

Leo, Episcopus, servus servorum Dei, Mauringo religioso presbitero et monacho atque abbati venerabilis monasterii beati Petri apostolorum Principis... (Suit l'énumération des divers biens appartenant à Montmajour). — *Pariter et cellam sancti Honorati in integro cum omnibus sibi pertinentibus, sitam in comitatu Aquense, ubi dicitur Rocca Fraudosa... Per hunc nostrum apostolicum privilegium, vobis vestrisque successoribus in perpetuum confirmamus* (2).

---

(1) *Stephani Baluzii miscellaneorum liber quartus, hoc est Collectio veterum monumentorum quœ hactenus latuerant in variis codicibus ac bibliothecis.*

(2) « Léon, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Mauringe, religieux prêtre, moine et abbé du vénérable monastère du bienheureux Pierre, prince des apôtres... par le privilége apostolique qui nous appartient, nous vous confirmons à perpétuité à vous et à vos successeurs (suit l'énumération des divers biens appartenant à Montmajour)... et pareillement le sanctuaire de Saint-Honorat, en entier, avec tout ce qui lui appartient, situé dans le comté d'Aix, au lieu appelé *Rocca Fraudosa.* »

C'est Chantelou encore qui cite une charte de 965, insérée d'une manière incomplète dans Bouche, t. I, p. 804. Cette charte est de Conrad, roi de Bourgogne et de Provence. On y voit les mêmes expressions : *Et in comitatu, cellam quam vocant Fraudosa.*

Cette épithète de *Fraudosa* appliquée à la *Cella* de Roquefavour n'est qu'une des nombreuses variantes fournies par différents cartulaires à l'étymologie de ce lieu.

Dans ces temps reculés, chacune des parties intéressées donnait souvent, à son gré ou d'après ce que lui dictait son érudition, des noms à la propriété visée par le contrat que l'on dressait ; et, de là, naissait presque toujours une confusion regrettable, mais impossible à éviter.

Ainsi, d'un acte passé par Etienne Baraudy, notaire d'Arles, à la suite d'un accord intervenu, le 3 novembre 1269, entre le prieur de Saint-Honorat de *Frondouze-Rocca*, et le prieur de Saint-Martin de Velaux, touchant le cimetière *mortuére* et la dîme de cette dernière localité, il ressort que l'on écrivait à cette époque *Frondouze* et non *Fraudosa*.

Au registre de Pierre de Buco, notaire d'Aix, en

1365 (qui, à la fin du XVIIIe siècle, se trouvait chez Michel Augier, notaire à Aix), le mot *Fraudosa* paraît surgir de nouveau, mais tronqué cependant.

« Le 7 septembre 1371, Michel Isnard de Velaux « vend à Pierre Isnard, la moitié d'un moulin et ver- « quière à *Roque fraosa,* terroir de Ventabren, con- « frontant le chemin public, le béal et ruisseau de Lar « et la moitié de la maison proche ledit moulin de la « directe du prieur de Saint-Jean de la Sale, moine de « Mont-Major, prieur de l'église de Saint-Honorat « de *Roque fraose,* dudit terroir de Ventabren, à la « cense de dix émines annone à la mi-août (1). »

A un siècle et demi d'intervalle, le mot *Frondouze* pour *Frondosa,* quelquefois *Frondouse,* est remis en vigueur sur une collation du prieuré de Saint-Honorat, à Claude Bechati, religieux profès de Montmajour, par Messire Jacques Simonys, vicaire de Messire Claude de Poitiers, cinquante-deuxième abbé de ce monastère. — (Arles, 29 septembre 1506) — (2).

---

(1) Cette note nous a été communiquée par l'obligeant M. V. Lieutaud, ancien conservateur de la bibliothèque de Marseille.

(2) Sur un ordre de Louis XII, Claude de Poitiers fut placé à la tête du monastère de Montmajour, le 6 mai 1506. Il n'avait

Nous ne pouvons nous expliquer la dénomination de *Roca Fraudosa,* ou roche trompeuse. — Serait-ce à cause des détours sombres et ténébreux que forme en certains endroits la vallée, et que dissimule l'aspect riant de l'entrée ? Ou bien ce mot s'appliquerait-il à quelques manœuvres stratégiques si communes aux hommes de guerre, surtout sachant que Marius, vainqueur des Cimbres, a campé sur ces lieux, presque en face des troupes ennemies ?

Si nous consultons Ducange, nous verrons qu'à son avis, *Fraudosa*, dérive de *frodus*, lieu inculte situé près d'une ville ou d'un camp ; mais si, d'autre part, nous préférons *Frondosa*, nous serons d'accord avec M. Rouard, qui a traité longuement cette question et nous dirons avec lui *Frondosa* (1), c'est-à-dire *roches*

---

que seize ans. Il était fils de Charles de Poitiers, des comtes de Valentinois, seigneurs de Saint-Vallier et d'Anne de Montlaur (de Marin de Carranrais, d'après Chantelou).

(1) Ancien conservateur de la bibliothèque Méjanes, né à Aix le 31 janvier 1792, décédé dans sa ville natale le 9 mars 1873. Cet érudit, qui a publié de très bons ouvrages archéologiques sur la Provence, avait consacré plus de quarante ans de sa vie aux fonctions qu'il remplissait avec autant de zèle que de distinction. M. Rouard nous aida de ses conseils lorsque nous fîmes nos pre-

boisées, couvertes de bois, ce qui est très exact en ce qui touche la localité qui nous occupe.

M. de Marin de Carranrais dit aussi : *Frondosa* (1).

Dans ses *Saliens avant la conquête romaine,* notre confrère I. Gilles, qui emprunte à la première édition de notre ermitage ce que nous rééditons nous-même à l'heure présente, rejette *Frondosa* et admet *Fraudosa.* — Pourquoi ? — Peut-on nier que la vallée de Roquefavour, quoique inculte, ne soit boisée et couverte de bois, contrairement aux contrées voisines, et le *rupes favoris* du général romain n'a-t-il pas sa raison d'être ici ?

Roquefavour, d'après Honoré Burle, aurait une autre origine. En parlant de l'ermitage, il dit ceci : *Juxta castrum, Ventabren vocitatum, visitur vallis*

---

miers pas dans la carrière des lettres. Sa collection de livres, manuscrits et imprimés, mise en vente à l'hôtel Drouot, le 17 février 1879, a produit 52,420 francs. Parmi les ouvrages qui ont atteint les chiffres les plus élevés, on cite : l'*Entrée de Louis XIII dans la ville d'Arles,* adjugé 1,400 francs, et le *Livre de Taillevert,* acquis par M. de Rothschild, au prix de 2,700 francs.

(1) *Omnes Ecclesiæ seu Prioratus, dependentes a monasterio sancti Petri Montis-Majoris. . In Diœcesi Aquensi... « Monasterium S. Honorati de Rocafrondosa, cum pertinentiis suis. »*

amœna valde, cujus longitudo ad ripam usque fluminis cœni (l'Arc) *protenditur.... Vulgo Sanctus Honoratus de Roquefave* (sic) *nuncupatur, quia tractus ille sœpissime ad fabas procreandas germinandas, fertilissimus est* (1). « Près du camp appelé Ventabren est située une agréable vallée, dont la largeur s'étend jusqu'à la rive de l'Arc. On l'appelle communément *Saint-Honorat de Roquefave*, parce que ce lieu est très fertile d'ordinaire pour la production des fèves. »

Hélas! Méry l'a dit avant nous, voilà le tour que les étymologistes vous jouent : *Favour* serait *fève*, et ce mot si pompeux ne signifierait rien autre que : *Roque fave*. Vous cherchez le souvenir d'une victoire et vous ne trouvez que des fèves.

Nous trouvons encore *Roquefauve* pour *Roquefave*, mentionné dans le testament de Michel Borrilly, prêtre, protonotaire apostolique, prieur et coseigneur de Ventabren, en date du 12 janvier 1688, de Regina, notaire, à

---

(1) *Exacta ac brevis chorographica descriptio in quinque tractatulos divisa, studio et labore Nobilis Honorati Burle.* — Manuscrit in-4°, bibliothèque Méjanes, à Aix.

Aix, où il est dit que le testateur fait au prieuré de *Saint-Honoré de Roquefauve* un legs de mille livres, à la condition qu'une messe sera célébrée pour le repos de son âme et celle des prieurs ses devanciers, les dimanches et fêtes, du premier mai au vingt-neuf septembre de chaque année. Le prêtre choisi à cet effet est tenu de fournir les cierges et le *pain enchanté ;* et toutes les fois qu'il omettra de faire ce service, le coût sera remis aux pauvres de Ventabren, donnant pour cet usage à la chapelle de *Roquefauve : un calice qui a sa coupe et patène d'argent, une chasuble et deux aubes et divers autres objets qui seront conservés par les hermittes y résidant* (1).

Après les *fèves* mentionnées par Honoré Burle, l'ancien conseiller-doyen du Parlement d'Aix, l'érudition nous conduit au *rayon de miel.* En effet, nous lisons dans la *Suite à l'Étude adressée en* 1876, *par Ed. Alexis à un de ses amis, sur la signification des noms des communes de Provence...* « *Favour* suppose un nom primitif. *favorum*, que je dérive au contraire du mot latin *favus,* ce qui fait que *Roquefavour* ne peut

(1) Archives de la mairie de Ventabren, série GG.

signifier que "*Roche au rayon de miel*", » et pour plus de détails, notre aimable confrère nous renvoie à la page 197 de l'*Origine et formation des noms de lieu*, qui renferme un tableau de la transformation des suffixes latins en suffixes français, par Hippolyte Cocheris.

Où sont les *fèves*, où est le *miel ?* — Nous ne démentirons ni Honoré Burle, ni l'idée ingénieuse de M. Alexis, qui nous a valu une charmante lettre que nous transcrivons en partie : « ...Or, comme j'ai cru, nous dit-il, que Roquefavour provenait de *Roquefavorum*, je me suis permis de citer un exemple de Cocheris, ou soit le mot *oratorium* qui s'est changé en *oradour*. »

Nous nous garderons de *forcer notre talent* et nous bornerons là nos investigations ; pour notre part, nous préférons nous ranger du côté de l'abbé Bayle (1), qui nous écrivait à ce propos : « Qu'il se pourrait que le mot *Roquefavour* eût été appliqué au vallon de ce nom à cause de la verdure qui le pare, des bois qui le dominent, du ruisseau qui l'arrose, faveurs qui n'ont

(1) Professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de Théologie d'Aix, décédé le 17 mars 1877.

pas été accordées aux roches voisines de Ventabren, Velaux, etc. »

Cette définition se rapproche assez de celle qui a trait au consul Marius, mais elle a l'avantage d'être plus naturelle et partant plus admissible; beaucoup, croyons-nous, seront de notre avis.

II.

Les prieurs du « benoît moustier » de Saint-Honorat ont peu fait parler d'eux. « Des plus plaisants était leur verger. En hiver, à souhait, s'y ensoleillait leur profonde gorge, tandis que durant l'estivale chaleur, s'y rafraîchissait par l'ombre de ses treilles touffues et de ses grandes roches de lierre festonnées. D'où lui était bien venu le nom de *Roqua-frondosa*, autrement dit *Roque-feuillue*. Là, en une profonde paix et quiétude, semblaient s'être tus tous les bruits du monde, pour n'y laisser benoîtement s'élever que les louanges de Dieu (1). »

---

(1) *Le Sire de Chantegrillet, chronique du XIIIe siècle*, par Maurice Bouquet. — Notre spirituel confrère ajoute malicieusement : *inter pocula,* ce qui n'est pas prouvé.

Au temporel, il n'est guère question que d'arrentement ou d'aliénation de certains *lods* de leur domaine. Çà et là, quelques procès à propos de confronts (qui n'en a pas en ce bas monde!), d'un puits, d'un mur, d'un arbre, d'une borne, voire même d'une vigne, que savons-nous encore, ont attesté à toutes les époques, combien notre pauvre humanité est fertile en inventions lorsqu'il s'agit, à tort ou à raison, de mordre son prochain, ou plutôt son voisin, et lorsqu'il lui paraît possible de faire d'un hanneton une baleine.

Le 7 mai 1515, le prieur Laurent de Nucelli passe un contrat d'arrentement, avec la *demoiselle* Marguerite d'Aiminy (1), femme de noble Robert de Quiqueran, s^r de Ventabren (Not^e Nicolaï à Arles), pour la *moitié des fruits, vente de terres, censives, droits de lods, monts, etc.*

Environ un demi-siècle plus tard, le prieur Victor Peyronetti, moine de Montmajour, homme d'un haut

---

(1) Artefeuil nous donne *Madeleine* au lieu de *Marguerite* et fait naître de cette union un fils, en 1574 En supposant que la demoiselle d'Aiminy se fût mariée en 1515, elle serait donc devenue mère au bout de 59 ans. L'un de nous deux se trompe; — serait-ce, par hasard, le manuscrit de Ventabren ?

mérite, dont la famille s'éteignit avec lui, quitta son ordre et fut nommé vicaire-général et official de la métropole d'Aix. Il était vice-chancelier de l'Université de cette ville, lorsqu'il reçut, en 1550, un diplôme de docteur ès-droit, et fut enfin chancelier en 1564. Propriétaire d'une partie du domaine de Roquefavour, ses biens passèrent, avec son nom, aux de Croze-Lincel.

Toutefois, ce fut de son vivant que l'un des membres de cette famille devint possesseur de cette terre qu'il garda jusqu'au 13 décembre 1659 (1).

Un acte passé à cette date par Etienne Beaussin,

---

(1) Les Croze-Lincel ont fourni plusieurs magistrats tant au Parlement qu'à la Cour des Comptes de Provence. Le dernier d'entre eux était d'un caractère violent et emporté. Il fut, à propos d'une question de préséance, le héros d'une scène scandaleuse dans l'église de Saint-Sauveur à Aix. MM. du Parlement avaient, lors de la sécheresse de 1683, décidé des prières publiques auxquelles la Cour des Comptes ne fut pas convoquée. Le sieur de Lincel s'y rendit quand même; mais les portes lui furent fermées avant qu'il n'y pénétrât. Outré de cette mesure, il franchit la grille d'un bond, saisit le mousquet d'un garde, grimpe à *califourchon* sur le christ qui surmontait la barrière de fer et menace de faire feu si les portes ne sont pas ouvertes. Le Premier Président, que visait notre héros, se réfugie, effrayé, dans un angle du chœur et n'est sauvé que par l'intervention de l'arche-

notaire, en rendait acquéreur le facétieux Gaspard de Venel, conseiller du Roi en ses conseils et en sa Cour de Provence, marié à Magdeleine de Gaillard, fille de Pierre, seigneur de Ventabren, alors qu'elle accomplissait sa treizième année.

L'investiture du domaine se fit le 18 mars 1660.

Ayant quitté sa charge de conseiller, de Venel vécut à la Cour et en son hôtel à Aix. D'un caractère gai et malicieux, il inventait chaque jour quelque nouvelle mystification à l'adresse de ceux que le hasard lui envoyait, et sa réputation en ce genre lui acquit une sorte de célébrité.

Sa femme, dont le frère, Jean de Gaillard, fut évêque d'Apt et proposé au cardinalat, devint d'abord gouvernante des nièces du cardinal Mazarin, puis sous-gouvernante des enfants de France et dame de la reine.

---

vêque. Tous les assistants se retirèrent alors et les prières furent renvoyées à un autre jour.

En punition de ce scandale, le Parlement obtint du Roi un arrêt par lequel MM. des Comptes devaient assister à genoux à une grand'messe à Saint-Sauveur, ce qui eut lieu un mois plus tard.

Voir *Les Rues d'Aix*. — Roux-Alphéran, tome I, page 52.

Louis XIV lui concéda le privilège des glacières de Provence qui lui rapportèrent 20,000 livres de rente (1).

En 1753, d'Antoine de Venel cédait le *lods* de Roquefavour à Messire Louis d'Ailhaud, prêtre, dont nous parlerons plus loin.

Il paraîtrait que le domaine de Roquefavour, morcelé, loué ou aliéné, devait être d'une certaine importance vers la fin du dernier siècle; car on lit dans un mémoire de l'abbé de Blacas, *prieur et conseigneur de Ventabren* et *de Saint-Honorat de Rocca Favorio*, pour les Bénédictins de Montmajour, que le seigneur de Ventabren intente à ce *prieur* et *conseigneur* « un procès pour le bornage de ce prieuré où il s'agit de faire perdre à ce bénéfice une partie *très considérable* du domaine de ce bénéfice, et que, ne voulant pas perdre les droits qui sont attachés à ces bénéfices, ledit Blacas espère des RR. PP. qu'ils voudront leur communiquer les anciens titres qu'ils peuvent avoir dans les archives pour l'un et l'autre bénéfice, d'autant plus que le dit Blacas plaide

(1) Ce fut vers 1651, que la boisson à la glace se répandit en Provence.

à grands frais et qu'il se sacrifie pour en soutenir les droits. »

Ce procès prit fin le 30 novembre 1763, ainsi qu'il résulte d'une transaction intervenue entre de Gaillard-Longjumeau, seigneur de Ventabren, et le prieur de Roquefavour, établissant au point de vue de leurs directes respectives une ligne divisoire, entre le midi et le nord, sur le versant d'une colline, située au couchant.

Il n'est nullement question ici de la démarcation des biens communaux, qui donna pour confronts à l'ermitage de Roquefavour, du côté nord, *les terres gastes de la commune* (1). Cette ligne divisoire, consentie par le seigneur et le prieur, cités plus haut, fit naître un nouveau procès incompris, repris et abandonné plusieurs fois, puis renouvelé en 1828 par le dernier propriétaire du domaine de Roquefavour et remis sur le tapis trente ans plus tard. La commune de Ventabren fut mise hors d'instance et de procès et le demandeur débouté et condamné aux dépens (2).

---

(1) V. le *Livre Terrier* de 1733 et celui de 1755, de la commune de Ventabren, où ce confront est désigné.

(2) V. le *Bulletin des arrêts de la Cour impériale* d'Aix, 5e vol., p. 222, année 1860.

En l'année 1770, il fut question d'aliéner au profit du collége Bourbon d'Aix, établi par Henri IV en 1605, les revenus des prieurés de Saint-Honorat, de Roquefavour et de Ventabren.

Les États-Généraux de Provence votèrent, en 1584, l'érection de ce collége qui fut donné aux Jésuites. On lisait sur son frontispice : *Collegium regium Borbonium — Societatis Jesu.* Ces religieux, expulsés du territoire en 1763, furent remplacés en 1772, par les PP. Doctrinaires, et pendant les neuf années qui suivirent leur renvoi, l'établissement fut placé sous l'égide du procureur général de Montclar, dont le plaidoyer contre cette compagnie entraîna le bannissement de Boyer d'Eguilles, son parent (1).

L'aliénation des revenus des prieurés de Saint-Honorat et de Ventabren, en faveur du collége Bourbon, fut l'objet d'une supplique adressée à Mgr de Brancas, archevêque d'Aix par Me de Nantes, trésorier-général de France et Me Jacques Le Clerc, avocat en la Cour et assesseur d'Aix, intendant de ce collége. « Ils

(1) V. le *Collége Royal-Bourbon d'Aix, sous la direction des Jésuites*, 1621-1763, par le chanoine GUILLIBERT.

remontrent, dit la supplique, que c'est dans l'objet de rendre cette maison florissante que Sa Majesté le Roy pour y attirer les meilleurs maîtres et les y attacher, il est indispensable d'assigner à chacun d'eux des honoraires et des appointements convenables et proportionnés à leurs emplois ; il est également équitable de leur assigner une honnête subsistance pour le reste de leurs jours, lorsque par la caducité de l'âge ou par leurs infirmités ils se trouveront hors d'état de remplir leurs fonctions...

« Qu'il sera également pourvu à la suppression du titre et prieuré simple Saint-Etienne et Saint-Maurice de Tourves, dépendant de l'abbaïe de Saint-Victor de Marseille, actuellement séculier, et du titre et prieuré simple de Saint-Honoré de Roquefavour dépendant de l'abbaïe de Mont-Majour, ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, et, en outre, du prieuré de Ventabren, aussi dépendant de Mont-majour (1). »

Les requérants ajoutent que le « concile de l'année

---

(1) Le 22 juillet 1638, le roi donne pouvoir à Barrault, archevêque d'Arles, de réformer l'abbaye de Montmajour, et de l'affilier à la congrégation de Saint-Maur.

1060 » réuni à Avignon, sur l'ordre du pape Nicolas II, par Hugues, abbé de Cluny, son légat, « et les ordres du roïaume ont indiqué ce moyen pour servir de ressource aux établissements nécessaires à l'Eglise et à l'État, tels que les séminaires, les colléges et autres maisons d'éducation qui ont besoin de secours, c'est-à-dire que l'on pourvût aux besoins de ces établissements par la voie d'union des bénéfices simples. Aussi voit-on une multitude des bénéfices simples dont on a éteint les titres et uni les biens et revenus aux manses des chapitres des séminaires, des colléges et autres corps de communautés pour servir de supplément de dotation, en quoi l'on était toujours mieux rapproché de l'intention des fondateurs qui ont eu principalement en vue de procurer le bien de l'Eglise et du public (1). »

---

(1) Rostaing de Fos et non d'Hyères, archevêque d'Aix, qu'il ne faut pas confondre avec Rostaing, évêque d'Avignon (ce fut ce dernier seul qui assista au concile de 1060), se conformant aux décisions de cette assemblée, procéda au relevé de tout ce que possédait son église. Le premier de ces inventaires fut celui de Saint-Honorat de Roquefavour, dont les biens avaient été donnés par Robert, l'un de ses prédécesseurs, à l'abbaye de Montmajour.

L'archevêque d'Aix, par son ordonnance du 9 juin 1770, prescrivit « que avant dire droit » toutes les parties intéressées aux suppressions et unions de ces divers prieurés seraient assignées devant Joseph de Païan, son vicaire-général et official, « commis pour consentir ou contredire ainsi qu'elles aviseront qu'il soit enquis de *commodo* ou *incommodo* desdites suppressions et unions faites pour trois autres actes et jugements jusqu'au décret deffinitif exclusivement, le tout aux formes de droit, etc. »

Cette supplique resta, croyons nous, sans effet. Les prieurés conservèrent leurs titres, du moins en ce qui touche ceux de Roquefavour et de Ventabren, qui étaient en principe des prieurés claustraux régis par des religieux, qualifiés aussi de prévôts chargés du temporel et du service divin. Leurs titulaires n'eurent pas toujours charge d'âmes et n'étaient pas soumis à la résidence.

On lira avec intérêt le rédigé de plaidoirie du dernier bénéfice du prieuré de Roquefavour et sa collation entre Messire Jaubert, prêtre de la doctrine chrétienne, et messire Savournin, prêtre, et Deshoulières, clerc. Ouvrons le *Recueil des factums*, tome XI, n° 1, que possède la bibliothèque de Marseille.

« Le prince Réné de Rohan (1), abbé de Mont-Major, obtint du pape en 1761, un indult qui lui permit, pour quinze ans, de conférer une fois en commande, tous les bénéfices de son abbaye qui étoient érigés dans le royaume de France, dans le Dauphiné,

---

(1) Louis-René de Rohan, troisième fils d'Hercule de Mériadec de Rohan, duc de Montbazon, seigneur prince de Guémené et comte de Montauban, et de Louise-Gabrielle-Julie de Rohan-Soubise, fut le dernier abbé de Montmajour (1761-1786). Membre de l'Académie Française, ambassadeur à Vienne, cardinal, évêque de Strasbourg, il devint abbé de Saint-Waast, et enfin proviseur de Sorbonne.

« *La scandaleuse affaire du collier de diamants* de Boehmer amena son arrestation le 31 mai 1786; mais Louis XVI l'exila à la Chaise-Dieu, abbaye qui lui fut donnée en 1757, et lui ôta la grande aumônerie. De Rohan obtint cependant peu après de retourner dans son diocèse, et par sa conduite dans la Révolution, racheta autant que possible les fautes de son passé. Il mourut à Ettenheim, en 1803, après avoir donné sa démission d'évêque. Louis XVI en profita pour supprimer l'abbaye de Montmajour (24 septembre 1786), sur diverses charges, clauses et conditions. Une partie des revenus de l'abbaye fut unie à l'archevêché d'Arles et à l'évêché de Glandevès. »

Voir, pour plus de détails, *l'Histoire des archevêques et évêques de tous les diocèses de France* (Aix, Arles et Embrun), par H. Fisquet.

dans les comtés de Diois (1) et du Valentinois (arrondissement de Die et de Valence), tant seulement, et non ceux qui seroient ailleurs, c'est-à-dire en Provence.

« Il voulut faire usage de son indult en Provence. Le Parlement lui en fit de très expresses inhibitions et défenses, par un arrêtren du en 1768. Le Parlement, croyant que cet indult s'étendoit sur son ressort, ne se fonda, à cette époque, que sur le défaut d'annexe.

« L'indult du prince de Rohan n'ayant aucune exécution en Provence, soit parce qu'il ne portoit pas sur les bénéfices qui étoient situés, soit parce que le Parlement en avoit défendu l'exécution, Mre Jaubert impétra le 15 février 1770, le prieuré de Roquefavour, dépendant de l'abbaye de Mont-majour, comme vacant, *per obitum domini de Blacas,* dernier titulaire décédé depuis deux ou trois jours. Il inséra dans son impétration toutes les clauses nécessaires, et même celles qui n'étoient que de précaution.

---

(1) Tour à tour dévasté par les Visigoths, les Alains, les Francs, les Sarrasins, les Normands et les Burgondes, le Diois fut incorporé à la Provence au IXe siècle, fit partie du royaume d'Arles au Xe siècle et fut enfin *annexé* au Dauphiné vers le milieu du XIe siècle.

« Avant que le courrier porteur de cette impétration fût arrivé à Rome, et le 21 du même mois, l'archevêque d'Aix conféra le même prieuré à Messire Savournin, qui en prit possession le 23 (1).

« Le courrier arriva à Rome le 27, et suivant la commission dont il étoit porteur, il fut retenu, à compter de ce jour, 200 dates consécutives *pro D. Petro Jaubert*.

« Le prince de Rohan, instruit du décès de Messire de Blacas, conféra, malgré l'arrêt de la Cour de 1768 et avant d'y avoir satisfait, le même prieuré en commande, en vertu de son indult, à Messire de Chassaignes, le 5 avril suivant. Ce nouveau pourvu prit possession le 25 du même mois.

« Les gens d'affaires du prince de Rohan eurent connoissance du droit acquis par Messire Jaubert dans un tems utile et jugé tel par la Cour. Ils imaginèrent de solliciter des lettres d'attache qui donnas-

---

(1) Monseigneur de Brancas, précédemment évêque de La Rochelle ; il fut sacré à Paris le 16 avril 1725, par le cardinal Armand-Gaston de Rohan-Soubise, évêque de Strasbourg, assisté d'Ignace de Brancas, son frère, évêque de Lisieux.

En 93, il fut arraché de sa tombe et son cercueil de plomb fut converti en balles de fusil.

sent un effet rétroactif à l'indult du prince de Rohan. Ils les rapportèrent, en effet, en mai 1770, et les firent enregistrer en juillet suivant, sans que ni le souverain, ni la Cour aient connu ni les limites de l'indult, ni le droit acquis à Messire Jaubert.

« Ces lettres rapportées et enregistrées, Messire de Chassaignes n'eut pas le courage de plaider avec Messire Jaubert. Il se démit, le 2 août suivant, du bénéfice entre les mains de celui qui le lui avoit conféré.

« Sur cette démission, le prince Louis conféra, le 16 du même mois, en commande, ce même bénéfice à Messire Deshoulières, qui prit possession le 19 septembre suivant.

« Messire Savournin, déjà pourvu de bénéfice par l'archevêque d'Aix, voulut s'y maintenir, malgré la collation dont Messire Deshoulières étoit porteur. Il y eut une instance liée entre eux devant le lieutenant de cette ville.

« Messire Jaubert, après avoir inutilement sollicité les provisions à Rome, se fit expédier par son banquier, le 21 avril 1771, un certificat du refus qu'on lui en avoit fait. Il obtint un premier arrêt de la Cour,

qui l'autorisa à demander des provisions à l'ordinaire; et, sur le nouveau refus de ce dernier, il obtint un second arrêt qui lui permit de prendre possession civile du prieuré de Roquefavour. Il la prit effectivement le 4 juillet 1771.

« Il intervint dans l'instance de maintenue pendante au siége de cette ville entre Messires Savournin et Deshoulières.

« Reçu partie intervenante, il appella comme d'abus par devant la Cour, tant de la collation faite par l'archevêque d'Aix à Messire Savournin, que de celles faites par le prince Louis à Messire de Chassaignes, et ensuite à Messire Deshoulières.

« Cette instance d'appel étant liée devant la Cour, Messire Jaubert a demandé la révocation de l'arrêt d'enregistrement des lettres d'attache qui donnoit un effet rétroactif à l'indult du prince de Rohan, en tant qu'il pourroit préjudicier au droit qui lui étoit entièrement acquis.

« D'autre part, et dans le même expédient, Messire Savournin reconnut que le titre dont il étoit porteur étoit abusif, et Messire Deshoulières demanda l'évocation du fond et principal.

« Enfin, Messire Jaubert consentit à l'évocation, et demanda sur le barreau la restitution des fruits contre Monseigneur Savournin, qui les avoit perçus sans titre.

« Tels sont les faits et procédures. »

Ici se place le précis des questions soumises au jugement de la Cour, qui n'ajoute rien aux lignes ci-dessus. Arrivons à la conclusion de ce rédigé, imprimé à Aix, par Joseph David, en 1774.

« ...Conclud à ce que, sans s'arrêter à l'opposition de Messire Savournin envers la prise de possession de Messire Jaubert, du 4 juillet 1771, ni à la prise de possession de Messire Deshoulières, du 19 septembre 1770, non plus qu'à sa requête en maintenue définitive du 1er décembre suivant, faisant droit à la requête d'intervention dudit Messire Jaubert, du 14 août 1771, à l'opposition formée dans icelle envers ladite prise de possession de Messire Deshoulières, et même qu'aux fins prises sur le barreau par Messire Jaubert, celui-ci sera définitivement maintenu en possession et jouissance du *Prieuré de Saint-Honnora* à Roquefavour, avec défense à Messires Savournin et Deshoulières de le troubler, à

peine de 1000 livres d'amende, dépens, dommages, intérêts, etc. »

Il est inutile d'ajouter que gain de cause fut concédé à Messire Jaubert, ainsi que le prouve une note manuscrite placée au bas de ce curieux document.

III.

Les moines de Montmajour, qui avaient sous leur dépendance onze monastères, cent quatre-vingt-une églises ou prieurés et cinq châteaux, au moment où l'orage révolutionnaire fondit sur eux, nous fournissent l'occasion de souligner le prieuré de Castellet, fondé par saint Cassien, à cause des liens qui paraissent l'unir à celui de Roquefavour. Or, nous ne pouvons nous défendre de recourir à l'*Histoire de Castellet-les-Luberon,* où nous remarquons un *chevalier de Rocquefavour* parmi les anciens seigneurs de ce village.

« ... Les seigneurs de Castellet embrassent trois familles : les comtes de Forcalquier , les Brancas et les Ailhaud. Le dernier des de Brancas, mort archevêque d'Aix en 1770, vendit sa seigneurie de Castellet vers 1753 à Jean d'Ailhaud, natif de Lour-

marin (1), médecin et inventeur d'une poudre purgative qui lui fit une réputation universelle et lui acquit une grande fortune.

« Jean d'Ailhaud, treizième des seigneurs de Castellet, mourut en 1756, et son fils Jean-Gaspard, médecin et chirurgien comme son père, hérita de sa réputation ainsi que de sa fortune. Il devint, à prix d'or, baron de Castellet, seigneur de Vitroles et de Mont-Justin, conseiller du Roi et gouverneur de Forcalquier. Il eut de son mariage avec Anne-Luce Icard, plusieurs fils, dont le premier fut Jean-Pierre-Gaspard, né en 1741 ; le deuxième, Joseph-Pierre-Christophe, né en 1749 ; le troisième, Henri-Louis-Denis, né en 1751 ; le quatrième, Louis-Théophile-Gaspard, né en

(1) Petite localité du département de Vaucluse, qui a vu naître, en 1775, Philippe de Girard, l'inventeur de la filature mécanique du lin, de la machine à expansion, etc.

On pouvait lire, il y a quelques années, à l'angle d'un des cours de Marseille, sur une plaque émaillée, le nom de ce Vauclusien : il est vrai que cette inscription se fit au détriment du nom de *Lieutaud*, le créateur de ce cours prolongé jusqu'au boulevard du Musée ; cela était une inconvenance et nos édiles le comprirent sans doute ; mais nos voies nouvelles sont si multipliées aujourd'hui, que l'on aurait pu, à défaut d'un buste ou d'une statue, replacer la plaque de *Philippe de Girard* sur un autre point.

1755; le cinquième et dernier fils fut connu sous le nom de *Chevalier de Rocquefavour*; il eut aussi une fille qui fut mariée en premières noces au comte de Cacelan, et en secondes noces à M. de Cabanis (1). »

Ce dernier fut l'ami du père de Charles Baudelaire, l'auteur des *Fleurs du Mal*, œuvre satanique où « le vice mis à nu se vautre dans toute sa laideur (2). »

La *Poudre des Ailhaud* a son histoire; disons-en un mot en passant, puisqu'elle se lie naturellement à notre sujet.

L'exploitation de la poudre des Ailhaud fut si considérable, que les navires qui exportaient ce produit revenaient en France avec un poids égal de piastres *(sic)*. L'équipage du chevalier de Boufflers, pendant son séjour au Sénégal, utilisa avec succès ce médicament,

---

(1) M. l'abbé A. Gay, que nous remercions ici avec effusion pour l'empressement q'uil a mis à répondre aux renseignements que nous lui avons demandés au sujet du *Chevalier de Rocquefavour*, possède à Apt, le portrait sur toile de M. de Cabanis.

(2) Théophile Gautier. — Charles Baudelaire, paraît-il, aurait fait école; car, de nos jours, nous voyons bon nombre de jeunes parnassiens tout imprégnés de ce réalisme sans grandeur, qui ne voit dans la matière que la matière elle-même, sans y mêler jamais un rayon d'idéal.

dont le débit, grâce au puissant concours de nos missionnaires, se répandit dans toute l'Europe et dans les deux Amériques. Un arrêt royal exempta de tout droit d'entrée, de sortie et de circulation, ce *remède universel* (1).

La grande fortune acquise par les d'Ailhaud s'est tarie à la Révolution et l'usage de cette poudre est entièrement démodé depuis un demi-siècle : *Sic transit gloria mundi* (2).

La manipulation de ce purgatif, composé de résine, de pain brûlé, et non de suie, comme l'ont insinué certains auteurs, et de plantes recueillies avec soin sur les montagnes de l'ancien Comtat, occupait au château de Vitroles de nombreux ouvriers ; un quartier de bœuf et deux moutons étaient régulièrement préparés pour leur alimentation quotidienne.

Ils travaillaient séparément, au moyen de cases dis-

---

(1) De Saint-Gervais.

(2) On peut encore se procurer ce spécifique chez M. Astoud, à Crillon ; on le trouvait aussi à Marseille, il y a quelques années, à l'ancienne pharmacie Pélissier (André, successeur), rue d'Aubagne, 49, également dépositaire des emplâtres dits de la *Mission de France*, et dont on ne parle plus.

posées comme les confessionnaux de nos églises, si bien que celui qui achevait l'opération ignorait les travaux préparatoires des collègues qui le précédaient.

Les ouvrages que ces célèbres empiriques ont publiés pour vanter leur spécifique ne renferment rien que l'on ne trouve dans ceux de ce genre, destinés à amorcer le public et à exciter sa confiance, c'est-à-dire force certificats et force théories.

Le médicastre Jean-Gaspard ne signait pas toujours ses publications. Il en est une fort curieuse, de 166 pages, qui parut à Carpentras en 1767. Elle a pour titre : *Démêlé littéraire sur la poudre d'Ailhaud ou recueil de plusieurs écrits intéressants pour ou contre ce remède*, suivi d'une lettre écrite par l'*Ami des malades* (le baron de Castellet, le nom d'Ailhaud étant sous-entendu) (1).

Gagnant l'or à pleines mains et possédant par ce seul

---

(1) V. le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, par de Paige, Delorme et A. Dechambre; — le *Dictionnaire de la Conversation*, publié sous la direction de W. Ducket, 2e édition, tome I. — *Anonymes, pseudonymes et supercheries littéraires de la Provence ancienne et moderne*, par Robert Reboul.

fait de nombreuses seigneuries, Jean-Gaspard gratifia ses enfants mâles d'un titre nobiliaire (1).

L'aîné, Jean-Pierre-Gaspard, sauf quelques variantes, eut les mêmes titres que son père et épousa la nièce du philosophe Condorcet (2).

Le deuxième prit le nom d'Ailhaud de Vitroles ;

Le troisième celui d'Ailhaud de Bouvière ;

Le quatrième celui d'Ailhaud de Luzerne ;

Et le cinquième tout simplement celui de *chevalier de Rocquefavour*.

Mais si le chef de cette nombreuse lignée eut cinq garçons et une fille, que faut-il conclure des *Documents inédits* sur les *d'Ailhaud*, publiés par M. de Saint-Gervais, dans la *Provence à travers champs*, du 5 mars 1881, d'où nous extrayons ceci :

« Jean-Gaspard d'Ailhaud fit de Crillon sa résidence habituelle, y maria une de ses filles avec Paul-François Tramier de la Boissière, y décéda le 11 novembre

---

(1) Les armes des d'Ailhaud sont : *de gueules à trois têtes de lion arrachées, au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.*

(2) Après s'être fait un nom comme géomètre, Condorcet se fit le propagateur d'écrits révolutionnaires ; mis hors la loi, il fut poursuivi, arrêté et mis en prison, où il s'empoisonna en 1794.

1779 et fut inhumé dans l'église paroissiale. Michaud le fait cependant mourir en 1800 et le confond avec son fils qui trouva la mort en Italie où il avait émigré... Son portrait se voit encore à la Maison de la Miséricorde d'Aix, dont il fut un des plus généreux bienfaiteurs... »

M. de Saint-Gervais semble affirmer que le baron de Castellet n'eut qu'un fils et plusieurs filles, alors que M. l'abbé Gay, que nous avons consulté à ce propos, attribue à Jean-Gaspard *cinq fils et une fille*, et nous répond : « J'ai moi-même puisé dans Barjavel une partie de ce que j'ai dit dans mon *Histoire de Castellet* et j'ai également utilisé toutes les notes à moi fournies par mon respectable ami, M. Rodolphe Michel des Ramades, issu par son aïeule de la famille d'Ailhaud, mais je n'ai pu trouver que ce que j'ai dit dans ma brochure, page 39 (1). »

---

(1) M. l'abbé Gay nous prie bien de recourir à l'obligeance de M. des Ramades, un amateur des Muses, qui aurait pu, dit-il, nous fournir d'intéressantes notes sur le Chevalier de Rocquefavour et les autres membres de la nombreuse famille d'Ailhaud. Nous ne l'avons pas fait, parce que nous avons pensé que M. des Ramades, ayant accepté la dédicace du livre de M. l'abbé Gay, a dû livrer à cet écrivain tout ce qui pouvait intéresser ses ancêtres, et par conséquent ne rien laisser dans l'ombre.

Il nous paraît assez difficile de concilier ces deux sentiments opposés; nous n'essaierons même pas de le faire; l'important pour nous, c'est d'avoir eu la bonne fortune de rencontrer parmi ces comtes, barons et chevaliers, un personnage qui pût avoir un certain attrait pour nos lecteurs, malgré les difficultés que soulève le titre donné au dernier des fils de Jean-Gaspard, dont les prénoms et la date de la naissance ne sont mentionnés par aucun auteur; or, nous voyons dans les archives de Ventabren *un acte de reconnaissance et de payement de la somme de cinq cent soixante-deux livres quinze sols, pour raison du lods du domaine de Roquefavour, acquis par Messire Louis d'Ailhaud, prêtre, résident à Crillon, du sieur Antoine de Venel*, par acte du 15 may 1753, reçu par Estienne, notaire royal, à Aix; lequel *lods le sieur Ailhaud et les consuls d'Aix voudraient faire imposer contradictoirement d'Aix.*

Cet acte, passé chez Boyer, notaire à Aix, le 20 mars 1764, porte, en outre, que cette somme sera versée par Henry-Honoré Icard, bourgeois d'Aix, délégué de Louis d'Ailhaud, entre les mains du seigneur de Ventabren, sans que la quittance délivrée en cette occur-

rence *puisse nuire, n'y préjudicier à aucun des droits et actions des parties.* Mais il paraît qu'on ne tint pas compte des intérêts que ce seigneur tenait à sauvegarder, puisqu'un procès de bornage, laissé en souffrance par les devanciers du nouvel acquéreur du *lods de Roquefavour,* fut remis en vigueur par ce dernier, avec force mémoires pour les besoins de la cause. Nous avons dit un mot de ce procès plus que séculaire à la page 30 (1).

Ce messire Louis d'Ailhaud, que nous venons de citer dans l'acte qui précède, était le frère du célèbre Jean d'Ailhaud. Nous le voyons figurer dans l'histoire locale avec ses titres de baron d'Entrechaux, comte de la Roche, Dinaste d'Alauzon, Bouvière, Claude Bonne,

---

(1) *Mémoire instructif pour les sieurs maire, consuls et communauté du lieu de Ventabren, demandeurs en exécution de sentence du* 30 *juillet* 1759, *confirmée par arrêt de la Cour du* 26 *juin* 1760, *d'autre sentence du* 14 *juillet d'après, et enquête incidente du* 10 *juin* 1761, — *contre les sieurs maire, consuls, assesseur et communauté de cette ville d'Aix, Messire Louis d'Ailhaud, prêtre, et encore Messire Charles-Henri-François-Xavier-d'Antoine de Venel, appelé en garantie, défendeurs;* Serraire, avocat; Bernard, procureur; Romegas, lieutenant-général, commissaire. A Aix, chez M. Clement Audibert, imprimeur du roy, 1762 (Archives de la commune de Ventabren).

Lestelon, Lagarde. Pourquoi le nom de Roquefavour ne figure-t-il pas dans cette énumération ? C'est qu'à notre avis, Jean-Gaspard d'Ailhaud avait, d'accord avec son frère, réservé pour son dernier fils cette appellation. Ce parchemin de noblesse qu'on lui donna dut être, d'ailleurs, purement *ad honores*, sans bénéfice aucun.

Sommes-nous dans le vrai ? Tout le prouve ; mais nous laissons néanmoins à des plumes plus autorisées le soin de trouver une meilleure interprétation (1).

Nous tenons de notre ami H. Verne, docteur en médecine à Marseille, ancien condisciple, en 1830, d'un des Castellet, depuis docteur très recommandable, que le *chevalier de Rocquefavour* est mort presque nonagénaire. Il était bon musicien et dirigeait, vers la fin de ses jours, la maîtrise de la métropole d'Aix, d'où sont sortis les Campra, les Floquet, les Félicien David, les Sylvain Saint-Etienne, les Marius Roux, les Louis

---

(1) Messire Louis d'Ailhaud eut un frère, prêtre aussi, qui porta le nom de Denis, chanoine de Glandevès et curé de Crillon (Comtat). L'abbé Gay et Barjavel, dans son *Dictionnaire*, sont muets sur le compte de ces deux ecclésiastiques, deuxième et troisième fils de Jean d'Ailhaud.

Bossy, etc. Toutes les fois qu'il exécutait, à livre fermé et son violon renversé, pareil aux clowns mélomanes de nos cirques, l'air populaire des *Folies espagnoles*, il était tellement entraînant que cette audition devenait un vrai régal pour ceux qui l'entouraient.

Le *chevalier de Rocquefavour* était grand et mince et très bien en cour; le tapis vert ne lui déplaisait point. Un jour, il perdit une somme assez importante, voire même son épée, et, contrairement à ses habitudes de bonne compagnie, il manifesta une telle humeur, son émotion fut si visible, qu'un familier des salons de Versailles, un vrai gentilhomme, ne put s'empêcher, faisant allusion à la *fameuse poudre* de ses ancêtres, de lui lancer cette apostrophe : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.* Notre chevalier se retira terrifié et ne fit jamais plus parler de lui.... Hélas! toute médaille a son revers.

Roux-Alphéran, en parlant des Ailhaud, qui avaient un hôtel luxueux dans la rue Bellegarde, rapporte à peu près de la même manière cette aventure, en l'attribuant à Jean-Gaspard, mort en 1756. « Il fréquentait, dit-il, la haute société. On raconte que, se trouvant un jour chez le duc de Villars, avec le marquis de Vauve-

nargues, qui jouait fort modestement, n'étant pas bien riche, il se permit de le railler; à quoi le marquis lui répondit froidement: *Memento, etc.* Avec un vrai gentilhomme, le marquis de Vauvenargues aurait tiré l'épée; avec un homme nouvellement enrichi, il se contenta de le dédaigner. Telles étaient les mœurs du temps (1). »

Il importe peu au lecteur que l'aventure soit arrivée à l'un ou à l'autre de nos héros. Nous n'avons voulu que citer un fait curieux et nous continuons.

Le prieuré de Saint-Honorat, saisi et vendu le 27 avril 1791, comme bien national, fut adjugé à Messire Louis d'Ailhaud, prêtre, déjà propriétaire du domaine de Roquefavour, pour la somme de dix-sept cent cinquante francs, payable en douze ans. Les premiers paiements se firent en assignats (2), et le

---

(1) Roux-Alphéran, *Les Rues d'Aix.*

(2) « Le cours n'en était pas resté longtemps au pair. Le gage de ce papier était en principe l'immense capital formé par les spoliations des églises et des couvents, capital grossi ensuite par la confiscation des biens appartenant aux émigrés, nobles, bourgeois ou négociants. Quand la Terreur fut complètement organisée, la République, suivant un mot historiquement fameux

solde échéant le 31 mars 1813, soit 27 fr. 66 c., y compris les frais de poursuites exercées contre l'acquéreur, pour la non exécution du paiement définitif de cette vente, ne fut réglé que le 20 juin suivant, ainsi qu'il conste d'une quittance totale délivrée par le sieur Farjon, directeur de l'Enregistrement et des Domaines, à Marseille.

Nous plaçons sous les yeux de nos lecteurs, avec sa physionomie orthographique, l'inventaire du mobilier de la chapelle, dressé le 2 septembre 1791, par les membres du bureau de la commune de Ventabren :

Un hautel en batisse, avec sa pierre sacrée et un mauvais linge qui le couvroit, sur marche-pied en vieux bois, un devant en toile cirée, et peinte en pettite fleur ;

Sur ledit il y a deux gradins en bois et en vielle dorure où il se trouve au milieu d'y celui un tabernacle assez gros, avec l'emplacement de l'ostensoire et son coronement,

---

« battit monnaie sur la place de la Révolution (jadis Louis XVI). » en s'attribuant ce que possédaient les guillotinés... Ces chiffons de papier n'avaient plus de valeur fiduciaire et chaque émission nouvelle rabaissait considérablement le taux de l'assignat, comparé à ses équivalents métalliques. » — (*Le Caducée*, 2e vol. 1879 — Marseille).

le tout doré et vieux, deux petites statues soutenant la courone, une petite croix en bois et un petit crucifix en croix sur icelle;

Quatre vase en faillance posés sur ledit gradin, c'est-à-dire deux de chaque cotté dudit tabernacle, et quatre au dessus du tableau;

Ledit tableau est du large dudit hautel et il y a limage de Saint-Honnoré avec celui de lhermitage et il y en a un autre petit au dessus de ce dernier où il y a limage de la Sainte-Vierge avec une croix en bois au milieu dud. petit tableau et au dessus;

Une petite lampe en louton à la romaine avec son verre au dedans pendante devant lhautel par une corde venant du plafond de ladite église;

Une pettite clochette posée sur le couvercle de laditte église pesant environ cinq à six livres (1);

Huit chandeliers de bois, quatre en chaque cotté du susdit tabernacle;

Un vieu genouilloir avec son marche-pied creusé en dedans et servant d'hermoire pour y mettre bien des pettite chose;

Deux chasubles de plusieurs couleurs avec toute ses ornements, une en soye et lautre en étoffe;

Une haube avec deux amy et son cordon et trois nappes pour mettre sur lhautel;

---

(1) Cette cloche existe encore et porte cette inscription:

Sit nomen Domini benedictum.

Un calice en argent et doré en dedans avac sa patèle et son etuy ;

Un gros livre servant pour dire la messe et son pupitre, et un te Exitur (te Igitur) avec ces deux cartons tout vieux et usé et a nous présenté par lhermite dud. hermitage.

Tel est notre inventoire, ajoutent les membres du bureau, que nous avons fait suivant le devoir de notre conscience à Ventabren, dans ledit hermitage, et déclarons que le présent a été fait triple, le premier a été remis à M. Ailhaud adjudicataire dudit hermitage, le second à MM. du district, et le troisième déposé aux archives de la commune — sign. Marroc, greffier (1).

Messire d'Ailhaud vendit quelques années plus tard son domaine de Roquefavour, auquel il joignit l'ermitage, au sieur Jean-Baptiste Blanc, dit *Perruque*, par acte du 22 nivôse an V.

---

(1) Le mobilier de 1791, comparé au mobilier actuel, nous pousse à dire avec le poète : *Quantum mutatus ab illo!* car on estime que les dépenses faites pour l'ameublement et l'ornementation de la chapelle de l'ermitage, de 1860 à ce jour, s'élèvent à plus de vingt-cinq mille francs, si l'on y comprend, bien entendu, les dépenses qu'ont occasionnées les splendides fêtes qui s'y sont données dans une période de vingt années.

Nous publierons à part, pour être annexé au besoin au présent volume, le relevé général de tout ce qui a été offert à cette chapelle.

IV.

Pendant la période fructidorienne, la désertion fut complète au prieuré de Saint-Honorat.

Quand le calme fut rétabli et que les temples sacrés se rouvrirent, deux ermites, du nom de Prosper et d'Esprit ou Spiridi, occupèrent successivement l'ermitage de Roquefavour.

Ce ne fut néanmoins qu'en 1819 qu'il fut définitivement restauré par Jean-Joseph Porre, grand-oncle de l'archiviste actuel des Bouches-du-Rhône.

Nous devons dire un mot de cet homme.

Originaire de Trans, petit village du Var, Porre se maria en 1783, à Aubagne, avec Marguerite Blancard; ils allèrent ensuite à Aix exercer le commerce des huiles et des amandes. Malheureusement, le caractère vif et peu sympathique des deux époux les força à se séparer, et Porre se lança avec frénésie dans le tourbillon des plaisirs.

Un jour, brisé par les excès de tout genre, il sentit que ses forces l'abandonnaient. Se traînant à peine, la

tête en feu, il regagna péniblement son domicile et il se mit au lit. La maladie marchait à pas de géant et bientôt le délire s'empara de lui. Le médecin accourut à son chevet et essaya de lui prodiguer des soins. Vains efforts! Quelques heures après, l'immobilité de la mort vint raidir ce corps, naguère encore si vigoureux, et l'homme de l'art ne put que constater l'inutilité de toute prescription. Il s'en alla donc, laissant aux gens chargés des funérailles le soin de procéder aux dernières et tristes formalités de l'enterrement.

Le lendemain, en effet, ceux-ci arrivèrent; la bière fut apportée et la maison silencieuse tressaillit sous les coups du marteau enfonçant les clous du cercueil. On n'attendait plus que le prêtre et quelques minutes s'écoulèrent ainsi. Tout-à-coup, un homme arrive essoufflé. C'était un vieil ami de Porre, qui avait la veille reçu la nouvelle de sa mort et qui voulait, avant qu'on livrât à la terre la dépouille de celui qu'il avait aimé, déposer sur ses lèvres glacées le dernier baiser de l'amitié.

En vain les porteurs résistent; en vain disent-ils que les planches sont clouées et qu'on ne peut ainsi, au dernier moment, arracher les pointes qui retiennent

prisonnier le cadavre de Porre. L'amitié fut plus forte que le mauvais vouloir de ces hommes, et deux minutes après apparaît à la lumière l'infortuné dont le visage pâle et les mains croisées sur la poitrine attestaient l'éternel sommeil. L'ami sanglotant se précipite sur lui et dans un de ces baisers qui renfermait tous les souvenirs qui les avaient si longtemps réunis, il fait passer au mort tout ce qui lui restait d'affection et d'attachement.

Soudain, l'ami se redresse; un tremblement le saisit; d'une voix entrecoupée, pouvant à peine parler, la voix arrêtée dans le gosier, tellement l'émotion le paralyse: « Arrêtez, s'écrie-t-il, arrêtez! cet homme n'est pas mort. Son cœur, voyez, touchez son cœur, il bat encore!... »

O saint miracle de l'amitié, plus forte que la science! Cet ami avait dit vrai. Porre était vivant. Là où le médecin n'avait rien senti, là où il n'avait reconnu que l'empreinte ineffaçable de la mort, l'ami avait deviné (c'est le mot) les palpitations d'un cœur qui battait toujours et, nouveau Jésus, il disait à Lazare de sortir de son tombeau.

Redire l'impression d'étonnement, de frayeur mé-

langée de joie, qui saisit chacun des assistants serait chose impossible. On s'approche, on constate le fait et délicatement, en usant de toutes les précautions en cas d'un réveil qui pouvait être inopiné, on transporta Porre dans son lit. Tout l'appareil de mort est enlevé, et quelques instants après, celui qui n'était qu'en léthargie revient complètement à l'existence. Sa convalescence fut longue; il se rétablit enfin et ce ne fut qu'après la disparition de tout danger qn'on lui raconta l'histoire miraculeuse de sa mort et de sa résurrection. Ce fut alors que, pénétré de reconnaissance envers Dieu, il fit vœu de lui offrir le reste d'une vie si miraculeusement conservée; puis, au bout de peu de temps, il se retira à la Sainte-Baume. Quelques pénitents le suivirent dans cette retraite, qu'il disposa à grands frais pour un séjour commun ; mais, abandonné bientôt par ses compagnons, il quitta cette solitude et revint à Aix, en 1818.

Désireux d'accomplir son vœu, Porre demanda à Mgr de Beausset de Roquefort l'autorisation de vivre en ermite à Roquefavour. On fit droit à sa demande; seulement l'autorité diocésaine lui enjoignit, *pour*

obéir aux devoirs de tout ermite, d'aller solliciter des aumônes dans les communes du voisinage.

Il se fixa donc à Roquefavour, ainsi que l'indique un bail emphytéotique, du 31 mai 1818, passé chez Alexandre-Joseph Gassier, notaire royal à Aix.

Cette concession (1) porte que : « le sieur Jean-Baptiste Blanc, propriétaire à Aix, y demeurant et domicilié rue Villeverte, donne à titre de bail *emphythéotique*, pour quatre-vingt-dix-neuf années, au sieur Porre, négociant, et au sieur Barthélemy Canorgue, propriétaire, domicilié à Signes, se trouvant casuellement à Aix, l'hermitage de Saint-Honnorat, avec son enclos, sa chapelle et les eaux qui s'y trouvent et qui sont une dépendance de son domaine de Roquefavour.

« Ce bail est fait moyennant une redevance de seize décalitres de blé *tuzelle blanche, bon, marchand* et de *recette*, pour chacune desdites quatre-vingt-dix-neuf années, à partir du 29 août 1819 (2).

---

(1) Cette concession a été jusqu'à ce jour respectée, avec une délicatesse et un désintéressement qui honorent les possesseurs des terres qui enclavent l'ermitage.

(2) Cette redevance ne fut jamais réclamée à Jacques Martin, successeur de Porre.

« Pourront, lesdits preneurs, faire dans ledit clos toutes les complantations qu'ils jugeront à propos, et même y arracher les arbres qui pourraient les gêner, mais toujours à leurs frais et dépens... »

Les témoins requis furent Joseph Etienne, propriétaire, et Joseph-Mathias Maille, prêtre, lesquels signèrent avec les parties contractantes.

Nos deux emphytéotes ne purent rester longtemps ensemble ; naturellement porté à la mélancolie et d'humeur chagrine, Porre ne fut pas de taille à vivre en bonne intelligence avec son associé Canorgue ; celui-ci se retira à Toulon, rue Magnac, 5, et substitua à sa place, le 1er mai 1819, Messire Antoine Marroc, recteur-succursaliste à Ventabren, suivant exploit de signification de la substitution au sieur Blanc, notifié par Turrel, huissier, le 19 juin de la même année.

Porre resta peu de temps avec son nouveau co-preneur ; il s'en sépara, dit-on, et vécut complètement seul jusqu'à la fin de ses jours.

Chaque dimanche, il se rendait à l'église paroissiale de la commune pour assister aux offices. Une ancienne religieuse carmélite (sœur Marie-Théotiste), que la Révolution avait fait sortir du cloître, était chargée

de lui porter de temps à autre de quoi suffire à son alimentation. Le 30 mai 1825, elle arriva comme d'habitude à l'ermitage, où elle trouva notre vieillard à genoux et immobile devant l'autel. Il était mort.

Deux petits enfants qui passaient par là, ce même jour, furent les premiers à répandre cette triste nouvelle. L'un d'eux, le sieur Raynaud, dont le fils est actuellement receveur-buraliste à Eguilles (1), fut

---

(1) Si nous ouvrons le *Guide-Joanne*, pour ne citer que celui-là, nous trouvons au mot « Eguilles », cette sèche analyse : « 3294 hect., 1704 hab., sur un plateau qui domine au nord la vallée de la Touloubre, au sud celle de l'Arc, à 128 m. c. d'Aix. — Plâtrières ; ruines d'un temple et de tombeaux romains. — Belle vue. »

Nous nous proposons d'aller plus loin, lorsque nous publierons notre *Promenade de Marseille à Aix (ligne de Rognac)*, et nous nous garderons d'oublier le beurre si renommé d'Eguilles. Pour le moment, nous nous bornons à saluer ce pays parce qu'il est cher à notre enfance. C'est là que notre nourrice a saisi notre premier sourire, les premières lueurs de notre petite intelligence, les premiers instincts de notre cœur et peut-être bien aussi de notre caractère. Notre frère de lait, un beau gars, que nous nommions alors *lou gros Titin*, y réside encore, et les bonnes lettres qu'il nous adresse, en disant : « *Nous nous portons tous bien, je désire que la présente te trouve de même...* » ne sont pas les moins originales et les moins sympathiques, parmi celles que renferme notre volumineuse correspondance.

plus tard maître d'école et secrétaire de la mairie de Ventabren.

On inhuma Porre dans la chapelle de Saint-Honorat. La pierre qui couvre ses cendres, et placée par les soins du P. Jacques, porte cette inscription :

I † CI
REPOSE
JEAN-JOSEPH PORRE
NATIF DE TRAN NEGOCIAN
A AIX, RESOLUT DE FINIR
SÉS JOURS DANS LA SOLITUDE
IL CHOISI, L'HERMITAGE SAINT
HONORAT AN 1819 MORT
LE 30 MAI 1825 AGÉ DE 74 ANS
DE PROFUNDIS

Cette épitaphe est vicieuse et mal orthographiée, mais il ne faut pas perdre de vue que le P. Jacques était Espagnol et qu'il n'était nullement familier avec notre langue. Il connaissait à fond la sienne. — C'était, en outre, un théologien profond et un latiniste distingué.

De 1825 à 1828, la surveillance fut confiée à un gardien nommé Antoine, remplacé depuis par Jacques

Martin, excellent prêtre qui nous avait voué une affection toute paternelle (1).

Nous avions promis, le jour où pour la première fois nous mîmes le pied à Roquefavour, de faire à la fois l'histoire de l'ermitage et celle de l'ermite qui nous y reçut; nous allons donc consacrer un chapitre à cet ecclésiastique vénéré, tout en laissant à un abbé de Salamanque le soin de publier avec plus d'étendue sa vie cénobitique.

V.

Jacques Martin naquit le 25 mars 1790, à Pedrosillo-el-Raro, banlieue d'Alba-de-Tormes (1), petite ville de la Vieille-Castille, d'excellents parents qui lui incul-

---

(1) Nous ne dirons rien du faux ermite, un vrai vagabond, qui s'y était introduit, on ne sait trop comment, l'année même que la famille Fraissinet fit l'acquisition du domaine de Roquefavour. Le nouveau propriétaire, voulant un jour visiter l'ermitage, trouva porte close et s'étant placé sur une éminence pour connaître la disposition générale de cet ancien prieuré, il aperçut, non sans être étonné, un homme affublé d'une robe qui le salua irrespectueusement en lui montrant l'antipode de sa figure....

quèrent de bonne heure le goût de la piété et de l'étude (1).

A l'âge de douze ans, éclairé par une voix d'En-Haut, il quitta le monde pour entrer chez les Carmes d'Alba. Il fit son noviciat à Valladolid et fut, quelque temps après, investi de la charge délicate de maître des novices dans la Galice ; la manière dont il s'acquitta de cette tâche prouve combien il était capable de former les jeunes religieux à la pratique de la vertu.

Il compléta ses études à Avila, fut ordonné prêtre par l'évêque de Santander, au milieu de quatre cents ordinants (2), à Saint-Jacques-de-Compostelle (3), et enfin

---

(1) C'est devant Alba-de-Tormes que les Français battirent les Espagnols en 1809. Le père de Jacques Martin, maire de Pédrosillo, succombant en héros, préféra la mort à l'obligation de livrer à l'ennemi les vivres que les habitants lui avaient confiés.

(2) Son frère, Sébastien, licencié en droit à 22 ans, mort à 23 ans, passait de brillants examens à Valladolid, devant trois mille étudiants.

(3) *San Iago* ou *Compostela*, autrefois capitale de la Galice, n'est plus, de nos jours, que le chef-lieu d'un arrondissement judiciaire ; mais, dans l'ordre ecclésiastique, cette ville a conservé son ancienne splendeur. Son archevêché est un des plus importants de l'Espagne et l'archevêque est, de droit, premier chapelain de la couronne.

Les restes de saint Jacques-le-Majeur, martyrisé à Jérusalem,

nommé professeur de morale à Durvelle; berceau des Carmes-déchaussés, où brilla Jean-de-la-Croix, il ne fut plus connu depuis que sous le nom de P. Thomas d'Aquin.

Il avait alors trente-quatre ans. A cette époque, le peuple, affolé par les utopies du socialisme, s'agitait partout avec fureur; les rues de Madrid se teignirent de sang; bientôt un décret proscrivit les maisons religieuses de la terre du Cid. Les moines se cachèrent ou s'exilèrent. La désolation était à son comble.

Jacques Martin prit, non sans regret, le chemin de

---

reposent au lieu appelé *Giacomo Apostolo* (la cathédrale), dont on a fait par abréviation Compostelle, célèbre par ses pèlerinages au moyen-âge, époque qui nous a donné, dans l'art chrétien, la flèche et l'ogive.

Certains commentateurs attribuent une autre origine à ce nom de Compostelle. Il viendrait, disent-ils, des mots latins *Campus Stellæ,* parce que, en l'an 835, l'évêque Théodomir aperçut une étoile éclatante qui paraissait s'être fixée sur un cercueil caché dans un bois, qu'on reconnut à des signes apparents pour être celui de saint Jacques.

Le nom de cet apôtre fut longtemps un cri de guerre pour les Espagnols. Au XIIe siècle, Ferdinand II créa un ordre militaire placé sous le patronage de ce saint.

(V. l'*Itinéraire* de Germond de Lavigne et les *Chroniques religieuses.)*

l'exil. Affublé d'un grand manteau, il franchit, par un temps affreux, à dos de mulet, les montagnes de la Galice, province restée inoccupée par les Français, et reçut l'hospitalité du marquis de Santa-Cruz. Après un repos de quelques jours, il se rendit à Rome. — Il y fut accueilli par le général de la grande famille du Carmel, que notre religieux avait connu à Lisbonne, et ne tarda pas à se faire remarquer par la profondeur de son jugement, sa soumission à la règle monastique et surtout par son admirable humilité. On lui confia les fonctions importantes de procureur qu'il ne put remplir longtemps. Dans la basilique de Saint-Pierre, il figurait toujours parmi les nombreux prélats qui assistaient aux solennités présidées par Léon XII.

Malheureusement sa santé, chancelante depuis plusieurs années, se ressentit des atteintes de la *mal'aria*, cet air matinal si funeste, surtout en été, aux étrangers qui séjournent à Rome (1). Au jeune Carme qui faillit

(1) L'assainissement de la campagne de Rome, si souvent projeté et presque toujours délaissé, a obtenu au Sénat italien, dans la séance du 21 mai 1878, une solution complète en faveur des Trappistes de Saint-Paul-aux-Trois-Fontaines. Là où il n'y avait que des marécages, il y a aujourd'hui une colonie

en mourir, le Ciel réservait cependant de plus longs jours. Sur les instances de son médecin, il quitta la Ville Éternelle, après y être resté trois ans. La scène des adieux fut touchante, la séparation cruelle; mais le mal, qui ne sait pas attendre, lui commandait impérieusement le départ. Il embrassa dans une dernière effusion ses bien-aimés condisciples et vint à Marseille dont l'hospitalité, on le sait, est devenue proverbiale.

Là, il eut le bonheur de rencontrer deux enfants de Saint-François d'Assise : le P. Eugène, natif de Pautries, province de Valence, en Espagne, mort vers 1870, desservant d'une paroisse de Dijon, auteur d'un

---

agricole. En quatre ans, ces religieux n'ont pas craint de sacrifier vingt des leurs pour lutter contre la *mal'aria*. Dépouillés par la Révolution, ils achetèrent au Gouvernement de Victor Emmanuel, peu après les hostilités de 1870, le terrain que Pie IX leur avait donné.

M. Auguste Fontana, rapporteur du *Comice Agricole*, et M. Torelli, sénateur, ont reconnu hautement les services rendus par ces moines. « Nous estimons, dit le rapport, la hardiesse de ces Pères dans une entreprise si risquée. Rien que pour assainir l'air, et ils y sont parvenus, les Trappistes ont planté 2,450 *eucalyptus* de plus de cinquante espèces différentes. »

Un prix d'encouragement leur a été décerné par le *Comice*, et le Sénat leur a concédé une plus grande extension de terrain.

Voir les *Annales catholiques*.

opuscule sur le *Purgatoire* (1) ; et le P. Athanase, qui contribuèrent en 1824, non pas à la fondation, mais au rétablissement des Capucins de Marseille, d'Aix et de Saint-Jean-de-Garguier (2).

Ces trois hommes se comprirent en s'abordant ; leurs cœurs s'ouvrirent et de cette union naquit une intimité qui ne se démentit jamais.

L'ermitage de Saint-Honorat, vacant depuis quelques mois, faillit un moment devenir une colonie franciscaine ; mais des difficultés étant survenues, nos religieux ne purent se déterminer à y en établir une (3).

---

(1) *Le Chrétien dans le purgatoire* ; Lyon, imp. Rodanet et C°, 1848, parvenu à sa 3° édition.

(2) Les Capucins se fixèrent à Marseille, le 3 avril 1578, sous les auspices de l'évêque Frédéric de Ragueneau ; le P. Mathias Belintani de Salle, commissaire-général de son ordre, en jeta les fondements. En 1585, ils furent reçus à Aix par le chapitre métropolitain, qui leur offrit l'ancienne chapelle rurale de Notre-Dame-de-Consolation, Quant à ceux de Saint-Jean-de-Garguier, sans connaître les détails de leur première installation, nous savons qu'ils quittèrent leur maison vers le milieu du XVIII° siècle.

(3) En mai 1827, à l'occasion du jubilé prescrit par Léon XII, le P. Eugène *(Axuas Scriva)* et l'abbé Carle, curé de la paroisse

Jacques Martin, toujours souffrant, cherchait un lieu propice pour se rétablir. Le P. Eugène, son compatriote et ami, lui désigna l'ermitage; après une courte hésitation, l'offre fut acceptée, et le 1er mai 1828,

---

Saint-Ferréol, à Marseille, dirigèrent les exercices qui s'ouvrirent dans l'église rurale de Sainte-Marguerite.

Le P. Athanase (Antoine Frondon), né en 1803, à Saint-Jean-de-Bournay (Isère), est mort à Marseille, le 7 avril 1880, dans la 77e année de son âge et la 52e de sa profession religieuse. Il fut, pendant plusieurs années, gardien du couvent de Marseille et avait rempli les fonctions de définiteur de l'ordre et celles de provincial dans la province de Lyon.

Les trois couvents des Bouches-du-Rhône comptaient ensemble vingt-deux religieux, semant partout la charité et supportant, comme le premier citoyen venu, les contributions ordinaires.

Ces Capucins, le P. Eugène en tête, furent toutefois inquiétés, en 1829, par les autorités municipales et départementales, et traduits en police correctionnelle pour port d'un costume illégal. La Cour royale d'Aix, par son arrêt du 29 juin 1830, ayant pour président M. de la Chèze-Murel, déclara qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre.....

« Attendu que le fait d'avoir porté un costume religieux ne peut constituer un délit sous l'empire de la Charte, qui laisse la plus grande liberté relativement à l'exercice de la religion...

« Attendu que, notamment à Marseille, où les prêtres schismatiques se montrent publiquement avec l'habit qui indique leur sacerdoce; à Aix, où on l'a vu pendant plusieurs années, un rabbin juif, porter sans difficulté, la robe des anciens Hébreux,

il en prenait possession, muni de l'acte de concession qui lui fut transmis par l'abbé Michel Figuière, aumônier de Mgr de Beausset-de-Roquefort, archevêque d'Aix.

---

avec le turban et la barbe ; dans tous les villages du royaume, des ermites parcourant les campagnes, revêtus d'un froc presque conforme à celui des Capucins, sans qu'aucun procès-verbal n'ait jamais été dressé contre les uns ni contre les autres ; — attendu que d'après les règles de la justice distributive, on ne saurait pour les mêmes faits et absolument dans des circonstances semblables, intenter contre les Capucins des poursuites judiciaires auxquelles les prêtres schismatiques grecs, avec leur barbe, leur costume oriental et religieux, les ermites et le rabbin juif, dont il a été parlé, n'ont jamais été soumis, etc., etc.... »

Depuis cette époque jusqu'au moment de leur récente expulsion, les communautés franciscaines se signalèrent par des actes d'héroïsme, de piété et de dévoûment dans notre beau pays et ailleurs.

Voici une série de dates, que nous signalons ici à cause de leur singulière coïncidence :

1829 (6 juillet), arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône contre les Capucins.

29 juin 1830, arrêt de la Cour d'Aix en faveur des Capucins.

29 mars 1880, décrets contre les religieux.

29 juin 1880, expulsion des Jésuites à Marseille.

29 octobre 1880, expulsion des Capucins à Marseille.

29 novembre 1880, ordonnance dans l'affaire des Dominicains de Saint-Maximin par le Premier Président de la Cour d'Aix.

Pendant les quatre premières années, il n'habita pas complètement cette retraite ; il la quittait chaque soir, pour se rendre chez l'abbé Marroc, recteur de Ventabren, qui lui accorda la table et le logement dans sa *bastide*, où la chambre qu'il occupait est encore désignée sous l'appellation de *Chambre du P. Jacques*.

Cette *bastide* est aujourd'hui la propriété du sieur François Blanc, dit Edouard, parent, par sa femme, de l'abbé Marroc.

Le P. Jacques eut pour compagnon un ancien frère hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu, Vital-Louis Vassal, autorisé par le diocèse à porter l'habit d'ermite ; mais il eut maints ennuis avec le nommé Richard-Antoine-Vincent Marbaud, qui voulait cohabiter avec lui, sans son consentement. Un ordre du sous-préfet l'en fit sortir le 17 septembre 1828.

Ces ermites nomades, rarement pourvus de références sérieuses, nous rappellent un certain Etienne Faure, plus connu sous le sobriquet de Louis XVII, décédé en janvier 1880 à Saint-Barthélemy, près Marseille. Sa physionomie est assez piquante pour que nous la décrivions ici, d'après un pensionnaire de l'Œuvre de Saint-Jean-de-Dieu.

« Depuis nombre d'années et naguère encore, quantité de bourgades et villages marseillais et aixois (sans omettre Roquefavour) recevaient les visites périodiques d'un homme de haute stature, ermite ambulant de profession, au facile et abondant parlage, cheminant armé des deux mains d'un double gros bâton de forme lourde et grossière.

« Son accoutrement, de pied en cap, offrait le plus singulier, sinon le plus pittoresque aspect. Sa grosse tête était ensevelie dans un triple bonnet de coton de chanvre, aux allures de cône non tronqué, couronné de l'inévitable mèche légendaire; ses vastes pieds étaient garrottés dans une soi-disant chaussure d'étoffe grisâtre, dont l'empeigne et la semelle grimaçaient fort de se voir si mal ajustées.

« D'ailleurs, toute l'étendue de sa corpulente personne était affublée d'une sorte de longue et large souquenille de grosse toile écrue, ample champ favorable aux investigations des générations spontanées. Passez-lui en sautoir ou en bandoulière cette insondable besace où s'entassaient pêle-mêle les choses les plus étranges et les plus disparates, et vous avez bien là notre monsieur.

« Il n'est plus !

« Comme simple particulier, cet homme était enregistré sous le nom de Faure, Etienne ; il était âgé de 77 ans.

« Comme homme politique, il se nommait Louis XVII, et de bonne foi, semblait-il, se donnait 94 ans.

« Entré depuis quelques semaines dans l'établissement de Saint-Jean-de-Dieu, ce monarque inoffensif vient de disparaître de ce monde sublunaire, dans la 88e année d'un règne aussi inaperçu qu'infécond. Sans crime et sans exploit, rien, ni pour, ni contre lui, ne pèse dans la balance : aussi, ce long gouvernement, aussi débonnaire que oncques fut, ne fournira-t-il sans doute que ces quelques lignes funèbres aux annales de notre histoire contemporaine.

« Muni des sacrements de l'Église, notre pauvre vieux sire s'est recommandé, en mourant, aux prières de ses nombreux bienfaiteurs, anciens et modernes. »

Revenons au P. Jacques.

La vallée de Roquefavour, dépoétisée depuis que le chemin de fer la traverse en riant au nez des Hamadryades, était alors un désert comptant à peine deux ou trois fermes.

Dans cette solitude, au milieu de cette petite agglomération agricole, Jacques Martin s'attira des sympathies ; il était affable et bienveillant et d'un commerce accessible à tous.

En hiver, lorsque les petits enfants ne pouvaient se rendre à l'école duvillage voisin, il les gardait autour de lui et leur enseignait les premiers devoirs du chrétien.

Bien que son ermitage ne fût qu'une chapelle de secours, les archevêques d'Aix conférèrent à ce bon prêtre des pouvoirs assez étendus. Dans les cas urgents, il pouvait baptiser et administrer les derniers sacrements. N'importe le temps et l'heure, on le vit souvent dans les sillons de ses chères collines porter les secours spirituels aux agonisants. Les jours de fête chômée, il avait l'insigne privilège de bénir ses ouailles avec le disque eucharistique ; Mgr Raillon, dont l'épiscopat fut si agité (1), touché de la situation précaire du solitaire de Roquefavour, lui alloua une modique pen-

---

(1) Evêque d'Orléans, en 1810 ; de Dijon, en 1829 ; archevêque d'Aix, en 1831, décédé à Hyères en 1836. Il est l'auteur d'une *Histoire de saint Ambroise,* restée inachevée au moment de sa mort.

Sa mémoire, impudemment attaquée, fut l'objet d'une brochure

sion annuelle, prise sur les fonds du diocèse; le cardinal Bernet, son successeur, la lui supprima.

Considérant le retrait de cette allocation comme un désir du Ciel, Jacques Martin, loin de s'en émouvoir, répondit à son métropolitain : *Dieu me l'avait donnée, Dieu me l'ôte, que sa volonté soit faite.* — Quel noble cœur ! quelle belle âme ! on le voit, l'homme est là tout entier ; humble sans bassesse, grand et généreux; un beau fruit pour le séjour des saints ! Cependant, Mgr Darcimoles qui connaissait les besoins et l'ardente charité du bon prêtre, rétablit le secours qu'on lui avait si intempestivement retiré.

L'ermite de Saint-Honorat ne toucha pas longtemps cette pension ; lorsque les travaux de l'aqueduc lui permirent de vivre du produit de la vente de quelques médailles et autres objets de dévotion, il trouva tout naturel d'en faire reverser le montant au profit d'un confrère plus besogneux que lui. Il est vrai qu'au début, à cause du caractère dont il était revêtu, le P. Jac-

---

publiée en 1860, par M. Molroguier, son neveu; elle a pour titre : *Monseigneur Raillon et Monseigneur Dupanloup. — De la légitimité des Administrations capitulaires des évêques nommés.*

ques eut une certaine répugnance à vendre des chapelets et des images. Il voulut même prendre conseil en haut lieu et, sur l'avis favorable de ses supérieurs, il exerça, dans une juste mesure, ce modeste commerce, qui lui fournit du pain jusqu'à la fin de ses jours. Disons tout de suite que les excursionnistes qui arrivaient en nombre à l'ermitage, avaient à cœur d'emporter un souvenir de cette localité, où l'*utile dulci* d'Horace est si bien à sa place.

Mgr Darcimoles fut sensible au désintéressement de son coopérateur : « Laissez-moi vous bénir, lui dit l'archevêque, vous êtes un prêtre selon le cœur de Dieu ; comptez sur mon amitié, je suis là, vous n'avez qu'à commander pour être obéi. » Le P. Jacques, satisfait d'avoir fait un heureux de plus, sut être discret ; il n'eut plus recours aux largesses du prélat ; néanmoins sa reconnaissance fut vive et durable, chose rare de nos jours. Mgr Chalandon et son chapitre l'entourèrent toujours d'une grande considération.

L'humble desservant de Roquefavour célébrait régulièrement la messe dans cet asile de la prière où sa santé commençait à s'améliorer. Ayant obtenu la faveur du binage, il en disait une de plus le dimanche

au château de Saint-Pons (1), près les Milles, qu'habitait une honorable famille, dont un des membres est actuellement chanoine titulaire de Saint-Sauveur à Aix (2). Il cessa ce dernier service après l'inauguration du chemin de fer qui eut lieu le 31 août 1857 (3).

---

(1) Ce château et les 253 hectares qui en dépendent, ont été adjugés en mai 1878, par voie d'enchères, au prix de 188,000 fr. à M. Coueste, fabricant de pâtes alimentaires à Aix. La minoterie Fraissinet, sise à Roquefavour, est exploitée par ce même industriel.

(2) L'abbé Bérage, dont les armes de famille sont : *de sable à un lévrier courant d'argent, accolé et bouclé d'or sur une terrasse de sinople et un chef d'or, chargé d'un soleil de gueules, accosté de deux étoiles d'azur,* avant sa promotion au canonicat, était recteur de Saint-Victoret, près de la station du Pas-des-Lanciers. Cette localité lui doit les réparations importantes de son église, qu'il fit réparer et agrandir à ses frais.

(3) Cette inauguration se fit avec beaucoup de solennité.

Le marquis de Crèvecœur, préfet des Bouches-du-Rhône, accompagné de M. Honnorat, maire de Marseille, du général Carondelet, de M. de Chantérac, conseiller d'État, avait donné rendez-vous à la gare de Saint-Charles, aux membres du Conseil Général, ainsi qu'au comte Siméon, sénateur et l'un des administrateurs du chemin de fer.

Les invités furent reçus par M. Audibert, directeur de l'exploitation et par le haut personnel de la Compagnie, convoqué à cet effet.

A huit heures du matin, le train se mit en marche. Velaux

On le voyait rarement à Marseille ; mais lorsqu'il y venait, la route ne lui pesait guère, bien qu'il la fît presque toujours à pied. C'était à Saint-Martin, à l'autel de Notre-Dame-d'Espérance, qu'il disait sa

---

Roquefavour, les Milles, furent salués en passant, et une heure après, le convoi franchissait le seuil de la gare d'Aix.

Le spectacle qui se déroula à ce moment fut émouvant et superbe. Toutes les autorités civiles, religieuses, judiciaires et militaires étaient présentes. La population joyeuse et bruyante s'était groupée le long de la promenade et couronnait le talus de la Rotonde. Mille drapeaux flottaient au vent ; les armoiries d'Aix, de Marseille et d'Arles s'étalaient sur les draperies qui ornaient l'estrade officielle, et ce fut au bruit des fanfares joyeuses que la ville du roi René reçut ses hôtes d'un jour.

La réception officielle commença alors. M. Rigaud, maire d'Aix, prononça un discours ému dont nous ne parlerons pas, mais où perçait, néanmoins, la prévision d'un avenir meilleur et où se devinait, pour ainsi dire, le retour à la vie et la résurrection d'une cité que le Dante eût surnommée la *Citta dolente*.

M. le sénateur Siméon répondit à ces paroles, et lorsque la bénédiction religieuse eut, d'une manière définitive, consacré les nouveaux instruments que le génie civilisateur mettait au service de tous, les invités se dirigèrent vers Roquefavour.

Dans la propriété que possède en ce lieu M. Fraissinet, un banquet de 150 couverts avait été préparé. Quand on connaît la manière dont cette famille si distinguée pratique l'hospitalité, on s'imaginera sans peine que la fête dut se terminer d'une façon aussi cordiale que brillante.

Ainsi fut accompli le troisième des grands projets qui mar-

messe ; puis il se rendait chez un pharmacien de ses amis, M. Lieutard, qui était toujours très honoré de l'avoir à sa table et de le garder, chaque fois, deux journées entières (1).

Le sanctuaire de Saint-Honorat eut un certain éclat pendant une période de vingt années. Le P. Jacques aimait les pompes du culte catholique. On se souvient encore de la fête de l'Ascension de l'année 1844, présidée par l'abbé Léon Sibour, professeur d'histoire et de droit canon à la Faculté de théologie d'Aix (2). Le discours sur le *Çompagnonnage*, prononcé à cette occasion par ce théologien, impressionna vivement

---

quèrent l'administration de M. Aude, ancien maire d'Aix, le promoteur de l'Ecole d'Arts-et-Métiers et du canal Zola.

Dans la soirée du même jour, les autorités marseillaises inauguraient la prise de possession du Château Borély, cédé à la Ville par M. Talabot.

(1) Habite Paris ; a un frère chanoine honoraire de Laon et vicaire à la paroisse de Saint-Eugène, à Paris.

(2) Né à Istres le 8 février 1807, mort à Antibes le 18 novembre 1864. Cousin de Monseigneur Sibour, archevêque de Paris, lâchement assassiné par un prêtre apostat ; député à l'Assemblée nationale en 1848, par les électeurs de l'Ardèche ; nommé évêque de Tripoli en 1854, Léon Sibour, l'ami des Poujoulat, fut aussi celui de l'excellent Jacques Martin.

l'auditoire, notamment les nombreux ouvriers qu'employait alors de Mont-Richer, qui emportèrent de consolants souvenirs de cette journée exceptionnelle.

La cérémonie se fit extérieurement ; la musique de la ville d'Aix y prit part. Ce jour-là on plaçait, dans une grotte taillée dans le roc, une statue de la Magdeleine, offrande d'un pieux pèlerin.

Dans la belle saison, la chapelle étant trop étroite, le service dominical avait lieu sous un dais de verdure, à l'entrée de l'ermitage. La foule des auditeurs était considérable, et l'on se rend compte aisément de l'effet que produisaient, sous ces voûtes de feuillage, des masses chorales bien dirigées, se joignant aux chants d'une population pieuse et recueillie.

Les fêtes patronales, au milieu d'un site agréable, accompagnées de ces émotions douces et naïves qui reposent le cœur, avaient toujours eu le privilège de plaire à Jacques Martin ; aussi, voulut-il que la fête de saint Honorat, évêque d'Arles, patron de son ermitage, que l'Église honore le 16 janvier, et que l'on a souvent confondue avec celle de saint Honoré, évêque d'A-

miens, fixée au 16 mai, fut transférée au lundi de la Pentecôte, pour qu'elle fût plus en lumière (1).

Depuis lors, chaque année, à pareille époque, le mouvement et l'animation métamorphosent Roquefavour, d'ordinaire si calme, en un véritable champ de foire où s'étalent tous les marchands ambulants des petites villes.

Mais la fête n'est pas toute là; l'ermitage n'est pas étranger à ce concours extraordinaire; car les visiteurs s'y dirigent directement sans prendre garde même qu'ils laissent derrière eux une salle verte où les villageois des environs attendent avec impatience les premiers sons du galoubet et du tambourin (2).

Comme aux grandes solennités, la chapelle était

---

(1) Dès l'origine de ce transfert, la population du village de Ventabren venait en pèlerinage à Saint-Honorat, croix et bannière en tête; le buste du saint, qui est aussi en grande vénération dans cette paroisse, y était porté, précédé du curé en chape, suivi de son petit clergé. Cette pieuse coutume a pris fin, dit-on, vers 1840.

(2) Avant de s'installer sur l'estrade du bal champêtre, les ménétriers donnaient une aubade au desservant de l'ermitage, qui leur remettait, en retour, un copieux pourboire.

V. le *Messager de Provence*, des 4 juin 1863 et 25 mai 1864, et la *Gazette du Midi* du 24 mai 1864.

somptueusement parée ; le clergé de Ventabren venait y chanter la messe et entonnait l'hymne du saint, qui s'échappait ensuite de toutes les poitrines. Après l'office, le P. Jacques, en hôte courtois, ne manquait jamais de grouper autour de sa table les autorités civiles et religieuses de la commune, qui lui prouvaient par des toasts nombreux, combien elles étaient heureuses de prendre part à ces agapes fraternelles.

Ces banquets annuels, cette table surtout où nous nous assîmes souvent, nous remettent en mémoire une visite illustre que Jacques Martin se plaisait à nous rappeler, et que nous ne tairons point nous-même. Toutefois, nous prendrons cette visite de plus haut : il s'agit de l'infortuné Charles V, roi d'Espagne, qui, comme son père, quatrième du nom (1), vint trouver en France une pénible captivité.

---

(1) Victime de la politique envahissante de Napoléon Ier, Charles IV ne fut pas plus heureux que Charles V. Forcé d'abdiquer en faveur de Joseph, frère de Napoléon, ce prince mourut à Rome, après avoir séjourné à Compiègne et au château du baron d'Anthoine de Saint-Joseph, maire de Marseille. L'insuffisance de ce dernier local détermina Charles IV à résider, à Marseille, à l'hôtel d'Etienne Majastre, situé rue Montgrand (jadis rue Mazade). Il allait quelquefois à Mazargues, dans une propriété connue

Obsédé par les instances d'une camarilla ambitieuse, séduit par les pleurs de Marie-Christine, sa jeune épouse, le roi d'Espagne, Ferdinand VII, signa, non sans de longues hésitations, un décret par lequel il appelait à lui succéder sa fille Isabelle. C'était violer ouvertement la loi salique importée en Espagne par Philippe V, sanctionnée à plusieurs reprises par les Cortès et les traités.

Le frère du faible monarque protesta énergiquement contre cette inique spoliation de ses droits. A la mort de Ferdinand VII, il revendiqua la couronne sous le nom de Charles V, et soutint sa cause par les armes. La guerre dura sept ans ; elle fut illustrée par le génie des Zumalacarréguy et des Cabrera ; force fut aux partisans d'Isabelle de quêter des alliances et de recourir à la trahison (1).

Le trop fameux Maroto se chargea de ce rôle odieux. Pour arriver à ses fins, il ne craignit point de sacrifier

---

aujourd'hui sous le nom de château Double. La grille de ce château porte les armes d'Espagne, en souvenir du séjour qu'y fit Charles IV.

(1) V. *Vie de Don Carlos*, Charles VII, duc de Madrid. — 1848-1875.

cinq de ses compagnons d'armes, les généraux carlistes Sang, Guergue, Garcia, Carmona et l'intendant Uriz, en les faisant fusiller à l'ombre de la royale basilique de *Notre-Dame-del-Puig*, d'Estella, un des sanctuaires le plus en renom du nord de l'Espagne (1). Ce fut à la suite de ces commotions dynastiques et de ces revendications de couronnes, que Charles V passa en France pour y chercher un abri. Chacun se souvient qu'au lieu de l'hospitalité large et cordiale sur laquelle il croyait pouvoir compter, il ne trouva dans le gouvernement d'alors qu'un accueil glacé et une surveillance impitoyable.

---

(1) Parmi les inscriptions qui tapissent les murs de ce modeste ermitage, qui porte cependant un titre assez pompeux, on lit les noms des faits d'armes du duc de Madrid, Charles VII, du 16 juillet 1873 au 16 juillet de l'année suivante, tels que :

Ibero, Estella, Allo, Dicastillo. Viana, Montejurra et Somorostro.

On connaît l'histoire de ce prétendant au trône d'Espagne, qui était parvenu à former une armée de 90,000 hommes contre le gouvernement d'Amédée, qui avait pour lui 200,000 soldats et les ressources de l'Etat. Le duc de Madrid, né dans un hôtel de Leybach, en Styrie, le 30 mars 1848, presque sous les yeux du comte de Chambord, est le petit-fils de Charles V; il eut pour père Don Juan, second fils de ce prince.

En quittant la ville de Bourges, qu'il avait choisie pour résidence, ce monarque, accompagné de sa femme, se rendit aux eaux de Gréoulx, puis descendit à Aix, à l'hôtel des Princes, et enfin s'arrêta, le 9 septembre 1845, à l'ermitage de Saint-Honorat (1).

Jacques Martin, fortuitement informé de l'arrivée des augustes exilés, fit de son mieux quelques préparatifs pour les recevoir le plus dignement possible et vint au-devant du carrosse royal.

M. de Mont-Richer et M. Victor Jaubert de Saint-Pons (2), ancien garde wallon, allié aux d'Hautpoul, présentèrent l'un à l'autre le roi fugitif et le sujet exilé. Charles V fut charmé de rencontrer dans cette retraite, non-seulement un Espagnol de vieille roche, mais en-

---

(1) V. les *Rues d'Aix*, par Roux-Alphéran.

(2) Neveu de Mrs de Blacas, prieur de Roquefavour et de Ventabren, M. Jaubert de Saint-Pons fut conduit en Espagne pendant la Révolution; il assista au siége de Gibraltar et revint en Provence après la chute de Napoléon. Il épousa Julie-Laure de Voland de Matheron, décédée dans sa propriété de Loqui, près les Milles, le 2 janvier 1882, à l'âge de 82 ans. Son père, conseiller aux Comptes, figura aux assemblées de la noblesse tenues en 1789, pour l'élection des députés aux Etats-Généraux (sénéchaussée d'Aix).

core un prêtre aux grandes manières, un vrai gentilhomme. Il lui offrit le bras et l'on pénétra dans l'ermitage.

Avec cette affabilité qui le distinguait, le desservant de Saint-Honorat fut sensible à l'infortune des deux époux. Sur la table, que nous citions tout-à-l'heure, des rafraîchissements et des fruits étaient servis (1); seul, le roi accepta un verre de vin blanc, produit de la treille de l'anachorète. On parla, cela va de soi, des déchirements de la malheureuse Espagne. L'entretien fut triste et doux, suivant que se déroulaient les défaillances ou les dévoûments.

Un ancien attaché à la cour, dont nous ignorons le nom de famille, que Jacques Martin avait connu dans sa jeunesse, et que don Carlos estimait, ne fut point oublié dans la conversation. Comme tant d'autres, le favori du roi fut forcé de fuir. Il avait eu tout d'abord le désir d'aller au Mexique, mais la Providence avait

---

(1) Cette table, fort simple, en bois blanc, existe encore ; son plateau repose sur des pieds mobiles appelés X ; on peut la voir dans la petite pièce que nous occupions, et qui est située au premier étage, à gauche, à côté de la chambre qu'habitait Jacques Martin.

heureusement modifié son plan ; il s'était arrêté sur le sol français et était venu demander au cloître la solitude et la paix (1).

Pour la première fois, depuis leur internement en France, ces proscrits couronnés goûtèrent les douceurs d'un cordial accueil ; et ce n'est qu'à regret, on peut le dire, qu'ils se disposèrent à quitter l'humble toit qui les abritait.

Les nécessités du départ mirent donc fin à cet entre-

---

(1) Devenu l'ami du cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, ce personnage fonda, en 1838, à Broussey, le premier noviciat des Carmes déchaussés, et sous le patronage de ce prélat, il put ressusciter en France la famille primitive de Sainte-Thérèse. Ce religieux, connu sous le nom de P. Louis, est mort en 1870, général de son ordre. Ce fut sous son généralat, en juillet 1849, qu'un enfant d'Israël, Herman Cohen, connu dans le monde chrétien sous le nom d'*Augustin-Marie du Saint-Sacrement*, compositeur et pianiste distingué, revêtit la robe du Carmel dans ce même monastère. On se souvient encore à Marseille et à Aix, pour ne citer que ces deux villes, de ses brillantes auditions musicales, de ses beaux cantiques et de ses sermons si simples et si profonds. Il fut l'ami inséparable du grand Litz qui, comme lui, quitta la vie séculière pour prendre la bure franciscaine. Le P. Herman eut pour parrain, le jour de son baptême, le docteur Gourraud de Paris, et pour marraine la duchesse de Rauzan. Ce religieux est mort en Allemagne où il avait suivi, pour leur prodiguer ses soins, nos soldats prisonniers (1870-71).

tien intime, malheureusement trop court; tous les yeux étaient rougis; le prêtre, mêlant ses larmes à celles de son souverain, se dirigea avec lui vers la chapelle pour dire la prière de l'adieu et appeler sur sa patrie et le descendant de ses vieux rois, la bénédiction céleste. Jamais plus touchants adieux!

Au bout de cinq minutes, l'équipage de don Carlos roulait sur le chemin poudreux de Marseille; quelques semaines après, Charles V arrivait au terme de son voyage, à Salzbourg, ville natale de Mozart (1).

On le voit, Roquefavour n'a rien à envier à la Sainte-Baume, où se réfugia la pécheresse de Béthanie. Dans cette vallée privilégiée, auprès de l'humble ermite, s'arrêtèrent tour à tour de hauts dignitaires de l'Église ou de puissants personnages politiques et le long défilé des illustrations de tout genre ne s'arrêta qu'à la mort du P. Jacques. Cela dit, revenons à celui qui fut,

---

(1) Le roi et sa femme, sous le nom de comte et comtesse de Molina, assistèrent les 16 et 28 septembre à la grand'messe dite par l'évêque de Marseille, entouré de son chapitre, qui les reçut à la porte de sa cathédrale avec les honneurs dus à leur rang. Après le second service divin, Monseigneur de Mazenod offrit en son palais un déjeuner aux nobles voyageurs.

pendant près d'un demi-siècle, le conseiller et le père spirituel des habitants de ce site chanté par de nombreux poètes (1).

---

(1) Lamartine, Méry, Lejourdan, Adolphe Legré-Textoris, Joseph Marron. Sous le pseudonyme de *Fol Ermite des Tombeaux*, ce dernier a publié, en 1848, une brochure fort rare, et dont la lecture commande une grande réserve. Elle a pour titre : *Le Sage Clergé de Marseille démasqué et confondu*. En ce qui touche le P. Jacques, p. 36 et 69, on lit les vers suivants :

« .....
« La prière lui plaît : c'est son arme divine...
« Le matin, il se rend au fond de la colline :
« Là, tout brûlant d'amour, il offre à l'Éternel
« Le sang pur de l'agneau qui s'immole à l'autel!
« Puis, il reprend la bêche; il se met à l'ouvrage,
« Dirige les ruisseaux et fixe le treillage;
« Généreux, il veut bien recueillir de ses mains,
« Des légumes, des fruits, qu'il offre aux pèlerins;
« Sur ses lèvres rayonne un gracieux sourire;
« Chacun, à son départ, et l'honore et l'admire!
« Adieu, saint pénitent, reste à Roquefavour;
« De tes douces vertus orne ce beau séjour.
« Que ne puis-je revoir souvent ton ermitage,
« Comme toi devenir humble, modeste et sage!...

Roquefavour a aussi inspiré les amours d'Euterpe. Voici ce que nous écrivions dans la *Gazette du Midi* du 13 février 1862 : « Sous ce titre : *Roquefavour*, Georges Pfeiffer vient de publier une fantaisie pour le piano, dédiée à Mme Nalin-Meissonnier. S'inspirant des beautés du site et ravi par l'aspect des

Vers la fin de l'année 1843, Mont-Richer (1), directeur des travaux du Canal de Marseille, éprouva un chagrin domestique.

« L'aînée de ses sœurs, qu'il affectionnait tendrement, se convertit au catholicisme. Cet acte réfléchi d'une personne dans le jugement de laquelle il avait une grande confiance le mit en sérieuse considération. — « Serais-je dans l'erreur ? » dit-il. — En somme, consciencieux, il voulut avoir le cœur net de ses doutes et se ménagea diverses conférences avec un prêtre (2).

---

ombrages de ces roches *favorisées, rupes favoris*, le compositeur a su imprimer à son œuvre un cachet de charmante fraîcheur. »

Le 20 août 1878, la *Société Protectrice de l'Enfance* faisait exécuter au quinconce des Allées, avec le concours de la *Société des Concerts Populaires*, une polka-mazurka de Buisson, orchestrée par L. de Croze, portant également le nom de *Roquefavour*.

(1) Un autographe que nous avons sous les yeux, nous autorise à écrire *Mont-Richer* en deux mots, bien que, sur la plupart de nos monuments publics et ailleurs, on l'ait écrit en un seul mot. (V. le *Propogateur du Var*, tom. II, p. 235).

(2) V. *Notice biographique sur M. de Montricher, ingénieur en chef du département des Bouches-du-Rhône, directeur des travaux du canal de Marseille*, par Sébastien Berteaut, secrétaire de la Chambre de Commerce de Marseille. 1859.

Le P. Jacques fut son confident. Que se passa-t-il entre ces deux hommes ? — Nous l'ignorons ; de pareils aveux ne se dévoilent pas et restent dans l'intimité. Toujours est-il qu'à partir de ce moment, Mont-Richer, déjà fort pieux, redoubla de ferveur chrétienne, tout en demeurant protestant.

« Nous sommes des enfants du même Père, dit-il toutefois à un catholique de ses amis, des serviteurs du même Dieu ; seulement nos hommages sont un peu différents. L'essentiel, pour les uns comme pour les autres, c'est qu'ils partent du cœur. Nos Églises, ajouta-t-il, sont les deux versants du Calvaire : elles ont reçu le sang du Christ et peuvent espérer également dans sa miséricorde (1). »

L'ermite de Roquefavour, que Mont-Richer eut toujours en grande vénération, était sans fiel ; il suivait l'esprit et la lettre de l'Évangile ; il connaissait la valeur de ces mots, que beaucoup comprennent si peu : *Faire le bien*, et, comme Titus, il s'écriait souvent :

---

(1) On remarquera que cette appréciation que fait Mont-Richer sur les *enfants du même Père*, lui est entièrement personnelle.

J'ai bien rempli ma journée! Qu'on en juge par ce nouveau trait :

En 1848, après la chute de Louis-Philippe, alors que certains individus, dont le but était facile à comprendre, cherchaient à semer la discorde dans cette armée de travailleurs qu'occupait le colossal aqueduc, la porte de l'ermitage cria bien des fois sur ses gonds.

Le P. Jacques était toujours là pour apaiser les passions soulevées. Pour calmer ces têtes affolées, grisées de liberté intempestive, il ne se contentait pas de l'abandon de quelques pièces de monnaie; mais, armé du flambeau de la persuasion et de la logique, il était charitable d'esprit et de cœur envers celui dont il devinait les défauts en les atténuant aux yeux des autres.

Ainsi vivait ce cénobite, qui ne comptait pas les difficultés. Dépouillé du vieil homme, il se couvrait avec ardeur du manteau de la charité, et il marchait : *Euntes ibant... mittentes semina sua... venient portantes manipulos suos.* C'était un prêtre comme il en faudrait des millions dans le monde des fidèles : pieux, bon et éclairé. Les pauvres étaient ses amis; son ingéniosité à faire le bien peut être comparée à celle de Monseigneur Peyramale, protonotaire apostolique et

curé de Lourdes, si admirablement dépeint par Henri Lasserre.

Le 29 mai 1864, on solennisait pour la première fois, par une procession extérieure, la Fête-Dieu à Saint-Honorat. Le jardin de l'ermitage était orné d'autels improvisés et de portiques de genêts d'or, cette fleur du bon Dieu, l'ornement le plus beau et le plus parfumé de sa fête, comme a dit Méry. Deux disciples de Lacordaire, les PP. Saudreau et Dreveton, furent invités à cette intéressante cérémonie. Le premier captiva l'auditoire du matin par la solidité de ses raisonnements et son rare talent de narrateur ; le second, dont l'éloquence était fort appréciée à Marseille et à Paris, fut chargé de donner, le soir, le discours de clôture du mois de Marie (1).

Des salves d'artillerie annoncèrent la sortie du saint cortège :

---

(1) L'abbé Dreveton, forcé de quitter la vie régulière pour des raisons de famille, dirige depuis quelques années, à Voreppe, son pays natal, le plus charmant des colléges où l'on suit le programme scolaire des lycées et l'éducation chrétienne des séminaires.

Jamais fête plus éclatante !
Jamais monarque sous sa tente
Ne la rêva dans son orgueil (G. DE FLOTTE).

Parmi les personnes de distinction qui tinrent les cordons du dais, il y en eut une qui appartenait au culte mosaïque. C'était un beau jeune homme, originaire de Dublin, venu en curieux ce jour-là à Roquefavour, avec son opulente famille. Il sollicita cet honneur. On ignorait alors sa religion, qui n'était nullement inscrite sur son chapeau, comme le nom du berger de la fable.

Trois ans après, le 29 mai, en souvenir de sa visite, il prenait le froc de trappiste dans une ville d'Italie et il nous annonçait sa conversion, en nous rappelant l'heureuse impression que fit sur lui la touchante célébration du *Corpus Domini* (*sic*) de 1864. Touché par la grâce, le P. Félix-Patrice, ainsi nommé dans le cloître, trouva son chemin de Damas à Roquefavour ! (1)

---

(1) Pour la deuxième fois, à dix-sept ans d'intervalle, la Fête-Dieu est célébrée à l'ermitage. M. J.-B. Sardou relate ainsi cette solennité : « Dimanche dernier (3 juillet 1881), la Fête-Dieu était célébrée avec une pompe inusitée à l'ermitage

La consécration solennelle du nouveau sanctuaire de Notre-Dame-de-la Garde (1), qui eut lieu le 5 juin

---

de Saint-Honorat de Roquefavour. La chapelle avait été ornée avec beaucoup de goût, grâce aux soins de l'organisateur de cette fête eucharistique. Le concours des fidèles a été des plus édifiants, le matin comme le soir. La grand'messe a été célébrée à 9 heures par M. l'abbé Michel, curé des Milles. L'orgue était tenu par M. Bossy. A 3 heures, les vêpres chantées en faux-bourdon par l'excellent chœur des demoiselles de la paroisse des Milles. Une belle procession du Saint-Sacrement a ensuite parcouru les allées de l'ermitage et la place ombragée qui se trouve devant la porte d'entrée. Le cortége était formé d'une foule pieuse de fidèles accourus d'Aix, de Marseille et des paroisses des environs de Roquefavour. Rien n'a manqué pour rehausser l'éclat de cette cérémonie : bannières, guidons, lévites, autel des parfums, thuriféraires, chants, etc. Devant le dais marchaient les curés de Ventabren et des Milles, ainsi que le vicaire de cette dernière paroisse. Le Saint-Sacrement était porté par un religieux de la *Congrégation du Saint-Sacrement*, le P. Fremura. Une première bénédiction a été donnée au reposoir, dressé devant la porte d'entrée de l'ermitage. Dans ce moment, la procession présentait le coup d'œil le plus imposant. Le cortége rentré à la chapelle, le salut solennel a dignement clôturé cette belle fête, qui laissera les plus religieuses impressions parmi les assistants. » (*Semaine Liturgique de Marseille*, n° 1026.)

(1) Quatre cardinaux, sept archevêques, trente-un évêques, quatre abbés mitrés et quatre prélats romains, répondant à l'appel de Monseigneur Cruice, évêque de Marseille, assistèrent à cette splendide et incomparable consécration.

1864, amena à l'ermitage de Saint-Honorat une foule d'illustres pèlerins.

Deux cardinaux, des prélats romains, des évêques français, entre autres Mgr Lyonnet, de Valence, s'y rendirent pendant les journées des 6, 7 et 9 juin (1).

A différentes dates, Jacques Martin reçut la visite des archevêques de Paris, de Lyon, d'Aix, d'Avignon; des évêques de Marseille, de Poitiers, de Nîmes, de Dijon, de Fréjus, d'Auch, de Rhodes et de Tripoli; de l'abbé Fourquier, nommé en 1870 archidiacre de Sainte-Marie-Majeure et vicaire-général de Marseille (2) ; du patriarche de Jérusalem et de plusieurs

---

(1) Appelé plus tard à l'archevêché d'Albi, il voulut bien accepter la dédicace d'un de nos opuscules : l'*Esclavage et Jean de Matha de Provence*. Paris, Bourgeois de Soye, 1863.

(2) Ce prêtre vertueux et modeste, décédé le 15 décembre 1875, que plusieurs chroniqueurs ont fait naître en Normandie et en Alsace, vit le jour à Guignes-Rabutin, près de Melun, (département de Seine-et-Marne), le 22 novembre 1816. Il débuta dans les douanes le 1er juillet 1837, en qualité de receveur à Gien, direction de Toulon, puis il se fit prêtre. Nous donnerons sa vie dans notre *Promenade sur le chemin de fer de Marseille à Aix* (ligne de Rognac), au mot : *Aygalades*.

L'abbé Fourquier (Jacques-François) fut l'ami de notre famille et notre précepteur à notre sortie du pensionnat Roure et Deiglun fils.

abbés mitrés. Ces pèlerinages furent très suivis à partir de 1840.

Nous terminerons l'exposé de ces faits religieux, qui honorent la longue carrière sacerdotale du saint pénitent de Roquefavour, en reproduisant le compte-rendu

---

L'institution Saint-Savournin (c'était le nom de ce pensionnat) a formé d'excellents élèves que nous nous plaisons à nommer ici : Charles Touzé, aujourd'hui juge au Tribunal civil de Toulon; le Dominicain Marius Leroy et son frère Félix, mort jeune encore, après avoir écrit plusieurs bons articles sur *Sétif*, insérés dans la *Gazette du Midi*; les frères Raymond et Pierre de Campou; ce dernier agrégé à l'Université et professeur au collège Rollin, a publié, la *Théorie des quantités négatives*; le docteur Loniewski; André Mouren, architecte des édifices diocésains; Marius Cruège, bachelier ès-sciences et ès-lettres, mort libraire à Marseille il y a quelques années, et enfin, plusieurs autres de nos anciens camarades, qui occupent encore une place distinguée dans le haut commerce marseillais.

Deiglun fils fut le créateur des maîtrises paroissiales et jouissait de la considération des évêques de Mazenod.

Associé avec Diouloufet, le père de Deiglun avait aussi un pensionnat à Marseille, dans la rue Duguesclin. Deiglun père est l'auteur de plusieurs poèmes pour l'enfance et d'un traité sur l'art épistolaire, qui atteignit sa deuxième édition. Les Deiglun considéraient leur profession comme un sacerdoce; « il en est tant aujourd'hui qui n'en font qu'un état. » — Voir sur Deiglun père, l'*Etat de la littérature au XIXe siècle*, par Gaston de Flotte.

d'une fête grandiose, que nous empruntons à la *Gazette du Midi* du 21 août 1864.

L'homme est ainsi fait que, dans les choses même les plus saintes, il aime qu'on parle à ses sens; le catholicisme l'a compris, et, au moyen de son culte pompeux et magnifique, il secoue l'inertie naturelle du corps et élève peu à peu l'âme jusqu'à des régions qu'elle ne pourrait sans cela que bien rarement atteindre.

« .... Le jour de l'Assomption, lisons-nous dans le journal que nous venons de citer, l'affluence était si nombreuse à l'ermitage, qu'un étranger se serait demandé qui pouvait être l'opulent châtelain qui fêtait ce jour-là tant d'invités accourus de Marseille et d'Aix. On lui aurait répondu que la religion seule faisait les frais de la fête; c'était ce qui en rendait l'attrait plus irrésistible.

« On exposait à la vénération des fidèles une châsse magnifique, qui renfermait la relique d'un jeune religieux Trinitaire, Saint-Michel-des-Saints, canonisé par Pie IX (1).

---

(1) Le P. Jacques s'était proposé tout d'abord d'honorer

566855

« Le panégyrique de ce nouvel élu fut prononcé par le P. Dreveton, de l'ordre des Frères Prêcheurs, puis la procession s'est mise en marche au milieu des lavandes aux longs épis ; alors un ravissant spectacle s'est offert. Les blanches robes des jeunes filles, les costumes rouges et bleus des enfants de chœur au nombre de douze, les guidons aux lances dorées, les tentures fraîches, les arcs de triomphe ornés d'inscriptions, les chants, les cantiques, l'encens se mêlant aux parfums du soir et aux émanations de la brise; les prêtres, tous les fidèles, se déroulant en longues ondulations ; la croix paraissant sur le sommet d'un roc, au moment où la châsse, noyée dans l'or et la soie se dérobait dans les replis du vallon ; les

---

d'un culte particulier, un religieux français : *saint Félix de Valois*; mais, n'ayant pu obtenir de Rome les reliques, devenues fort rares, de ce confesseur de la foi, M. l'abbé Margalhan-Ferrat, directeur des religieuses Trinitaires de Sainte-Marthe (banlieue de Marseille), à la sollicitation d'un ami, offrit à l'ermitage, dûment authentiquée par Monseigneur Cruice, évêque de Marseille, une parcelle d'un bras de saint Michel-des-Saints. L'abbé Margalhan-Ferrat, retenu à Marseille par les devoirs de sa charge, ne put, à son grand regret, venir officier ce jour-là à Roquefavour.

détonations des boîtes, l'ensemble de ce tableau était d'une beauté si pénétrante et si radieuse que toutes les âmes ont ressenti la plus douce émotion de cette journée bénie.

« Des pièces d'artifices, tirées dans la soirée, contribuèrent, en outre, à donner de la diversité à cette solennité (1). »

Telles étaient les fêtes qui se célébraient dans sa métropole, comme le disait si pittoresquement Jacques Martin, fêtes qu'il appelait : *un avant-goût du Paradis*, et qui resteront éternellement écrites sur les pages de ce livre intérieur que nous appelons souvenir.

De tout temps, l'ancien prieuré de Saint-Honorat a excité la convoitise des communautés religieuses.

---

(1) La plupart de ces riches ornements provenaient de la grande procession de la Vierge-de-la-Garde de Marseille, du 5 juin 1864, et avaient été prêtés la veille par le P. Jacques, à la paroisse de Berre, pour la célébration de la fête de *Notre-Dame-de-Caderot*.

Une partie des vêtements des enfants de chœur fut plus tard acquise par un riche propriétaire de Saint-Paul-la-Viste (banlieue de Marseille), M. T. Gavot, notaire, qui en fit don à la nouvelle église de ce quartier, inaugurée le 7 septembre 1873, et dont il fut un des premiers fondateurs.

Nous pourrions citer tel supérieur d'Ordre qui, à plusieurs reprises, fit des démarches auprès de l'ermite pour obtenir l'installation d'un noviciat dans cette antique demeure bénédictine; mais des motifs de haute convenance, au point de vue de l'acquisition du terrain, ajournèrent indéfiniment la fixation d'une communauté quelconque dans l'enceinte rocheuse qui encaisse l'ermitage. Le judicieux dessservant avait des raisons majeures pour rejeter des propositions dont il ne nous appartient pas d'apprécier ici le plus ou moins d'opportunité.

Une tentative fut pourtant faite en 1867, dans les environs de Roquefavour, au lieu dit le Paradou (1), par le comte Raymond de Cuers, ancien capitaine de vaisseau, premier fondateur de l'œuvre laïque de l'Adoration nocturne du Saint-Sacrement à Paris, nommé

---

(1) Un chroniqueur, en signalant l'arrivée de ce religieux, fait pressentir que *Paradou* (un nom prédestiné, dit-il) pour rait bien être *Paradis*. Il est vrai que de Paradou à Paradis il n'y a qu'un pas : convertir *ou* en *is* est chose facile; mais les étymologistes n'entendent pas de cette oreille. Nous aimons mieux dire avec Honnorat : *Paradour*, le moulin à foulon, ce qui est plus correct et plus vraisemblable que l'amputation fantaisiste faite à ce mot pour la circonstance.

dans l'ordre ecclésiastique, Directeur de la maison de Marseille, en 1857, et Supérieur général à la mort du P. Eymard.

« Sans doute, au point de vue du silence et de la prière, le Paradou remplissait à merveille le but que s'était proposé le P. de Cuers ; mais c'était une véritable prison cellulaire, qui devait être très froide en hiver, extrêmement chaude en été, où l'on arrivait, après avoir traversé, en sautant sur des cailloux assez mal disposés, la petite rivière de l'Arc (1).

« Ce sanctuaire a été supprimé pour des motifs d'économie, vu son éloignement et sa situation dans une localité déserte. Il n'avait jamais pu répondre, d'ailleurs, qu'à l'amour profond du P. de Cuers pour la solitude et la méditation (2). »

Rien n'a été changé au Paradou depuis la mort de Raymond de Cuers, arrivée le 21 juin 1871. On voit

---

(2) *Biographie du comte de Cuers*, par le docteur Evariste Bertulus, de l'Académie de Marseille, 1875.

(3) Nous avons habité pendant quelque temps le petit local converti plus tard en couvent, sans pressentir que notre ancienne chambrette serait un jour transformée en une chapelle dédiée à l'Eucharistie.

encore la petite église, portant sur son frontispice ces paroles de saint Mathieu: *Dominum Deum tuum adorabis; illi soli servies,* à laquelle se rattache un cercle de constructions rappelant les raisons symboliques qui ont dicté les règles de la liturgie relatives à la forme des pains d'autel (1).

Inaugurée le 6 août 1867, au milieu d'une grande assistance, Mgr Chalandon, archevêque d'Aix, entouré du clergé des cantons voisins, vint lui-même faire la première exposition du Saint-Sacrement, le 23 octobre suivant.

Le service dominical de Saint-Honorat se ressentit du voisinage des Sacramentins; la régularité des exercices eucharistiques, la richesse de cette chapelle contribuèrent puissamment à isoler l'ermitage qui ne comptait plus autour de lui que quelques habitués rares et pleins de zèle.

Le P. Jacques n'en fut pas affecté. Il comprenait que l'idée religieuse en profitait quand même, et cette pensée suffisait pour qu'il s'inclinât avec joie devant les nouveaux décrets de la Providence.

---

(1) V. la *Semaine Liturgique de Marseille,* n° 309, année 1867.

Le monastère du Saint-Sacrement donna naissance à une série de pieuses caravanes parties d'Aix et de Marseille. Les plus nombreuses furent celles des 4, 11, 21 juin, 6 août 1868 et 3 juin 1869 (1).

---

(1) L'une d'elles fut ainsi annoncée par la *Semaine Religieuse d'Aix*, dans son neuvième numéro.

« Il y a deux Roquefavour... celui des mondains, celui des fidèles. Le premier, qui est souvent l'occasion de dissipations regrettables, ne nous regarde pas. C'est en faveur du Roquefavour religieux que nous faisons en ce moment un appel. Or, il y aura dans la matinée du jeudi, 3 juin (1869), octave de la Fête-Dieu, une procession au petit monastère des prêtres du Saint-Sacrement (rive gauche de l'Arc.) »

Cet avis fit surgir, avec raison, des susceptibilités du côté de la rive droite, c'est-à-dire du côté de l'ermitage; on se plaignit et la réparation ne se fit pas attendre. Voici la réponse de la feuille citée plus haut :

« Nous parlions dans notre numéro du 22 mai, de deux Roquefavour, l'un *pieux*, l'autre *mondain*. Nous exprimions par là que le même Roquefavour, sanctifié par deux centres de prières : l'ermitage d'un côté et le monastère de l'autre, devenait aussi par ce fait le rendez-vous du plaisir et le théâtre de dissipations regrettables.

« Jusqu'ici, rien de plus simple ; mais tout le monde ne l'a pas ainsi compris. Comme immédiatement après nous invitions les fidèles à se rendre, le 3 juin, au monastère de la rive gauche, plusieurs honorables personnages de la rive droite se sont pressés de conclure que c'était leur côté que nous qualifiions injurieusement de *Roquefavour mondain!*

Malgré son âge avancé et l'inaccessibilité du chemin, Jacques Martin se rendait volontiers au Paradou.

L'édification d'une nouvelle église dans le vallon de Roquefavour lui avait toujours souri, et sans la préco-

---

« Si le monastère de la rive gauche est seul la *cité de Dieu*, l'ermitage sera forcément la *cité du monde* : là, les brebis; ici, les boucs; en bas, Jésus; là haut, Bélial... La conclusion leur paraît claire et leur devient, à bon droit, insupportable, autant pour eux que pour saint Honorat, sainte Philomène, sainte Magdeleine et les desservants de l'ermitage, — admis le sens imprévu qu'ils veulent donner à notre distinction.

« De là, quatre grandes pages de réclamations qui nous arrivent... Les disciples de saint Honorat comprendont maintenant que cette interprétation était purement gratuite de leur part, et ils nous admettront, sans plus ample explication, au baiser de paix. »

Très bien, et nous prenons acte de cette réponse; mais, si cet article n'a pas visé intentionnellement l'ermitage, qu'a-t-on voulu entendre par le *Roquefavour mondain*?... C'est pour nous une énigme digne du monstre de Thèbes.

Nous l'avouons avec franchise, le *Roquefavour mondain* n'a jamais existé, et nous croirions faire injure aux nombreux visiteurs qui se rendent à Roquefavour, si nous les taxions de mondains dans le sens donné par la feuille religieuse.

Annoncées pompeusement, ces réunions ne répondirent pas toujours au zèle des organisateurs; bientôt les vides se formèrent autour du P. de Cuers, qui se vit forcé, faute de servants, d'aller dire la messe à l'ermitage de Saint-Honorat, où l'accueil le plus fraternel lui était constamment réservé.

cité de ses infirmités, il en eût fait élever une lui-même au sommet des collines de Meine (1), au-dessus de

(1) Meine, que l'on écrit aussi Meyne (de *Mœnia*, remparts), d'après notre confrère Gilles, dans ses *Saliens avant la conquête romaine*, est désigné sur la carte de l'Etat-Major sous le nom de *Château de Roquefavour*. Ce point est situé sur un mamelon de la montagne d'Arbois, nommé le *Deven* ou le *Deffend*, au sud-ouest du Castellas. On y arrive en prenant le chemin qui, du château Fraissinet, descend du côté gauche de la rivière de l'Arc, en passant par l'aqueduc.

« On remarque çà et là, des murailles construites en pierres sèches; on y voit cependant, du côté du sud-ouest, une tour ronde, en mauvaise maçonnerie, datant du moyen-âge, bâtie probablement pour les moines de Saint-Honorat pour leur défense. »

Nous connaissions nous-même *de visu* ces murailles et cette tour; mais nous avons préféré céder la plume à M. Gilles.

Le nom de Meyne, rapporte E. Rouard, d'après l'historien Pitton, fut donné aux bains thermaux d'Aix, par un particulier de ce nom qui, vers 1567, ayant trouvé des eaux chaudes dans un fonds voisin, y établit probablement des bains publics.

Notre *Meine* ou *Meyne* serait-il étranger à celui de ce propriétaire ?

Meine et le Paradou, situés sur la rive gauche de l'Arc, nous amènent tout naturellement à dire un mot de Velaux, voisin de Roquefavour, en attendant de parler plus au long de ce village dans notre *Promenade de Marseille à Aix* (ligne de Rognac).

La population de Velaux est de 1,014 habitants. Ses armes

l'aqueduc; car on sait que l'ermitage, n'étant pas sa propriété exclusive, il ne pouvait en disposer à son gré.

---

sont : *d'or à une vache de gueule, sur une montagne de sinople.* Son église est loin d'être un monument. On ne connaît pas l'époque de sa construction. Achard, du reste, est muet sur ce point. D'ailleurs, l'église actuelle n'a pas toujours été affectée au culte catholique; c'était, jadis, un temple protestant. En 1685, François Murat était pasteur de l'Eglise réformée, dans la circonscription de Marseille, d'Aix et de Velaux. Après la révocation de l'édit de Nantes, les fidèles obtinrent d'en faire leur église. Avant cette époque, le service paroissial avait lieu dans la chapelle du château seigneurial, dont la tour est assez bien conservée. Saint Trophime en est le patron titulaire. Les fêtes patronales de la Pentecôte et de saint Martin, sont aujourd'hui remplacées par celle de saint Eloi, qui se célèbre le dimanche après le 26 août. Cette église ne renferme rien de bien remarquable; on y voit, toutefois, une chaire en fonte, exécutée par Bénech, de Lyon. Un recteur de cette paroisse, M. F. Lataud, actuellement chanoine prébendé, fut trouvé digne de prêcher le carême à la petite cour de Claremond, du vivant de la reine Amélie.

Le campanile, visité par la foudre le 14 mai 1871, est meublé d'une cloche qui mérite d'être citée : on y lit cette inscription :

CHRISTE ⁝ VINCIT ⁝ CHRISTE ⁝ REGNAS : CHRISTE : IMPERAS ⁝ CHRISTE : AB OMNI ⁝ MALO ⁝ NOS ⁝ DEFENDAS ⁝ M ⁝ CCC ⁝ L ⁝

« O Christ, tu vaincs (tu es vainqueur). — O Christ, tu

Lorsque le vénérable desservant arrivait chez les PP. du Saint-Sacrement, la place d'honneur lui était toujours assignée dans le sanctuaire, et après la prière commune, l'austère Raymond de Cuers, son compatriote, devenu son ami (1), aimait à lui soumettre les plans et les projets de son œuvre naissante.

---

règnes. — O Christ, tu domines. — De tout mal (de tout péché, de tout fléau.) — Protége-nous. — L'an mil trois cent cinquante (de la croix), c'est-à-dire de l'ère chrétienne.

Indépendamment d'un bureau de bienfaisance, il existe à Velaux un grenier de prévoyance, destiné à fournir le grain pour la semence, aux laboureurs qui en manquent. Après la moisson, on rend au grenier la somme de grains qu'on a prise. C'est un prêt sans intérêt. C'est par son testament, en date de 1831, que M. Jauffret a fait ce legs à la commune.

Deux chapelles en ruine : celle de Saint-Martin, à croix tréflée des Templiers, et celle de Sainte-Eutropie, quelques restes de villas romaines et le pont jeté sur l'Arc, en 1647, constituent ce qu'il y a de plus curieux à Velaux.

L'*Ordo* de l'archidiocèse d'Aix et notre confrère Alfred Saurel nous donnent le millésime de 1610, comme paraissant être celui de l'érection de l'église actuelle ; ne serait-ce pas une erreur, puisque ce n'est qu'après 1685 que l'ancien temple protestant de ce village fut converti en paroisse ?

(1) Né à Puerto-Santa-Maria, dans l'Andalousie (Espagne) ; sa mère, dona Maria-Antonia-Garcia de la Quintana, eut pour père un député aux Cortès espagnoles.

Mais comme l'homme propose et Dieu dispose, le pieux vieillard, brisé à la fois par les austérités et les ans, dut cesser ses visites confraternelles au commencement de l'hiver 1867, qui fut aussi terrible que celui de l'année de la guerre franco-allemande.

Notre vieil ami, touchant au terme de son existence, nous écrivait le 6 décembre de cette même année : « ... J'attends, sans crainte, l'heure de l'éternel sommeil ; je suis prêt... » Et plus loin : ... *Dies mei transierunt et solum superest mihi sepulcrum...* » Quarante-trois jours après, le 18 janvier, sa belle âme allait se reposer sur le sein de Dieu. Comme au soir d'un beau jour, il s'éteignait sans souffrance, sans agonie, assisté d'un de ses neveux et d'une vieille servante.

La nouvelle de sa mort se répandit comme un coup de foudre. Toute la population de Roquefavour était consternée.

Le lendemain, son corps fut placé dans un cercueil de noyer et exposé dans une chapelle ardente, sur un lit de parade, couvert d'emblèmes et de couronnes. Après une première absoute, le cortège, conduit par l'abbé Cailas, et suivi d'une cinquantaine de personnes, se dirigeait sur Ventabren. Le temps était affreux :

vent impétueux, pluie et neige, de la glace partout, tel fut le bilan barométrique de cette triste journée.

Les dépouilles du regretté défunt arrivèrent péniblement, vers une heure du soir (1), à l'église paroissiale, et furent reçues par l'abbé Dau et l'abbé Courtès, curé-doyen de Berre (2). Ce dernier, au milieu de l'émotion générale, monta en chaire, et dans un langage qui semblait jaillir du cœur plus encore que des lèvres, prononça le panégyrique de ce prêtre bien-aimé. L'absoute solennelle, précédée des vêpres des morts, fut donnée par le recteur de la paroisse, le confident des dernières pensées de Jacques Martin (3).

C'est au pied de la grande croix (4) du cimetière de

---

(1) C'était un dimanche. La messe funèbre ne put être célébrée, vu l'heure tardive de l'arrivée du convoi. Le recteur de Coudoux et plusieurs autres de ses confrères assistèrent aux obsèques.

(2) Auteur de diverses brochures, notamment de celle sur *La Peine de Mort*, Marseille, 1872, imp. Olive.

(3) Deux jours avant sa mort, Jacques Martin avait reçu la visite de son confesseur.

(4) Cette croix fut érigée au nord de Ventabren, sur une toute petite place, au bas du village. Sa plantation rappelait une mission prêchée en 1824; transférée plus tard au milieu du cimetière, elle fut remplacée par une croix en fonte ajourée et

Ventabren que reposa, avant son transfert à l'ermitage, le solitaire de Roquefavour.

Sur sa tombe, point d'ornements, point de ces pompeuses démonstrations qui montrent le néant des vanités humaines. Sur le lit de mousse qui recouvrait le sol béni, l'insecte seul bruissait en l'honneur de Dieu son éternelle chanson, et semblait la voix prédestinée qui redisait à tous l'humilité de celui qui reposait à l'ombre du signe rédempteur.

---

installée, toujours à l'ancienne place, en face des grandes rampes que l'on a exécutées depuis, pour rendre l'accès du village plus facile.

On lit sur la face principale de son piédestal :

SOUVENIR DE LA MISSION ET DU JUBILÉ
DU 26 FÉVRIER 1865.

FABRICIENS MM.

JAILLET, CURÉ.	OLLIVIER, J^n^.
RICARD, MAIRE.	MATHERON, D. M.
JAUFFRET D. L. ADJ^t^.	MARROC, J^n^. A.
ROUARD, JOSEPH.	JAUBERT, F. L.

MONUMENT ÉRIGÉ PAR LA PIÉTÉ
DES FIDÈLES.

La face opposée porte seulement le millésime de la première plantation.

Les bustes animés, les pompeux monuments,
Font-ils parler des morts les muettes reliques (1) ?

« Pour les grands hommes, dirons-nous avec Bernard de Montmélian, le jour de la mort est véritablement le dernier jour de la vie. Leur dépouille mortelle, objet de dégoût, est précipitamment ensevelie ; la terre se referme à jamais sur elle et de toute cette grandeur humaine il reste : *Ci-git !* Pour les grandes vertus, au contraire, la mort est le premier jour de la vie, la gloire se lève sur leur tombeau et leur renommée commence où celle des grands finit. »

Son acte de décès fut inséré sur le registre paroissial dans les termes suivants :

« L'an mil huit cent soixante-huit et le dix-neuf janvier, ont été célébrées en l'église de Saint-Denis de Ventabren, les obsèques religieuses de Messire Jacques Martin, prêtre, religieux carme-déchaussé, âgé de soixante-dix-huit ans, fils de feu Auguste Martin et de ....., né à Pédrosillo-d'Alba, province de Salamanque, en Espagne, décédé à l'ermitage de Saint-Honorat de

(1) CHATEAUBRIAND. — *Les Tombeaux Champêtres.*

Roquefavour, hier à trois heures du matin. *Signé :* Dau, curé (1).

Plusieurs journaux et revues ont parlé de cette existence pleine d'honnêteté et de sympathie. Citons le *Mémorial d'Aix* :

« ..... Le P. Jacques, le cénobite aimable, l'hôte courtois de l'ermitage de Roquefavour, est mort dans un âge avancé. Le P. Jacques était Espagnol ; exilé de son pays à la suite des révolutions politiques, dégoûté du monde et de ses déceptions, il s'était réfugié

(1) Cet acte renferme une lacune importante, que nous sommes à même de pouvoir rectifier, et qui ne put être comblée faute de titres, au moment des funérailles. Nous voulons parler de la mère de Jacques Martin, qui s'appelait : Emmanuelle Rios. Il y a aussi une irrégularité en ce qui touche le lieu de sa naissance. Il faut *Pedrosillo-el-Raro, banlieue d'Alba de Tormes*, au lieu de Pedrosillo d'Alba. L'inscription de ce décès sur le registre de l'état-civil de la mairie de Ventabren, contient les mêmes erreurs et omissions.

Le n° 8 de la *Provence Illustrée*, aux Éphémérides de la ville d'Aix, par J.-B. Bourillon, fait mourir le P. Jacques le 26 janvier. C'est là une erreur, ainsi que le démontre clairement l'acte de décès.

L'*Almanach de Provence*, d'Alexandre Gueidon, fait également mourir l'ancien ermite de Roquefavour, le 26 janvier et ajoute qu'il vécut trente ans dans la solitude, au lieu de quarante.

en France, et avait trouvé le repos au fond de cette retraite pittoresque, où, avant lui, M. Porre (1) était venu ensevelir ses pensées et ses douleurs dans l'ancien prieuré de l'ordre de *Saint-Benoît,* dont il avait restauré les ruines. Le P. Jacques avait continué l'œuvre de M. Porre. Pendant quarante ans, il n'avait cessé d'embellir ce coin riant et ombragé, caché dans les replis de collines boisées de pins. Aussi, la chapelle où il célébrait régulièrement le service divin, s'était ornée, grâce à ses soins ; les jardins s'étaient couverts d'arbres et d'arbustes, et il avait fait un séjour enchanté de sa solitude érémitique. Le P. Jacques était affable et bienveillant pour tout le monde, serviable et dévoué par dessus tout... Aussi son souvenir vivra longtemps, et il a laissé la bonne odeur de ses vertus, de sa piété, des qualités de cœur et des manières affables que chacun avait pu éprouver à l'ermitage de Roquefavour (2). »

La Semaine Liturgique de Marseille, du 2 février 1868, consacra quelques lignes d'éloge à ce digne prêtre.

---

(1) Porre ne demanda jamais à être enseveli dans l'ermitage ; les chroniqueurs qui ont dit le contraire sont dans l'erreur.

(2) Les mots soulignés remplacent les inexactitudes que nous avons relevées dans cet article écrit *currente calamo.*

Le Propagateur du Var (bulletin de décembre de la même année) retraça les vicissitudes de la vie monastique du défunt en Espagne, à Rome et fit aussi mention de son profond savoir et de toutes ses vertus qui embellirent l'ermitage, son dernier asile.

A notre tour, désireux de rendre un solennel hommage à la mémoire de cet ancien ami, nous fîmes placer, le 29 septembre 1879, sur le mur latéral de la chapelle de l'ermitage, au-dessous du tableau de sainte Thérèse, une plaque en marbre avec cette inscription :

IN MEMORIA ÆTERNA ERIT JUSTUS.

A LA MÉMOIRE
DE MESSIRE JACQUES MARTIN,
PRÊTRE,
ANCIEN RELIGIEUX
DES CARMES DÉCHAUSSÉS,
PROCUREUR DE SON ORDRE A ROME,
NÉ A PEDROSILLO-EL-RARO
(ESPAGNE),
LE 25 MARS 1790,
DÉCÉDÉ A SAINT-HONORAT DE ROQUEFAVOUR,
LE 18 JANVIER 1868
APRÈS AVOIR DESSERVI
PENDANT QUARANTE ANNÉES
LA CHAPELLE DE CET ERMITAGE
ET DONNÉ L'EXEMPLE
DES PLUS AUSTÈRES VERTUS.

Le 20 octobre suivant, à notre sollicitation, la famille de Jacques Martin fut autorisée à faire exhumer du cimetière de Ventabren les restes du vénéré défunt et à les faire transporter dans un lieu préparé par nos soins à l'ermitage de Saint-Honorat : « Considérant, dit l'arrêté du maire, que la mémoire du défunt et l'honorabilité de sa famille se recommandent à la bienveillance de l'autorité; considérant, en outre, que les restes de Jacques Martin sont déposés dans une fosse du cimetière communal depuis plus de douze ans; que, dès lors, il n'y a plus à redouter d'inconvénients sérieux pour la sécurité publique, arrêtons que l'exhumation aura lieu le 23 octobre, à neuf heures du matin. »

Au jour susdit étaient groupés autour de la tombe où reposait l'ancien desservant : Lucius Martin, gardien de l'ermitage ; Lucius Bernal, officier au 14me régiment d'infanterie d'Amérique, à Puenta-la-Reina (Espagne) (1), l'un neveu, l'autre petit-neveu du défunt; Louis-Michel du Luc, et celui qui trace ces lignes.

---

(1) Bernardo Bernal, son frère, fut appelé par son oncle Lucius Martin, à venir rester avec lui. C'était, si nous ne nous trompons, en 1873. Un jour, ayant eu l'imprudence de traverser l'Arc, près les Milles, sur une passerelle mal équilibrée,

Après les prières d'usage, dites par le recteur de Ventabren, convoqué à cet effet, les ossements mêlés à des fragments de soie rouge et violette que nous reconnûmes, malgré leur altération, pour être ceux d'une chasuble que nous avions offerte à Jacques Martin, furent placés dans une cassette qui fut ensuite scellée par le secrétaire municipal.

Ce pénible examen terminé, tous les assistants s'acheminèrent vers Roquefavour, précédés du triste dépôt,

---

il tomba dans la rivière et y périt. On l'inhuma aux Milles. Pauvre jeune homme! Non loin de ce point, se trouve, au milieu d'une prairie, une pierre qui mentionne le trait ci-après :

En 1809
Mr d'Olivary,
propriétaire de Campredon,
a redressé le cours de
l'Arc qui dévastait ses
terres et celles de ses
voisins. Le Comice Agricole
d'Aix, reconnaissant le
mérite et le succès de ses
travaux, lui a décerné
en 1859, *une médaille*
d'honneur.

—

Le Comice a été fondé en 1856
par Mr A. Delmas, sous-préfet d'Aix.

voilé de noir, que portait le fossoyeur, devant lequel marchait un porte-croix. A midi, le cortège arrivait à l'ermitage.

Le cercueil fut placé dans l'oratoire de Sainte-Philomène, transformé en chapelle ardente. Les lampadaires étaient garnis de cierges, provenant de la grande mission qui évangélisa Marseille en 1820 (1). Après l'absoute donnée par l'abbé Cailas, chapelain du château de la *Félicité*, décédé le 29 juillet 1880, l'inhumation définitive de l'ancien desservant s'effectua vers le soir de ce même jour.

Dans l'excavation affectée à ses dépouilles, nous déposâmes la relation de tout ce qui s'était passé dans cette douloureuse journée; après l'avoir écrite sur parchemin et signée avec tous les témoins, nous l'introduisîmes dans un tube en verre, fermé à l'empreinte des armes d'Espagne; puis chacun se retira, les uns redisant les nobles exemples qu'avait dans sa longue existence donnés le saint ermite, et nous, ne songeant qu'à l'ami disparu et dont il ne restait, néant des choses humaines! que quelques ossements blanchis.

---

(1) Nous les tenions de notre pieuse famille.

Le 19 janvier, à l'occasion du douzième anniversaire de la mort de Jacques Martin, on célébrait avec plus d'éclat cette translation dans la chapelle magnifiquement décorée.

Qu'on nous permette d'entrer dans quelques détails (1).

Toute tendue de damas noir, elle était rehaussée par des bandeaux de velours lamés et frangés d'argent. Une croix monumentale au milieu de laquelle brillait, sur un écu d'azur, le mot *Spes*, dominait une sorte d'échelle mystérieuse qui surgissait du tabernacle. Des lampes funéraires, d'une grande allure artistique, ornaient les gradins de l'autel et les crédences latérales.

---

(1) La *Semaine Religieuse d'Aix* et l'*Echo des Bouches-du-Rhône* annoncèrent ainsi cet anniversaire :

« Un service solennel aura lieu le 19 janvier dans la chapelle de l'ermitage de Roquefavour.

« Un *Miseremini* de Léopold Aubert et divers autres motets, avec accompagnement d'orgue et de violon, seront exécutés pendant la grand'messe qui sera suivie de l'absoute.

« M. l'abbé Courtès, curé-doyen de Berre, assisté d'un nombreux clergé, présidera cette touchante cérémonie.

« La chapelle sera somptueusement décorée par M. Henri Roman, tapissier-décorateur à Marseille. »

Les armes de l'ordre des Carmes, émaillées d'or et d'argent, faisaient face au sanctuaire.

Dans un grand cartouche placé sur la tombe de Jacques Martin, on lisait ces paroles de l'Ecriture : *Beatus vir cui non imputavit peccatum, nec est in spiritu dolus*. Les flambeaux liturgiques de l'autel portaient le chiffre et les attributs du regretté desservant.

Divers écussons appendus, avec symétrie, sur les draperies rappelaient les principales étapes de la vie sacerdotale de l'homme de Dieu.

Un catafalque, dressé sous un dais de velours, abritant les insignes du prêtre, occupait le centre de la chapelle, devenue trop étroite ce jour-là pour contenir les fidèles qui étaient venus payer un suprême tribut d'hommages à sa mémoire.

Le sol était littéralement couvert de tapis.

L'abbé Courtès (1), entouré de plusieurs prêtres,

---

(1) Mis à la retraite au bout de quelques mois, à cause de ses infirmités, l'abbé Courtès rendait, à Aix, son âme à Dieu, le 23 octobre 1881, et, par une coïncidence étrange, l'abbé Carle, son successeur, le suivait dans la tombe deux jours après, laissant, comme son prédécesseur, d'excellents souvenirs dans ce chef-lieu de canton.

chantait la grand'messe, et n'eut garde d'oublier combien il était heureux de parler de son ami en rappelant sa vie toute remplie de pieux enseignements.

M. Léopold Aubert, violoniste distingué, exécutait la marche funèbre de Chopin et la gracieuse rêverie de Schumann. M. Louis Bossy tenait l'orgue d'accompagnement. Le plain-chant était conduit par le chantre de la paroisse de Saint-Ferréol, à Marseille. Que fallait-il de plus ?

Au sortir de la messe, les assistants recevaient, en souvenir de cet anniversaire, le portrait photographique de Jacques Martin, tracé par une main amie, et exécuté par M. Camille Brion (1).

A deux mois d'intervalle, un coup aussi cruel qu'inattendu frappait le paisible ermitage.

Lucius Martin, bien connu par l'aménité de son caractère, succombait le 23 mars, à la suite d'une congestion cérébrale. C'était un excellent garçon que nous regretterons toujours. Il avait ce qu'on peut appeler la foi espagnole, vive et ardente. Doué d'une grande mé-

---

(1) Voir la *Gazette du Midi* du 24 janvier 1880 et la *Semaine Liturgique de Marseille*, n° 909.

moire, il jetait volontiers un regard sur le passé et se plaisait à nous traduire, avec esprit, les anecdotes piquantes et curieuses touchant son pays et le vallon de Saint-Honorat où il avait vécu trente-sept années (1843-1880) (1).

Il s'était engagé dans les liens du mariage le 29 janvier 1879, et par son testament du 4 mars suivant, notaire Renaudin, à Marseille, il avait prescrit formellement à ses légataires le gardiennage et l'exploitation de l'ermitage, objet de son affection et de sa sollicitude (2).

---

(1) Il n'était d'aucun ordre religieux et ne disait par conséquent pas la messe, comme l'ont écrit plusieurs chroniqueurs. Il était tout simplement laïque, n'a porté la robe qu'à cause de son oncle, et c'est à tort qu'on a essayé de le qualifier de *Père*.

(2) Nous regrettons que Lucius Martin n'ait pas fait une fondation pour assurer à perpétuité la célébration du service divin les dimanches et fêtes, ou, si l'on préfère, jusqu'à l'expiration du bail emphytéotique.

A la mort de son oncle, le service dominical, forcément discontinué pendant quelque temps, fut rétabli d'une façon régulière à la demande des habitants du quartier.

A partir de 1868, les desservants furent :

MM. Cavalier, ancien recteur de Cadeneaux ;
Raynaud, professeur au Petit Séminaire d'Aix, puis vicaire à Jouques ;

Roquefavour, hier à trois heures du matin. *Signé :* Dau, curé (1).

Plusieurs journaux et revues ont parlé de cette existence pleine d'honnêteté et de sympathie. Citons le *Mémorial d'Aix* :

« ..... Le P. Jacques, le cénobite aimable, l'hôte courtois de l'ermitage de Roquefavour, est mort dans un âge avancé. Le P. Jacques était Espagnol ; exilé de son pays à la suite des révolutions politiques, dégoûté du monde et de ses déceptions, il s'était réfugié

(1) Cet acte renferme une lacune importante, que nous sommes à même de pouvoir rectifier, et qui ne put être comblée faute de titres, au moment des funérailles. Nous voulons parler de la mère de Jacques Martin, qui s'appelait : Emmanuelle Rios. Il y a aussi une irrégularité en ce qui touche le lieu de sa naissance. Il faut *Pedrosillo-el-Raro, banlieue d'Alba de Tormes*, au lieu de Pedrosillo d'Alba. L'inscription de ce décès sur le registre de l'état-civil de la mairie de Ventabren, contient les mêmes erreurs et omissions.

Le n° 8 de la *Provence Illustrée*, aux Éphémérides de la ville d'Aix, par J.-B. Bourillon, fait mourir le P. Jacques le 26 janvier. C'est là une erreur, ainsi que le démontre clairement l'acte de décès.

L'*Almanach de Provence*, d'Alexandre Gueidon, fait également mourir l'ancien ermite de Roquefavour, le 26 janvier et ajoute qu'il vécut trente ans dans la solitude, au lieu de quarante.

en France, et avait trouvé le repos au fond de cette retraite pittoresque, où, avant lui, M. Porre (1) était venu ensevelir ses pensées et ses douleurs dans l'ancien prieuré de l'ordre de *Saint-Benoît*, dont il avait restauré les ruines. Le P. Jacques avait continué l'œuvre de M. Porre. Pendant quarante ans, il n'avait cessé d'embellir ce coin riant et ombragé, caché dans les replis de collines boisées de pins. Aussi, la chapelle où il célébrait régulièrement le service divin, s'était ornée, grâce à ses soins ; les jardins s'étaient couverts d'arbres et d'arbustes, et il avait fait un séjour enchanté de sa solitude érémitique. Le P. Jacques était affable et bienveillant pour tout le monde, serviable et dévoué par dessus tout... Aussi son souvenir vivra longtemps, et il a laissé la bonne odeur de ses vertus, de sa piété, des qualités de cœur et des manières affables que chacun avait pu éprouver à l'ermitage de Roquefavour (2). »

La Semaine Liturgique de Marseille, du 2 février 1868, consacra quelques lignes d'éloge à ce digne prêtre.

---

(1) Porre ne demanda jamais à être enseveli dans l'ermitage ; les chroniqueurs qui ont dit le contraire sont dans l'erreur.

(2) Les mots soulignés remplacent les inexactitudes que nous avons relevées dans cet article écrit *currente calamo*.

Nous étions dans les Alpes au moment de sa mort et bien loin de prévoir que cette nature si vigoureuse serait sitôt brisée. Il nous a été pénible de n'avoir pu assister à ses obsèques qui furent honorées d'une suite nombreuse et sympathique (1).

MM. Chaix, professeur au Petit Séminaire d'Aix;
Hosanna, prélat de Babylone (transitoirement);
Sabathier, vicaire aux Milles, ensuite à Gardanne.
Guiramant, vicaire aux Milles, appelé depuis peu à Notre-Dame-la-Major, d'Arles.

Actuellement en exercice :

MM. A. Michel, recteur aux Milles;
Imbert, vicaire aux Milles, précédemment à Septêmes.

L'abbé Michel, avec le don de la parole qu'on lui connaît, continue avec zèle les pieuses traditions du P. Jacques.

(1) Les *messes noires* dites à l'ermitage furent, hélas! bien nombreuses en 1880. Après l'anniversaire du 19 janvier et les obsèques du 24 mars, il y eut, le 8 avril, un service de huitaine pour le repos de l'âme de Lucius Martin, célébré par le recteur de Ventabren, auquel se joignit le clergé des Milles.

Le 27 septembre, un concours immense d'amis éplorés vint assister à la messe de sortie de deuil célébrée à la mémoire de Jules Caire, décédé à Roquefavour le 19 de ce même mois. Agé de dix-sept ans, plein de santé et d'insouciante gaîté, souriant à mille espérances, il fut en quelques jours emporté par la mort impitoyable. Nous nous souvenons des larmes qu'arracha à tous son trépas prématuré, et nous nous associâmes nous-même

Son corps repose à Ventabren, et par les soins de Mme Martin, sa veuve, on lit sur la tombe :

ICI REPOSE
LUCIUS MARTIN
GARDIEN DE L'HERMITAGE
DE SAINT-HONNORAT
DÉCÉDÉ LE 23 MARS 1880

VI.

Nous venons de parler des anachorètes qui ont vécu dans cette retraite depuis sa restauration ; nous ne pouvons maintenant passer sous silence la délicieuse enceinte qui fut leur asile.

---

de tout cœur aux regrets unanimes qui se firent jour lorsque, à Marseille, son cercueil voilé de couronnes et de fleurs emporta ce qui restait de cet infortuné jeune homme.

La mort, il est vrai, est sans pitié ; mais on n'en a pas moins le cœur brisé en songeant à son inflexibilité en présence de tant de jeunesse et de tant d'avenir.

Le 9 octobre, nous faisions célébrer un service commémoratif pour l'âme de notre excellente mère, décédée le 6 octobre 1877.

Et enfin, le 10 novembre, eut lieu la messe annuelle, suivie de l'absoute solennelle pour les fidèles défunts de la localité, décédés pendant l'année.

Arrivé à nouveau devant la porte brune du clos, nous en franchissons le seuil. C'est ici que les détails s'imposent et nous les croyons assez intéressants pour plaire à nos lecteurs.

Dès l'entrée, un berceau de vignes s'étend jusqu'au logement du gardien, sous lequel s'abrite l'oratoire de Sainte-Philomène ; le ruisseau d'une source voisine y murmure sous la berle en émaillant de ses gouttelettes l'herbe altérée du sentier. Des bancs de pierre sont placés tout à côté, comme pour inviter le visiteur au repos en même temps qu'au recueillement. Saluons, en passant, l'image de saint Joseph et pénétrons dans

L'église qu'un cordon de rochers environne
De la verte vallée est comme la couronne.
. . . . . .
Entrez ; nulle splendeur, point de vastes arceaux,
De piliers de granit, de cierges en faisceaux,
D'ogives, de festons, de vitraux, de treillages,
Ni de preux chevaliers sur leur tombe affaissés,
Ni de saintes de marbre aux doux yeux abaissés,
Et sans ciboire d'or, sans rosaces, sans dôme,
On y prie aussi bien qu'à Saint-Pierre de Rome (1).

---

(1) *Saint-Jean-du-Désert,* par Gaston de Flotte. C'est dans l'église rurale de Saint-Jean-du-Désert que repose Moustiés, échevin de Marseille, l'un des héros de la peste de 1720.

A défaut de tout caractère architectural, ce sanctuaire rustique, formé d'une nef voûtée en berceau plein cintre, possède un ameublement assez élégant. Le revêtement de son unique autel est blanc et or, rehaussé de sculptures et d'un groupe d'anges aux ailes d'argent. La Vierge du Carmel, *decor Carmeli*, est debout sur le tabernacle; des candélabres et des vases de fleurs, distribués avec goût sur les gradins, l'ornent admirablement. Deux beaux reliquaires complétaient naguère la gracieuse ordonnance de cet autel; ils ont été récemment vendus (nous préférerions dire offerts) à Mademoiselle Garavaque de Trébillane, pour la nouvelle et jolie église de Cabriès-Calas, dont elle est une des plus zélées bienfaitrices (1).

---

(1) Ces reliquaires étaient, en 1862, dans la grotte de la Magdeleine et renfermaient alors des ossements non authentiques de saint Dilect et de saint Victorin; mais, depuis cette époque, les restes de ces deux saints furent remplacés, en notre présence, par les reliques de saint Jacques, de saint Mathieu, de saint Augustin et de sainte Thérèse; les reliquaires furent complètement remis à neuf, à nos frais, et ont figuré jusqu'à la mort du P. Jacques, sur l'autel principal de la chapelle.

C'est donc à tort que l'auteur de l'article sur *Roquefavour*, publié dans la *Provence Artistique* du 15 janvier dernier, a

Pour cacher les grossiers peinturages des murs du sanctuaire, une main intelligente y a placé des tentures rouges sur lesquelles se détachent les statues dorées de saint Honorat, évêque d'Arles et de saint Jacques de Compostelle.

La partie inférieure de la chapelle, autour de laquelle règne un Chemin-de-Croix, offert par M. Alfred D., de Marseille, est garnie de bannières et d'oriflammes portant l'effigie ou le monogramme des saints protecteurs de l'ermitage (1).

Nous recommandons aux amateurs deux tableaux assez bons : *une Magdeleine* (école vénitienne) et une *Annonciation*, sur bois (école flamande). La grande toile du maître-autel porte la date du 1er août 1788 ; elle représente la Vierge immaculée entourée de saint Honorat et d'une vierge martyre, sans valeur artistique.

écrit, involontairement sans doute, que les restes des SS. Dilect et Victorin existent encore et qu'on peut les voir dans la grotte de la Magdeleine.

(1) Saint Honorat en est le titulaire; Notre-Dame-du-Mont-Carmel, saint Jacques-le-Majeur et saint Félix de Valois en sont les patrons secondaires.

La tribune était autrefois meublée d'un orgue qui fut inauguré solennellement le 18 septembre 1864. Il était du facteur V. Mustel, de Paris, et les nombreux artistes qui l'essayèrent furent unanimes dans leur flatteuse appréciation (1).

Quoique l'instrument qui le précéda fût d'une perfection bien moindre, il présida néanmoins à de charmantes auditions musicales, entre autres celle de 1864, donnée le jour de l'Ascension, et où se firent entendre des artistes remarquables.

L'Ave Maria de Gounod fut chanté par Mademoiselle Moreau, qui recueillait, à cette époque, au Grand Théâtre de Marseille, de chaleureux applaudissements dans le *Cheval de bronze*, son vrai triomphe. L'*Air*

---

(1) Avant l'installation de l'orgue de Mustel, les chants liturgiques étaient accompagnés par un orgue *Alexandre*, de dimension ordinaire. Ces divers instruments furent tour à tour tenus par Ludovic Benza, Mlle Hélène S., MM. P. Maurel, A. Rimbaud et Albert Caillol, actuellement organiste de la paroisse de Saint-Flavien, au Mourillon, près Toulon.

Nous avons de ce dernier plusieurs *motets* et des *litanies* qu'il dédia au P. Jacques, notre bien respectable ami.

Depuis le 3 juillet dernier, nous avons fait placer un grand orgue *Alexandre*, qui nous appartient, et que nous serons heureux de mettre à la disposition d'un organiste de bonne volonté.

d'église de Stradella fut confié à l'archet de M. A. Rimbaud, violoncelliste, et l'hymne du *Regard de Marie* (poésie de H. Matabon), musique de Vincent Aymès, fit valoir la voix pure et sonore de Ludovic Benza, lauréat du Conservatoire de Marseille (1).

---

(1) Mort à Paris dans toute la force de l'âge, en octobre 1874, au moment où le plus brillant avenir s'ouvrait devant lui. Ludovic Benza est l'auteur des couplets patriotiques du *Maître d'École alsacien*, dont le refrain :

« La patrouille allemande passe,
« Baissez la voix, mes chers petits,
« Parler français n'est plus permis
« Aux petits enfants de l'Alsace...

a fait le tour de la France.

Nous donnerons un jour la biographie de ce compositeur, en mettant en lumière ses compositions religieuses, dramatiques et légères, et plus particulièrement celles qui sont en notre possession, inédites ou peu connues, notamment deux *motets* en l'honneur de l'Eucharistie ; *Notre-Dame-des-Oliviers*, paroles de Paul Reynier ; une *Vierge vendue*, paroles de Louis Brès ; *Petite fleur*, poésie de Félix Leroy ; la *Mort d'un soldat de Don Carlos*, paroles d'Edmond Lachamp ; le *Mot que j'oserai dire* et *Espérance*, une chansonnette et une élégie, paroles de Frédéric Aubert ; le *Jour des Morts* et le *Pauvre Fou*, paroles d'Ernest Farrenc ; *Doux ramage*, paroles de Victor Prié, etc., etc.

Victor Prié était son parolier favori ; en parlant de lui, Benza nous écrivit un jour : « ...J'ai envoyé à Prié une mélodie qui t'irait, je crois, très bien ; elle est intitulée : *La Brise*... » Pour bien éclairer nos lecteurs, nous devons ajouter que l'interprétation de ces diverses créations nous avait été confiée ; on comprendra

On remarquait, mêlés aux fidèles : Bryon-Dorgeval, l'auteur de l'opéra d'*Ivan IV* (1) ; Hippolyte Matabon, le brillant lauréat des *Jeux-Floraux* ; Signoret fils, le sympathique harpiste de la salle Beauvau ; Léopold Aubert, violoniste distingué ; ça et là de jeunes étudiants, venus d'Aix, qui occupent à cette heure un rang dans notre magistrature (2).

Les strophes du *Regard de Marie*, qui rappellent les compositions de Schubert, furent propagées dans le dilettantisme, par un ami de Chopin, M. Hippolyte Lecourt, ancien bâtonnier du barreau marseillais, l'hôte aimable d'Aurore Duvedant, plus connue sous le nom de George Sand.

---

ainsi que nous ayons à cœur d'écrire la vie artistique de Benza, qui fut notre compatriote et ami.

Il est aussi une chanson légèrement gauloise : le *Vieux Jardinier*, dont les couplets, sans nom d'auteur, attribués à tort à Benza, furent par nous modifiés. La musique en est ravissante et exige une interprétation fine et délicate. Elle a vu les feux de la rampe de tous les cafés-concerts de Paris et de la province, mais nous aurions préféré la saluer dans l'intimité.

(1) V. notre *Essai critique sur l'opéra d'Ivan IV*, publié en 1876.

(2) Deux avocats généraux et notre ami Léon Perrin, depuis notaire à Autun, qui nous écrivait au sujet de cette fête : « Art et nature, et votre aimable invitation, sont plus qu'il ne faut pour me faire désirer de prendre part à cette audition musicale. »

George Sand aimait Roquefavour. Dans une lettre en style très provençal, où elle tutoie Buloz, à propos d'un prix de 20,000 francs qu'elle espérait obtenir de la galanterie des Quarante, elle dit à peu près ceci :

« *De la Cannebière*. Sais-tu que ce prix me conviendrait, bagasse ! Puisque les médecins m'ordonnent le midi, z'acèterai, du côté de Roquefavour, une jolie bastide, où je recevrai mes amis, *lou tron de l'er* (1). »

L'auteur de la *Petite Fadette* ne s'est jamais fixée à Roquefavour. Cependant, au milieu des excursions capricieuses qu'elle faisait, elle eut un jour la fantaisie de visiter la villa Michel-Pastoret, où nous passâmes de si délicieuses soirées, villa acquise depuis et embellie par M. François Caire, ancien conseiller municipal de Marseille (2).

---

(1) *Salut Public*, Lyon, mai 1863.

(2) La villa de M. François Caire, située au bord de la rive gauche de l'Arc, fait partie du territoire des Milles ainsi que le restaurant Arquier, rendez-vous des gourmets. Ces deux bâtiments sont séparés par le chemin vicinal 10 *bis*. C'est chez François Arquier que se réunirent, le 23 mai 1880, les *Félibres*, présidés par Frédéric Mistral. Le menu du banquet était ainsi composé :

COUMPANAGE. *Raifouert dei Mielo.—Oulivo de Coudous.—Buèri*

On crut un instant qu'elle se laisserait séduire par la beauté de notre Asnières provençal; mais Tamaris (1), près Toulon, « ce coin de terre, la pointe la plus méridionale que la France pousse dans la Méditerranée », eut sa préférence, au moment où sa santé bien ébranlée lui prescrivit le repos le plus absolu (2).

Revenons à la chapelle sans tarder davantage.

Sous l'arc intérieur de sa porte d'entrée, on distingue un *ex-voto* romain longtemps perdu et cherché :

V. S. L. M.

---

d'Aguio.—Saussissot d'Arle.—Lesco de cambajoun de Beù-Recuei. — INTRADO. *Pastissoun à la Bechamèio.— Cousteleto d'agneù de Ventabren emé de pichot pese de Roco-Favour.—Fielet de buou à la berigoulo de Vitrolo emé de rabasso de Trevaresso.* — ROUSTIT. *Veulaio de Velau.— Aspergo de la Merindolo.—Poumo-d'amour â la prouvençalo.— Ensalado maienco à l'oli d'Ais.* — *Boumbo jalado.*— DESSERVO. *Amendoun.— Agrueto de La Faro.* — *Frago de Sant-Pouent. Bescuchèlo de touto meno.*

Nous recommandons le restaurant Lèbre, agréablement placé aux bord de la rive droite de l'Arc, à l'ouest de Roquefavour.

(1) *Tamaris,* par Georges Sand, 3e édition, 1866.

(2) Un de nos amis, M. Darius Pellenc, alors premier violon au Grand-Théâtre de Toulon, lui fit hommage d'une valse élégante intitulée : *Tamaris.*

Cette inscription épigraphique fut retrouvée lors de l'établissement de la tribune actuelle.

Ces sigles, dont l'usage remonte à la plus haute antiquité, signifient, d'après Pitton (1), qui les complète :

AGATHOPUS

Votum Solvit Liberatus Morbo ou *lubens merito.*

A l'époque où les Romains dominaient dans les Gaules, un duumvir, on plutôt un juge, de la ville de Vienne, en Dauphiné, ayant été délivré d'une maladie, vint accomplir un vœu en l'honneur du dieu qui, à cette époque, devait être en vénération à Roquefavour, la déesse Hygie, peut-être. Il n'y a là rien d'invraisemblable, nous dit notre ami I. Gilles; car on sait que les chapelles dépendant des habitats celtiques sont généralement entourées de tombeaux chrétiens du XIe siècle, et, par une exception qu'il importe de noter, ceux qui entourent Saint-Honorat sont gallo-romains, d'où

(1) *Histoire de la ville d'Aix*, imprimée en 1666.

« Agathopus ayant été délivré d'une maladie, a rendu son vœu. »

l'on peut conclure que l'ancien prieuré de Roquefavour a été précédé d'un temple païen.

Une épitaphe placée à droite de la porte d'entrée de la chapelle, nous transporte au XIIIe siècle; malgré la mauvaise forme et les entrelacements de lettres, on y lit des mots qui paraissent prouver qu'elle devait être rimée. La voici :

ANNO INCARNA...
MCCXIX OBIIT
VIDIT QUOMODO VIDETIS
ET MULTA ALIA BONA.
CUJUSANIMA EJUS
REQUIESCAT IN PACE
QUOD ES FUI, QUOD SUM ERIS
MEMENTO QUOD ES CINIS DE PUTREDINE
QUID PRODEST GLORIA CARNIS
MEMENTO QUOD MORIERIS (1).

« Il est mort l'an 1219 de l'Incarnation. — Comme « vous il a vu beaucoup de bonnes choses; que son « âme repose en paix. — J'ai été ce que tu es; tu seras « ce que je suis; souviens-toi que tu n'es que cendre « et pourriture. — A quoi sert la gloire de la chair. « Souviens-toi que tu mourras. »

---

(1) V. notre *Notice sur l'Ermitage*, 1re édition, et le *Tableau synoptique sur Roquefavour*, imprimé par Aubin, en 1849.

C'est bien là le style de l'époque, style entrecoupé d'antithèses et d'oppositions, joignant au mépris de la chair ce souvenir de la mort que la philosophie chrétienne du temps tenait à laisser constamment debout dans le cœur de tout être vivant.

Le bâtiment, contigu à la chapelle, renferme le logement du gardien ; quelques tables, des chaises, le tout en bois commun ; des gravures de saints encadrées et des instruments de jardinage, en composent tout l'ameublement.

A l'extérieur, on voit aussi des bancs formés en partie de pierres tumulaires, sur le dos desquels on lit des noms comme ceux-ci :

CLAVDE : : C B | : : BARROVT....

Ces fragments d'inscriptions sembleraient indiquer l'existence d'un cimetière à Saint-Honorat. N'a-t-on pas trouvé, le 25 juin 1880, en creusant le sol pour l'établissement d'une citerne, sous les marches de la porte d'habitation, un crâne humain ? Ne sait-on pas qu'au moyen-âge, l'usage était de déposer dans les cloîtres et les abbayes, voire même dans les prieurés, les restes des religieux qui y avaient vécu ? L'évidence

en est démontrée ici par la découverte de cette tête de mort qui fut portée, le soir de ce même jour, au cimetière de la commune.

Derrière le bâtiment central s'élèvent de grands tilleuls, entourés de rochers d'un aspect amphithéâtral. Le pin aux aiguilles sombres et blondes, l'yeuse au tronc noueux, le lierre éternellement vert, encadrent ce vigoureux tableau, où la main de l'homme essaie, mais en vain, de le disputer à l'œuvre de Dieu ! C'est là que se trouve la source qui glougloute dans le cresson et, à la suite, de vastes bassins où se démène une fourmilière de jeunes barbeaux.

Au-dessus du niveau du réservoir qui fait face au mur ouest de la chapelle, parmi les larges veines rouges et grises, parfois violacées du calcaire, que baigne l'eau tombée du roc, on remarque, gravé en creux, le symbole héraldique ci-après :

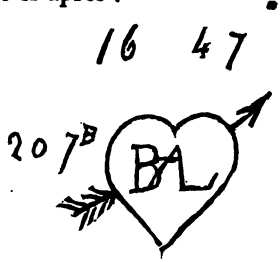

Il est aisé de reconnaître dans cette figure le monogramme des Blacas, qui furent seigneurs et prieurs de Ventabren et de Roquefavour. Ne serait-ce pas un souvenir du troubadour Pierre, l'un des membres de cette illustre famille ? Le provençal Sordel semble venir à notre aide lorsque, dans sa satirique tenson, il invite les princes de l'Europe « à venir manger du cœur du Grand-Guerrier, pour être animés de sa bravoure et de sa valeur. » Dans ce curieux spécimen de littérature romane, Sordel fait défiler : Frédéric II, Louis IX, Henri III, Ferdinand III, Jacques d'Aragon, Thibaud, comte de Champagne et Raymond Bérenger IV, comte de Provence :

. . . . . .

Al comte de Toloz'a ops qu'en manje be.
Si l membra so que sol tener e so que te.
Quar si ab autre cor sa perda non reve,
No m par que la revenh'ab aquel qu'a en se.
El combs Proensal tanh qu'en mange, si l sove
Qu'om que dezeratatz viu gaire non val re
E si tot ab esfors si defen ni s capte,
Ops l'es mange del cor pel gran fais que soste.

Bertrand d'Allamanon, sans atteindre la hardiesse

et l'originalité de Sordel, a le tour plus délicat, plus ingénieux et plus galant.

Qu'on en juge par ce gracieux madrigal :

De l'arma d'en Blacas pens Dieus lo glorios
Qu'el cor es ab aquelhas de qu'el era envejos.

« Que le Dieu glorieux prenne soin de l'âme de « Blacas ; quant à son cœur, il est avec celles qu'il a « le plus aimées. »

M. J.-E. Doste, dans son intéressante brochure sur les *Blacas, légendes et documents,* parue en 1876, à laquelle nous avons fait divers emprunts, nous dit que Blacas, d'après l'historien de sa vie écrite en provençal, « était un noble baron, puissant, riche, généreux, bien fait, qui aimait les femmes, la galanterie, la guerre et la dépense; il se plaisait à tenir cour plénière, à être magnifique, à faire du bruit; il aimait le chant, le plaisir, et tout ce qui donne de l'honneur et de la considération. Personne n'eut jamais autant de plaisir à recevoir que lui à donner. Il nourrit les nécessiteux et fut le protecteur des délaissés. Plus il avança dans la vie, plus l'aimèrent ses amis et le craignirent ses ennemis; plus aussi il vécut, plus s'accrurent sa sagesse,

son savoir et même son penchant pour la galanterie : *E crec sos sens, e sos sabers, e sa gaillardia, e sa drudaria.* »

Les œuvres de ce chevaleresque troubadour, plusieurs fois éditées, se composent de seize pièces, intelligemment mises en lumière pour la première fois par M. Doste.

Quant à notre monogramme du XVIIe siècle, jusqu'à preuve du contraire, nous l'attribuons aux Blacas, dont les armes portent *d'argent, à l'étoile à six rais de gueules* (1).

Passons maintenant du profane au sacré et gravissons :

..... le sommet rocheux
Où plane la maison divine (2).

---

(1) *L'Histoire et Chronique de Provence de César Nostradamus.*

Notice historique sur Moustiers, par J.-E. Doste, 1874.

Géographie des Basses-Alpes, par J.-J.-M. Féraud, 1849.

(2) *Ma Petite Maison*, idylle de notre ami Hippolyte Matabon, couronnée aux Jeux-Floraux de Toulouse, en 1879. Nous sommes heureux de pouvoir dire à cette place que cette pièce a valu à son auteur le titre d'*Horace provençal.*

Pour la cinquième fois, le charmant poëte vient d'obtenir *un Œillet* aux Jeux-Floraux, pour son idylle : *L'Heure vermeille* (mars 1882).

On a compris que nous voulons parler de la grotte de la Magdeleine qui fut, antérieurement aux Bénédictins, l'ermitage primitif de ce lieu. Dans une excavation naturelle, jadis ouverte à tous les vents, murée depuis 1840, et où l'on découvrit des monnaies des Xe et XIe siècles, la sainte recluse est couchée sur un lit de granit. C'est l'œuvre de François Truphème, un Aixois qui s'est fait un nom comme sculpteur (1).

Au-dessus de cette grotte, il en est une autre plus spacieuse, où l'on voit une madone telle que les dépeint dans ses *Oratoires* Jean Aicard, le poète toulonnais.

. . . . . .
Crevassés du haut jusqu'en bas,
Ils sont tristes à toucher l'âme ;
Souvent le saint n'a pas de bras,
Ou l'enfant manque à Notre-Dame.

---

(1) Elève de Bonnassieux, médaillé en 1864 et 1865, son ciseau a animé, en 1860, de concert avec Ramus, Chabaud, Ferrat et Michel, les statues et les détails d'ornementation de la fontaine monumentale qui décore la *Rotonde*, à Aix. En 1862, en compagnie de ces mêmes artistes, Truphème fut chargé des sculptures de la Chambre correctionnelle et des deux Chambres civiles du Palais-de-Justice de Marseille. En 1875, l'Etat fit don au *Musée de Longchamp*, d'une ravissante statue en marbre de ce même artiste : le *Moineau de Lesbie* : « Sans cesse il appelait Lesbie de son gazouillement. »

Rien de plus vrai ! Quel délabrement ! Aussi c'est sur ces murs que les touristes font déborder de préférence leurs émotions ; tout sert à cette manifestation exubérante ; sur les bois, sur les pierres, sur les statues, sur le roc lui-même, se mêlent et s'entrelacent mille noms, mille chiffres de visiteurs plaisants ou de voyageurs indiscrets. Renouvelés d'Estelle et Némorin, ces cœurs gravés ou ces initiales noircies vous démontrent irréfutablement combien la nature humaine est peu sérieuse ! et cela, surtout, en présence d'un spectacle si imposant, dans une région où l'âme du penseur se recueille si volontiers pour admirer et rêver !....

N'est-ce pas le cas de rappeler ce distique d'un observateur :

Vos noms sont plus petits que votre signature :
Vous n'inscrivez de grand que votre vanité !...

Que le lecteur nous pardonne cette boutade ; mais la nature est pour nous une amante et nous n'aimons pas qu'elle soit profanée.

Cet oratoire de la Vierge est flanqué de deux terrasses, une à droite et une à gauche. A l'extrémité de

chacune d'elles, où butinaient il y a dix ans plusieurs générations d'abeilles, se voyaient deux statues en demi-hauteur du XIIe siècle, extraites d'une chapelle romane.

Peut-être ornaient-elles un tombeau ou un autel en forme de calvaire; la Mère du Christ en pleurs et un évangéliste tenant un livre, le disciple bien-aimé, sans doute, telles étaient ces deux figures que possède depuis une dizaine d'années M. I. Gilles. Elles sont en pierre et furent découvertes, il y a un demi-siècle, dans les fondements d'une papeterie, près de l'Arc (1).

A notre avis, cependant, elles devaient plutôt avoir appartenu à la chapelle de Saint-Georges, située à l'entrée du vallon de Saint-Honorat, sur l'emplacement où le restaurateur Samat contruisit ses remises. Ce qui nous fait pencher en faveur de cette hypothèse, c'est l'endroit même où on les trouva, sur le bord de la rivière, assez loin par conséquent de l'ermitage.

---

(1) Nous écrivions en 1858 que ces deux figures devaient être des pleureuses et d'origine païenne. Nous constatons aujourd'hui le contraire, grâce à un examen plus réfléchi et plus attentif. Nous remercions M. Gilles de la voie qu'il nous a ouverte à cette occasion.

Il est fait mention de cette chapelle dans un acte du notaire Gantérins, du 12 mai 1511 : « Eschange entre M. Jean Maillhart, secrétaire de la Cour et Pierre Mitre, travailleur de la ville d'Aix, par lequel ledit Maillhart donne audit Mitre, un affard de terres tout incultes, située au terroir de Ventabren, lieu appelé vulgairement *Al terrador del priorat de Rocofave*, avec le verger clos, proche l'église, et les arbres qui y sont ensemble avec une petite vigne et une terre au-dessous contiguë, située sous l'église Saint-George (1). »

Ces vestiges sacrés existaient encore vers 1826, époque à laquelle M. Marc Fraissinet se rendit acquéreur du domaine de Roquefavour. A cet endroit, et quelques années après, des fouilles mirent au jour une quantité considérable de squelettes humains, qu'un tombellier, surnommé *Fiou d'or*, ancien grenadier de l'Empire, transféra au cimetière des Milles, celui de Ventabren, vu les difficultés de la route, étant alors trop éloigné.

Faut-il admettre que le *campo santo* des Bénédictins, aujourd'hui converti en écuries, était contigu à

(1) *Archives de la mairie de Ventabren*, série AA.

la chapelle de Saint-Georges ou bien plutôt croire à une hécatombe de moines due à une irruption de Sarrasins, ces barbares impitoyables, si avides de sang et de curée? Nous penchons pour cette dernière supposition, et quiconque sait ce que devint la Provence à partir du VIIIe siècle, au milieu des envahissements et des massacres de tout genre, ne sera pas éloigné de partager notre avis.

Quant aux terrasses de l'oratoire, dont nous parlions tout à l'heure, un excellent chauffoir naturel en hiver, nous ne saurions trop les recommander aux visiteurs.

De ce point, le regard embrasse tout l'ermitage, riant séjour que le mistral n'a jamais mordu.

Ici s'arrête la première partie de notre étude; dans la deuxième, après avoir évoqué quelques souvenirs sur Marius, nous nous occuperons de l'œuvre cyclopéenne de l'ingénieur Mont-Richer, œuvre dont la splendeur ne le cède qu'à l'utilité.

Il est fait mention de cette chapelle dans un acte du notaire Ganterins, du 12 mai 1511 : « Eschange entre M. Jean Mailhart, secrétaire de la Cour et Pierre Mitre, travailleur de la ville d'Aix, par lequel ledit Mailhart donne audit Mitre, un affard de terres tout incultes, située au terroir de Ventabren, lieu appelé vulgairement *Al terrador del priorat de Rocofave,* avec le verger clos, proche l'église, et les arbres qui y sont ensemble avec une petite vigne et une terre au-dessous contiguë, située sous l'église Saint-George (1). »

Ces vestiges sacrés existaient encore vers 1826, époque à laquelle M. Marc Fraissinet se rendit acquéreur du domaine de Roquefavour. A cet endroit, et quelques années après, des fouilles mirent au jour une quantité considérable de squelettes humains, qu'un tombellier, surnommé *Fiou d'or*, ancien grenadier de l'Empire, transféra au cimetière des Milles, celui de Ventabren, vu les difficultés de la route, étant alors trop éloigné.

Faut-il admettre que le *campo santo* des Bénédictins, aujourd'hui converti en écuries, était contigu à

---

(1) *Archives de la mairie de Ventabren,* série AA.

la chapelle de Saint-Georges ou bien plutôt croire à une hécatombe de moines due à une irruption de Sarrasins, ces barbares impitoyables, si avides de sang et de curée? Nous penchons pour cette dernière supposition, et quiconque sait ce que devint la Provence à partir du VIIIe siècle, au milieu des envahissements et des massacres de tout genre, ne sera pas éloigné de partager notre avis.

Quant aux terrasses de l'oratoire, dont nous parlions tout à l'heure, un excellent chauffoir naturel en hiver, nous ne saurions trop les recommander aux visiteurs.

De ce point, le regard embrasse tout l'ermitage, riant séjour que le mistral n'a jamais mordu.

Ici s'arrête la première partie de notre étude; dans la deuxième, après avoir évoqué quelques souvenirs sur Marius, nous nous occuperons de l'œuvre cyclopéenne de l'ingénieur Mont-Richer, œuvre dont la splendeur ne le cède qu'à l'utilité.

SECONDE PARTIE

I.

Ainsi qu'on l'a vu dans les pages précédentes, à part un épisode ou deux, l'histoire de Roquefavour est pacifique. Ici, pas de troubles, pas de guerres, rien de tumultueux ; tout est calme et poétique! Roquefavour est une localité heureuse, quoique ayant son histoire, contrairement à ce qu'a dit Voltaire, quelque part : « Heureuses celles qui n'en ont pas. »

Il est vrai, toutefois, que Marius a campé sur les masses rocheuses de ce vallon fortuné et sur les bords du Cœnus (1); mais, c'était pour suivre le mouvement

---

(1) L'auteur du *Siège de Marseille par Jules César*, M. Ed. Rouby, chef d'état-major, commet, selon nous, une erreur dans sa note 3e, pag. 9, « que le Cœnus, actuellement la Touloubre, est

des troupes ennemies, défaites par lui devant Pourrières, l'an 102 avant notre ère.

Les plus précieux souvenirs qui nous restent de ce fameux évènement, sont les *Fossæ Marianæ*, dont Marseille retira plus tard un grand revenu ; le *Mons Victoriæ*, montagne de la Victoire, à laquelle le christianisme a substitué, au XIIIe siècle, le nom de Sainte-Victoire (1), et « la rivière qui, rougie deux fois du sang

---

une petite rivière qui se jette dans l'étang de Berre (*Stagnum Mastramelæ*). »

Ces deux rivières ont leur origine bien distincte et ne se confondent point; la Touloubre n'est pas le *Cœnus* proprement dit; elle prend sa source près de Venelles et vient se jeter dans l'étang de Berre, après avoir coulé sous le pont Flavien, non loin de Saint-Chamas.

L'Arc, au contraire, est né dans le Var, entre Saint-Maximin et Pourrières. C'est lui qui longe les plaines où eurent lieu les sanglants combats de Marius. Ce cours d'eau est d'une longueur de 85 kilomètres, 15 kilomètres de plus que celui de la Touloubre. Il pénètre dans les Bouches-du-Rhône par 290 mètres d'altitude et arrive ainsi dans l'étang de Berre, après avoir traversé Trets, les environs d'Aix, les Milles, Roquefavour et Velaux.

(1) Depuis le 3 juillet 1871, la piété catholique a fait élever une croix monumentale au sommet de ce mont, d'une altitude de 1,010 mètres; l'initiative en est due à l'abbé Meissonnier, recteur de Rousset, nommé curé-doyen de Gardanne, le 14 novembre 1880.

des Barbares, eut sa source ornée d'un arc-de-triomphe et en a, depuis, retenu le nom d'Arc (1). »

Nous devons dire quelques mots de cette bataille, aussi importante pour la Gaule que le fut pour la France entière le combat de Charles Martel contre les Sarrasins. C'est même cet intérêt capital pour notre pays, qui sera notre excuse et qui fera lire avec plaisir le récit que nous allons citer.

On sait que des hordes de la Chersonèse cimbrique s'étaient unies aux Teutons, peuplades du nord de la Germanie, et aux Ambrons, tribu de la Gaule transalpine, pour se ruer sur le colosse romain. Le Sénat, informé de la marche envahissante de ces ennemis, envoya Marius pour les combattre.

---

(1) *Histoire de la ville d'Aix*, par de Haitze.

Les auteurs de la *Statistique des Bouches-du-Rhône* n'admettent pas cette origine. Ils tiennent à lui conserver le nom de *Lar* ou *Laris*, d'après plusieurs actes notariés assez anciens. Les auteurs anglais de la *Grande Histoire universelle* désignent cette rivière sous le nom de *Cœnus*, et Ptolémée applique à son tour ce nom « au canal par lequel les eaux de l'étang de Berre se déchargent dans la mer. »

Qnoi qu'il en soit, nous nous rangeons du côté de Haitze, d'accord avec Honoré Burle et A. Thierry.

Laissons parler Amédée Thierry :

« Marius vint prendre position sur une colline isolée qui s'élevait entre *Eaux-Sextiennes* et les campements barbares, et dominait tout le vallon. Il aperçut de là les Ambrons et les Teutons ; les uns se baignaient dans les ruisseaux d'eaux thermales ou dans le fleuve (Cœnus) ; les autres mangeaient après le bain ou dormaient, et le plus grand nombre étaient ivres.

« La colline sur laquelle Marius avait fait halte était d'une assiette très forte, mais elle manquait d'eau : les soldats s'en plaignirent. « Vous êtes des hommes, leur dit Marius, en leur montrant la rivière qui coulait à leurs pieds ; voilà de l'eau qu'il faut échanger contre du sang. » — « Mène-nous donc au combat, s'écria un d'entre eux, avant que ce sang soit desséché dans nos veines ! » — « Oui, répartit le général avec douceur ; mais, avant tout, fortifions notre camp. » —

« Les soldats se turent et se mirent au travail, et, pendant ce temps, les esclaves et les domestiques, qui n'avaient d'eau ni pour eux ni pour leurs bêtes de somme, descendirent à la rivière, armés comme ils purent de cognées, de haches, d'épées, de piques et portant des cruches pour puiser.

« Ils surprirent quelques ennemis qui se baignaient et les tuèrent; d'autres ennemis accoururent et l'on commença à se battre; les Ambrons, dont le quartier était le plus voisin de la colline, se rassemblèrent et saisirent leurs armes. Les Ambrons marchaient au bruit de leurs armes frappées en cadence et répétant alternativement leur nom national et leur cri de guerre : *Ambra! Ambra!*

« Il n'était plus possible à Marius de retenir ses soldats.

« Les Ambrons n'attendirent pas que l'armée romaine, traversant la rivière, vînt se déployer sur la rive gauche, ils coururent l'attaquer au pied du coteau qu'elle occupait. Marius alors passa la rivière rouge de sang et presque comblée de cadavres, et le soldat romain put boire; il continua de poursuivre dans la plaine les fuyards qui, presque tous, battant en retraite jusqu'au quartier des Teutons, laissèrent sans défense leurs chariots et leurs équipages...

« Les cadavres ennemis jonchaient la rivière et la plaine; cependant, la victoire n'était pas gagnée...

« Derrière le camp ambro-teuton se trouvait un large ravin que masquait un bois épais; Marius,

averti par ses éclaireurs, y fit passer pendant la nuit trois mille hommes d'élite, sous la conduite de Cl. Marcellus. Dès le lever du soleil, il envoya sa cavalerie parcourir la plaine et provoquer l'ennemi, tandis que lui-même ordonnait ses légions sur la pente de la colline jusqu'au lit de la rivière. Les Ambro-Teutons ne se laissèrent point vainement provoquer; ils donnèrent la chasse à cette cavalerie, qui, cédant pied à pied, stimulait leur colère, et les attira, de proche en proche, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint le bord de la rivière; alors, passant l'eau tout à coup, elle courut prendre position sur les flancs de l'armée romaine. A cette vue et à l'aspect des fantassins dont la colline était couverte, les Ambro-Teutons, emportés par la fureur, traversèrent aussi la rivière, et renouvelèrent l'attaque qui avait si mal réussi deux jours auparavant : c'était tout ce que souhaitait Marius, qui joua dans cette grande bataille le double rôle d'un général consommé et d'un intrépide soldat. Toutefois, la victoire ne fut pas aisée, et pendant la moitié du jour, on combattit avec assez d'égalité dans la vallée du *Cænus* et dans les vastes plaines qui s'étendaient à l'est d'Eaux-Sextiennes. Ce fut alors que Marcellus, sortant de son

embuscade, vint tomber sur l'arrière-garde ennemie, et la força de se replier en désordre vers le centre de la bataille. La confusion qui régnait dans l'arrière-garde gagna bientôt toute la ligne; l'habileté de Marius acheva de décider la fortune.

« Une partie des vaincus resta sur le champ de bataille, l'autre fut prise et exterminée en détail par les habitants du pays. Le roi Teutobokhe (1) et quelques autres chefs inférieurs parvinrent à se sauver jusque dans les montagnes des Séquanes où des paysans les arrêtèrent et les amenèrent garrottés aux Romains.

« Le nombre des morts ou prisonniers dans ces deux affaires est évalué à cent mille hommes. Le consul abandonna sans sépulture ces monceaux de cadavres qui pourrirent au soleil et à la pluie; le champ de bataille en prit le nom de *Campi-Putridi, Pourrières,* qu'il porte aujourd'hui.

« Le butin trouvé dans les chariots des Ambro-Teutons fut immense, et l'armée romaine, d'un commun consentement, en fit don à Marius. Mais lui, plus avide de gloire que de richesses, après avoir mis de

(1) Taillé en Hercule, il franchissait six chevaux de front.

côté ce qui pouvait donner de l'éclat à la cérémonie de son triomphe, voulut que le reste fût brûlé en l'honneur des dieux. Pour cela, il fit préparer un sacrifice magnifique. Déjà, les soldats étaient rangés, suivant l'usage, autour du bûcher, couronnés tous de branches de laurier; et le consul, dans l'appareil le plus solennel, élevant à deux mains vers le ciel une torche enflammée, allait mettre le feu, lorsqu'on vit des courriers arriver à toute bride; ils apportaient la nouvelle de l'élection de Marius, nommé consul pour la cinquième fois. Ce fut un nouveau sujet de joie, et, au milieu des acclamations qu'accompagnait le cliquetis des armes, au milieu des couronnes qui pleuvaient sur lui de toutes parts, le vainqueur des Ambro-Teutons approcha la flamme et acheva le sacrifice.

« Tous les cantons de la Gaule habités par les Romains, et Eaux-Sextiennes était du nombre, applaudirent avec enthousiasme à la victoire de Marius. Ce fut à qui s'attacherait un souvenir de sa gloire : les lieux où il avait combattu, ceux où il avait campé, s'empressèrent à l'envi d'adopter son nom. On éleva à l'extrémité du *Champ putride*, du côté des Eaux-Sextiennes (la grande Pugère), une haute pyramide

dont les bas-reliefs représentaient Marius, debout sur un bouclier, soutenu par des soldats, et dans l'attitude d'un général proclamé *imperator*. Un temple fut construit et dédié à la Victoire, sur le sommet d'une petite montagne qui bornait les plaines vers le levant, et où, selon toute apparence, Marius avait offert son sacrifice d'actions de grâces. »

Ces brillants faits d'armes, racontés en un style si attachant par l'auteur érudit *des Gaulois depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine,* nous ramènent au séjour du grand capitaine dans le vallon de Roquefavour.

Cependant, un point d'interrogation arrive au bout de notre plume.

« Achard, dans sa *Géographie*, nous dit notre confrère I. Gilles; Devoux, dans sa belle carte de Provence de 1757 (1); les auteurs de la *Statistique des Bouches-du-Rhône*, et beaucoup d'autres écrivains, en désignant le *Castellas*, nommé *Rupes Marii*, *Baou de Marius* ou de Marie (2), comme ayant été occupé par un détache-

(1) Ne serait-ce pas en 1762 que Devoux dressa sa carte ?

(2) M. I. Gilles, dans ses *Saliens*, confond le *Castellas* avec le *Baou de Marius ou de Marii*, ce que ne fait pas la *Statis-*

ment de l'armée de Marius, dans le premier combat qui fut livré par ses légions contre les Ambro-Teutons, admettent une tradition que rien ne justifie, parce que les Romains ne plaçaient jamais leur camp sur des montagnes escarpées, et si le temporiseur Fabius fit exception à cette règle, l'histoire n'a pas oublié de signaler son extrême prudence. »

Cet aimable contradicteur nous permettra de n'être pas cette fois de son avis.

Les généraux romains, comme d'ailleurs tous ceux qui savent faire la guerre, variaient leur manière de combattre suivant les adversaires contre lesquels ils avaient à lutter.

Le choix du terrain ne leur appartenait pas toujours, et en face de barbares qui n'avaient pour eux que la force du nombre et non la puissance de la tactique, ils

---

tique des Bouches-du-Rhône. Le *Baou de Marius* est à l'opposé du *Castellas*, en face, et séparé par l'Arc, sur le versant d'un rocher escarpé, non loin du hameau de la Mérindole, « sous un vallon appelé le Sanguin. » On y voyait encore en 1757 « le chemin antique sur lequel passait le bagage de Marius, y ayant la marque de la voye des chariots et l'impression des roûes avec interruptions et enfoncées de quatre pouces dans le marbre... »

étaient obligés de procéder bien plus par surprises que par batailles rangées. Nous remarquerons, en effet, que chaque fois qu'un fait d'armes important a lieu entre les Romains et les peuples envahisseurs, le cours d'eau ou la montagne joue le rôle principal, soit dans l'attaque, soit dans la défense.

Avant Marius, lorsque les peuplades du Nord commençaient leurs incursions, nous voyons Papirius prendre position sur les *Alpes*; lorsque César poursuivait les Helvètes et qu'un engagement était imminent entre eux et les Romains, que fait le grand général? Il jette en avant dans la plaine toute la cavalerie et ordonne son infanterie sur *une hauteur* : d'abord quatre légions à mi-côte, puis deux légions de nouvelles recrues et en troisième lieu, les auxiliaires. Lorsque, plus tard, il entreprit sa grande expédition contre les Nerves, cette nation, comme dit Tacite, la plus redoutable de la Belgique, il se place encore sur une *colline* voisine de la Sambre *(Cæsar de Bello Gallico*, 11-17.)

Mille autres faits de ce genre, anciens ou récents, s'offrent à notre esprit. Il est inutile de nous y appesantir, et nous revenons à Marius.

Nous le voyons, en effet, tantôt sur le plateau des collines de Montaiguet (1), tantôt sur les hauteurs de Puyricard et de Venelles, observant partout l'ennemi et encourageant ses troupes par son habileté et son courage. Il traversa bien, il est vrai, le bassin de l'Arc, du nord au sud, en passant par Orgon, Lambesc et Eguilles; mais le Castellas n'en est pas moins un camp retranché, choisi par l'illustre Romain et presque en face des Milles, au plan d'Aillanne (2), où les Barbares éprouvèrent un échec considérable. Le village

(1) La signification du mot Montaiguet (montagne où saint Benoît-Joseph Labre passa l'hiver de 1770-71) donne une certaine force à notre récit. Nous appuyant sur M. A. Alexis, nous voyons dans son livre des *Communes de Provence* : « Cette colline est si aride, qu'il est inutile de vouloir l'expliquer par le mot provençal *aigua* (eau); mais on y jouit d'un superbe coup d'œil sur les environs d'Aix; et pas de doute qu'il ne faille y voir la montagne de l'*Observatoire*, en tirant *aiguet* des mots bas latins, *agaitum*, *aguaitum*, *aguayt*, l'adjonction de la lettre *i* devant le *g* nous étant expliquée par le dictionnaire de Brachet, au mot aigle. »

(2) Plaine des *Ails* ou des *Aulx*, que M. Ed. Alexis dérive « du mot latin *allium*, qui a produit en bas latin *ailliarius*. »

Avouons que cette signification est bien faite pour réjouir les cuisinières, si nous y ajoutons surtout les *fèves* de Roquefavour et les *porreaux* de Pourrières, un vrai bouquet pour le pot au feu.

de Meyreuil *(Mariolum)* ne doit lui-même son nom qu'au souvenir de son campement *sur le mont de la Victoire* (1). E. de Saint-Ferréol nous dit, à son tour, que la tranchée qui suit immédiatement l'aqueduc de Roquefavour, et qui a une longueur d'environ cent cinquante mètres, a été, par suite de son voisinage avec le Castellas, désignée sous le nom de *Tranchée de Marius* (2). Enfin, nous lisons dans la savante étude de M. Melchior Tiran, le passage suivant, qui vient à l'appui de la thèse que nous soutenons : « Sur le sommet du Castellas (3), on voit les restes d'un camp retranché; suivant toute apparence, ce camp était occupé par un détachement de l'armée romaine qui eut, avec les Teutons, également détachés de leur principal corps d'armée, un sanglant engagement dont il est resté des traces ; ce sont des fers de lances, des tronçons d'épées fort larges et beaucoup d'ossements que l'on a trouvés dans une plaine au-dessous du rocher et qui porte le nom de *plan d'Aillanne* (4).

---

(1) *Histoire de la ville d'Aix*, par de Haitze.
(2) *Promenade sur les bords du canal de Marseille.*
(3) Placé au nord-est de l'ermitage de Saint-Honorat.
(4) *Etude d'un camp retranché aux environs de la ville d'Aix*

Il est en outre démontré par M. Tiran, d'après Plutarqne, que des hommes bien armés reçurent l'ordre de s'embusquer dans des vallées et des ravins couverts de bois, et le *frodus* de notre confrère Gilles est un non sens, appliqué à l'étymologie de Roquefavour.

Dom Bouquet, en exhumant le neuvième diplôme de Conrad, de l'an 963, dit bien *Fraudusa,* mais c'est une erreur qui a été relevée par les plumes autorisées de E. Rouard et M. Marin de Carranrais.

II.

Après le nuage et la tempête, luit le rayon. Laissons ces temps agités et saluons une nouvelle aurore. L'ère des grands travaux et des améliorations va s'ouvrir; nous allons donc en suivre le développement, mais seulement au point de vue qui nous occupe.

Il n'est peut-être pas en France, si riche en sources,

---

et *Nouvelles rccherches sur les travaux militaires, les marches et les combats de C. Marius dans la guerre contre les Teutons,* etc.; broch., 1873.

fleuves ou rivières, de territoire aussi mal partagé, en fait d'eaux potables, que celui de Marseille.

Pour une population qui s'augmentait chaque année (1), on n'avait, en 1854, à distribuer en temps favorable, que 61 litres par jour et par habitant.

Marseille disposait, en effet, à cette époque, des quantités d'eau suivantes :

Aqueducs de la ville (eaux de l'Huveaune et du Jarret)....	10,170,000	l. en 24 h.
Source du Grand-Puits.....	200,000	»
Puits artésiens (place Noailles, place Saint-Ferréol et place de la Porte de Rome).....	20,000	»
Source de la Rose	600,000	»
Source de Malpassé.....	600,000	»
Source de la place Noailles.....	90,000	»
Puits des maisons particulières	600,000	»
Soit un total de...	12,280,000	litres (2).

C'était la période où la ville pouvait se considérer comme heureuse.

---

(1) Marseille avait sous le premier Empire..... 80,000 âmes
à la fin de la Restauration.. 130,000 »
en 1845..... 160,000 »
en 1854..... 200,000 »

(2) E. de Saint-Ferréol, déjà cité.

Mais, lorsque la sécheresse commençait à sévir, le débit des sources diminuait rapidement; les puits tarissaient et l'on arrivait à une moyenne de 12 litres et même de 10 litres par tête et par jour, et encore dans ce faible chiffre était comprise l'eau destinée aux fontaines publiques, au lavage des rues et au service des fabriques.

« On prenait, dans ce cas, des mesures extraordinaires. Toute concession était suspendue; les arrosages étaient réduits. (Le 16 octobre 1681, l'intendant de Mercœur fait défense aux habitants d'Aubagne d'arroser plus de deux fois par semaine; défense renouvelée en 1748, par l'intendant de Latour, et en 1775, par Sénac de Meilhan) (1). »

Pendant la sécheresse de 1754, le cours de l'Huveaune fut si faible qu'on le fit surveiller par les agents de la garde urbaine (2).

C'est alors, dit un autre auteur (3), « c'est dans ces

---

(1) *De Mont-Richer et le Canal de Marseille*, par M. Félix Martin.

(2) V. notre *Etude sur les principales Fontaines de Marseille*, dans le *Propagateur du Var*. Tom. II, pag. 192 et suivantes.

(3) Dessolliers, *Mémoire en défense de la ville*, 1825, également cité par M. Félix Martin.

temps calamiteux que l'on voit la foule assiéger, du matin au soir, les fontaines qui n'ont pas tari ; on se presse, on se culbute ; les rangs sont tenus, disputés, chacun veut conserver la place qui le rapprochera un peu plus tôt du filet d'eau qui tombe sans bruit ; ce liquide recueilli avec avidité, on craint d'en laisser perdre quelques gouttes ; on dirait d'un vin précieux.

« A ce tumulte viennent se joindre les cris des matelots chargés de faire la provision journalière de leurs bords ; l'empressement, l'impatience augmentent le trouble, et nous avons vu plusieurs fois, pour les fontaines placées près des corps de garde, des sentinelles maintenir l'ordre des rangs et l'eau distribuée avec régularité et parcimonie. »

On comprend que cet état de choses ne pouvait durer et que l'eau devenait pour Marseille, comme le dit M. Consolat fils (1), une question de vie ou de mort.

Après avoir étudié sous toutes leurs faces les projets qui lui étaient soumis, l'Administration municipale se décida pour la dérivation de la Durance. Nous ne

---

(1) *Aperçu sur le rendement actuel du canal de Marseille*, J. Consolat, 1858.

dirons pas les phases diverses par où passa cette affaire ; le refus de participation du Département dans les dépenses, les démarches auprès du Gouvernement, les études des ingénieurs, ceci nous entraînerait trop loin; mais enfin, le 4 juillet 1838, fut votée la loi qui autorisa la ville de Marseille à construire son canal de dérivation, et la période d'exécution commença.

A ce moment, se dessine le rôle si actif et si glorieux de Mont-Richer. En face d'une personnalité aussi illustre que sympathique, il nous paraît convenable de faire en quelques mots l'histoire de cet homme, que Marseille considère comme un de ses propres enfants.

Jean-François Mayor de Mont-Richer naquit en Suisse, le 19 avril 1810, au château de Lully, propriété de son père, le baron de Mont-Richer, qui appartenait à une ancienne famille du canton de Vaud; mais les vicissitudes de la vie sont comme des volcans qui dispersent en tous sens les débris des masses qu'ils soulèvent. Aussi, Mont-Richer se trouva tout-à-coup transplanté en France où il obtint d'être admis à l'Ecole Polytechnique.

Doux, bon, modeste avant tout, il exerçait un puissant attrait sur tous ceux qui l'approchaient.

Il était âpre à l'étude, mais toujours gai et dévoué. En 1828, il entrait à l'école des Ponts-et-Chaussées, et bientôt le premier de sa promotion, il conservait ce rang jusqu'à sa sortie.

Sa première mission dans les Basses-Alpes lui permit de se livrer à sa passion pour la géologie. De là, il se rendit dans la Loire, en qualité d'élève ingénieur; peu après, il fut attaché comme secrétaire à l'ingénieur Lamé, pour aller explorer l'Angleterre et le midi de la France. Dans l'étude épineuse des chemins de fer, M. l'ingénieur Legrand comprit de quel prix pouvaient lui être l'intelligence et le sens pratique de son jeune élève ingénieur.

C'est aux travaux de Mont-Richer et de M. de Franqueville, devenu son intime ami par la communauté des aspirations et la noblesse des sentiments, que la France dut d'apprécier l'importance future des voies ferrées dans les expériences anglaises.

Son amitié avec Ruolz, dont le nom demeurera aussi impérissable que l'industrie qu'il a créée, lui fit cultiver tous les arts, la musique, le dessin, la chimie. Un jour, rapporte M. Félix Martin, un de ses biographes, grand émoi : les deux amis trouvent les parois d'un creuset

recouvertes d'une poudre dure, brillante, provenant de la cristallisation du charbon. Ils ont découvert le diamant (1)! mais l'impossibilité de le produire sous une forme marchande, les fit bientôt renoncer à leur rêve.

Envoyé dans la Drôme comme ingénieur, il sut introduire, avec autant de savoir que d'habileté, des innovations que comprenaient à peine des esprits rétifs et moins avancés. Chargé bientôt de seconder M. l'ingénieur en chef de Kermaingant, dans l'étude des

---

(1) Mont-Richer et Ruolz n'etaient pas loin de la vérité. Notre excellent et dévoué ami, M.-D. de Rossi, qui a traité cette matière d'ane façon si magistrale, nous dit un jour que Larousse, dans son *Dictionnaire du XIXe siècle* (art. *diamant*), s'était assimilé, en la mutilant, son *Etude sur l'origine du diamant.*

On connaît aujourd'hui le *Propagateur du Var*, qui prit plus tard le titre de *Propagateur du Var et de la Méditerranée.* S'inspirant de la pensée qui avait présidé à la création de la *Revue de Marseille*, M. de Rossi appliquait le bénéfice de cette publication au soulagement des pauvres de tous pays, qui reçurent dans l'espace de quatorze ans près de *quarante-cinq mille francs.* Bienveillant pour tous, il savait faire acte de polémiste; mais l'urbanité de son caractère reprenait vite le dessus, et il redevenait un bon confrère, un savant et judicieux conseiller.

« Il parlait admirablement la langue de Virgile et d'Horace, et se dévoua avec une abnégation sans exemple pour le rayonne-

chemins de fer de Lyon à Marseille, il compromit sérieusement sa santé à force de travail, et il ne dut son rétablissement qu'aux affectueux soins de quelques amis dévoués.

Ses regards se portaient constamment vers sa ville d'adoption, et dès lors, il rêva le tracé d'un canal destiné à alimenter Marseille à l'aide des eaux de la Durance, et, par son avant-projet discuté par le Conseil municipal de 1830, il put être regardé depuis ce moment comme l'âme de cette gigantesque entreprise.

Mont-Richer remplace M. l'ingénieur de Mont-

---

ment de toute gloire naissante comme pour le soulagement de toutes les infortunes.

« M. de Quatrefages, critiqué par lui, se déclara heureux d'être combattu par un adversaire aussi courtois et dont la critique fait, disait-il, son plus bel éloge à une époque où le dénigrement envieux et systématique est à l'ordre du jour. » (B. Alciator.)

Nous publierons la vie de M. de Rossi qui fut notre maître, et nous essaierons, avec le concours des savants collaborateurs dont ce lettré délicat avait su si bien s'entourer, de faire revivre l'œuvre si sympathique et si utile du *Propagateur*, suspendue depuis trois années.

Décoré de plusieurs ordres et membre de plusieurs sociétés savantes, cet homme de bien est mort le 27 décembre 1878, âgé de 68 ans, dans sa villa de Gaudebourg, près la Farlède (Var).

luisant, et, tout en vaquant à ses occupations ordinaires, il s'appliqua à étudier la question du canal de Bouc à Marseille, déchirant ainsi par son esprit pénétrant le voile de l'avenir sur l'importance de cette canalisation. Mais ce qui absorba préférablement toutes ses facultés, ce fut le canal de Marseille.

Cette œuvre, qu'il étudiait déjà sérieusement, fut une de ses plus ardentes et de ses plus vives préoccupations.

Il nous faudrait parler des luttes qu'il eut à soutenir contre quelques contradicteurs inconscients, lors de la transformation des ateliers nationaux, en 1848. Quel dévoûment, quelle énergie, quelle modération ne déploya-t-il pas en cette occasion ! Il fallait tout son génie pour improviser les vastes chantiers où la classe ouvrière devait trouver de quoi calmer les frémissements de ses impatiences et apaiser le besoin impérieux de la faim.

« Mont-Richer avait formé dans la garde nationale une compagnie d'élite, dont il avait été nommé capitaine-commandant; c'est là surtout qu'il avait payé de sa personne. Le 22 juin, il marcha avec une poignée d'hommes sur une barricade qui était gardée par de

nombreux insurgés. Mont-Richer regardait avec calme des fusils braqués contre sa poitrine, et disait en souriant, à un capitaine du 20°, qui lui faisait entrevoir le danger : « Dieu le veut ! » Heureusement la Providence s'en mêla, et Mont-Richer ne reçut pas une égratignure (1). »

Lors du choléra, il se montra le digne émule des héros de 1720, et il mérita le surnom de Père du Peuple.

Dirons-nous avec quel zèle il s'occupa du contrôle des travaux du chemin de fer dans les Bouches-du-Rhône et le Gard, et combien il prit à cœur le service des ports de commerce dans le premier de ces départements ?

La jalousie et l'intrigue devaient travailler, c'est la loi de la nature humaine, à enrayer les succès de Mont-Richer et à ternir sa gloire. Lorsque sa réputation, devenue européenne, le fit appeler en Italie par le prince Torlonia, les envieux firent remarquer au Gouvernement que, pour faire tant de travaux exté-

---

(1) S. Berteaut.

rieurs, cet ingénieur devait négliger son service. Tristes et lâches attaques de médiocrités ambitieuses.

Quoiqu'il eût toujours triomphé de toutes ces cabales, il se sentit cette fois ébranlé. M. de Franqueville, à qui il communiqua ses ennuis, lui répondit : « Va paisiblement à Naples ; tout s'arrangera pour le mieux en dépit des jaloux (1). »

Bornons-nous à dire ici, qu'en considérant les étonnants travaux pour le dessèchement du lac de Fucino, on est indécis de savoir si le succès est plutôt dû à la munificence du prince Torlonia, qu'au génie hardi et résolu de Mont-Richer.

Mais les forces humaines ont leurs limites. Notre brillant ingénieur, succombant aux fatigues qu'il s'était imposées, n'eut pas la satisfaction de revenir à Marseille où la municipalité tout entière le rappelait. Miné par une cruelle maladie, il expira à Naples entre les bras de la plus digne des femmes, Mme de Mont-Richer, le 28 mai 1858. Sa perte fut regardée comme un

---

(1) V. l'ouvrage sur de Mont-Richer, par Félix Martin, ainsi que la vie du même ingénieur, par Henri Abel, *Gazette du Midi* du 28 juin 1858.

malheur public, lors du retour de sa dépouille dans la ville phocéenne.

Le 29 juillet de la même année, celui qui, avec Mont-Richer, endossa dans cette œuvre glorieuse une part énorme de responsabilité, et qui, comme lui, a droit à notre reconnaissance, Max Consolat, maire de Marseille, descendait dans la tombe avec ce calme de l'homme qui sait que l'heure de l'impartialité sonne toujours.

Né à Grasse le 4 août 1785, Consolat vint à Marseille en 1823, après un séjour d'une vingtaine d'années en Russie. En 1830, il fut directeur intérimaire des postes et adjoint au maire de Marseille; le 11 septembre 1831, il en était le premier magistrat, en remplacement de M. Alexis Rostand, appelé au Conseil général.

Sa carrière administrative fut traversée par des crises politiques, des fléaux et des déchirements incessants. Sa haute intelligence des affaires, une rare sagesse dans ses conseils surent, néanmoins, vaincre tous les obstacles. La réalisation du canal de Marseille fut l'objectif de sa vie publique. Il résigna toutefois ses fonctions, après douze années d'exercice.

M. Honnorat, après avoir fait, un mois auparavant, l'éloge funèbre de Mont-Richer, fut chargé de faire celui de Max Consolat, et confirme ce que nous avançons, en ajoutant que cet ingénieur a eu le mérite incontesté de créer le canal de Marseille, mais que ce fut ce magistrat qui en eut l'idée et qui en fut l'initiateur.

« C'est lui qui l'a conçue, dit-il, préparée et poursuivie avec une résistance obstinée. Ce qu'il lui fallut de soins, de démarches et d'efforts pour conduire à bien cette entreprise colossale, personne, parmi nos concitoyens, ne l'a oublié; mais les difficultés que rencontra dans l'origine cette œuvre éminemment patriotique, furent vaincues par son énergique persévérance, et il eut enfin l'insigne honneur de doter Marseille d'un ouvrage qui n'a pas donné tous ses résultats, mais dont nous apprécions chaque jour les bienfaits. »

Max Consolat était officier de la Légion-d'Honneur et membre de la Société de Statistique de Marseille.

Sous chacune des arcades latérales qui enserrent le groupe de *la Durance*, de Cavelier, au Palais de Long-

champ (1), on a placé aujourd'hui, et c'est justice, les bustes en marbre de Consolat et de Mont-Richer (2).

Nous arrivons enfin à l'œuvre capitale de Mont-Richer, à ce monument à la vue duquel Lamartine, dans un mouvement d'admiration, s'écria : « L'aqueduc de Roquefavour est une des merveilles du monde ! ».

Et Méry, que l'on trouve toujours mêlé à nos choses provençales, s'écriait à son tour, en 1841 : « Notre architecte, après avoir prodigué partout ses strophes de pierre, semble les avoir toutes réunies à Roquefavour, comme un chœur final chanté à la gloire de Marseille ! »

Il est difficile, en effet, de ne pas être ému lorsqu'on

---

(1) Jules Cavelier, officier de Légion-d'Honneur et membre de l'Institut, occupe le premier rang parmi les statuaires qui ont décoré ce monument que Paris nous envie.

(2) Peu de jours après la mort de Mont-Richer, M. Ad. Lucy, receveur général du département, provoquait par une lettre publique une souscription pour ériger une statue à Mont-Richer. Mais, malgré l'empressement public, cette souscripttion fut suspendue, parce qu'on pensa avec raison *que la Ville ne voudrait laisser à personne le soin d'acquitter sa propre dette*. Marseille y a bien songé en effet en nous donnant un buste, mais c'est une statue qu'il nous aurait fallu.

aperçoit, dans son imposante majesté, cette masse de rochers accumulés.

Ce qui ajoute encore à l'impression produite, c'est que le cadre est vraiment digne du tableau.

Deux hautes montagnes, que verdissent les pins et les buissons épineux, sont séparées par une gorge. Étroite d'abord, l'ouverture s'élargit rapidement en éventail pour que tous les éblouissements de la nature puissent s'y étaler.

L'Arc, aux rives ondoyantes, aux talus frangés d'écume, court se jouer aux pieds des trembles et des peupliers. Les fleurs dont l'Amarillys du lieu fait sa couronne se mêlent aux agrestes roseaux de Tityre, et comme complément obligé d'un paysage provençal, le roitelet sur les branches, le martin-pêcheur sur les ondes, animent cette solitude enchanteresse.

Lorsque, comme nous le rappelons plus haut, Lamartine visita Roquefavour, il improvisa un véritable dithyrambe : « C'est magnifique ! Pour l'effet, ajouta-t-il, il ne manque rien que la lune, ce *soleil* des monuments, puis quelques graminées, quelques stalactites pendantes par ci, par là (1). » La modestie un

(1) V. la *Biographie de Montricher*, par S. Berteaut.

peu embarrassée de Mont-Richer voulut couper court à ce débordement poétique :

« Passe encore pour la lune, dit-il ; ce soir, votre vœu peut être accompli ; mais, quant aux stalactites, permettez-moi de vous dire, M. de Lamartine, que je n'en suis pas jaloux : elles prouveraient que ma cuvette perd, et ne vous en déplaise, j'aime mieux le monument tel qu'il est. La barbe, hélas ! ne pousse que trop vite. »

Lamartine sourit mais nous sommes convaincu que la réponse de l'ingénieur fut une douche d'eau glacée sur son enthousiasme.

Nous n'aurions garde d'oublier que Napoléon III, étant Président de la République, le fit officier de la Légion-d'Honneur sur le *champ de bataille* lorsqu'il visita, en 1852, l'aqueduc de Roquefavour, « ce frère du pont du Gard. »

Quatre ans après, le 2 août 1856, le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, désira visiter en curieux cet ouvrage dont la réputation était parvenue jusqu'à lui.

Comme il le fit judicieusement remarquer, quelque chose manquait à cette succession d'arches triomphales; car, comme lui, nous aurions voulu voir au centre de l'aqueduc les armes de la ville de Marseille.

Ces visites illustres étaient motivées autant par la beauté de l'œuvre que par le talent de l'ingénieur. Et cependant, au milieu de ces attentions flatteuses et de ces distinctions sans cesse multipliées, la modestie du savant vint encore ajouter à la sympathie que l'homme inspirait (1).

Nous le retrouvons, en effet, à ce moment, tel qu'il était en 1851, lorsque l'Académie de Marseille le reçut dans sein. Dans son discours de réception, il n'essaya aucune allusion, même la plus discrète, à ce qui était certainement son plus beau titre de gloire (2).

Il semblait que la moindre louange l'eût fait rougir, et ce ne fut pas certainement sans embarras qu'il écouta la réponse flatteuse que lui fit le président, M. Audiffret.

Il y a dans les lignes écrites par ce dernier, lignes pleines d'admiration sincère, un rapprochement que nous voulons citer, tellement il s'appliquait à la situation.

---

(1) Les princes Jérôme Bonaparte et Murat, Azias Texeyras, ministre de Charles V, naturaliste distingué, mort jeune encore, à Bône, il y a quelques années, visitèrent tour à tour l'aqueduc et l'ermitage. Ce dernier s'y rendit en 1850.

(2) *Mémoires de l'Académie de Marseille*, ann. 1851-52.

« Colbert, dit M. Audiffret, était mort : Louvois lui avait succédé dans la surintendance générale des bâtiments.

« On voulut alors détourner la rivière de l'Eure et l'on ne tarda pas de se mettre à l'ouvrage. Les arcades d'un aqueduc aux formes grandioses s'élevèrent à Maintenon, et le 24 août 1687, Racine écrivit à son ami Boileau : « J'ai fait le voyage de Maintenon, et je « suis fort content des ouvrages que j'y ai vus : ils « sont prodigieux ; les arcades qui doivent joindre les « deux montagnes vis-à-vis de Maintenon sont presque « faites ; il y en a quarante-huit ; elles sont bâties pour « l'éternité. »

Si la prophétie de Racine ne se réalisa pas pour l'aqueduc de Maintenon qui, inachevé, vit, au siècle suivant, ses pierres dispersées de tout côté, elle sera juste, appliquée à celui de Roquefavour.

Assis sur des bases indestructibles, fait avec un soin égal à celui que mettaient à leurs ouvrages les Romains, ces hardis constructeurs d'impérissables monuments, Roquefavour transmettra aux générations futures le nom d'un grand homme et le souvenir d'une grande ville.

III

Quand Mont-Richer, dont le doigt avait tracé la ligne inflexible que devrait suivre le canal, arriva à Roquefavour, il se trouva en face de deux montagnes séparées l'une de l'autre par l'énorme distance de quatre cents mètres. De leurs sommets on voyait au fond de la gorge, à plus de quatre-vingt-dix mètres de profondeur, les sinuosités de l'Arc, et c'était cet espace qu'il fallait franchir; c'était par une œuvre forcément colossale, dont on put dire avec le poète : *Sua mole stat*, que les eaux devaient passer de la rive droite à la rive gauche de la vallée, et continuer ainsi vers Marseille leur course ininterrompue.

La tâche de l'ingénieur devait maintenant commencer. Rassemblant sur ce point les immenses ressources que seul inventa son génie (car pour un travail semblable il n'existait pas de précédent), il se décida à créer l'aqueduc de Roquefavour. En quelques mois, les plans furent dressés, les devis préparés, les ouvriers choisis et l'heure de l'exécution sonna.

C'est en 1839 que commencèrent les études préliminaires, sondages, essais de matériaux, découvertes de carrières (1).

A la fin de l'année 1840, la construction proprement dite fut mise en adjudication. Mais, après la fondation de huit piles, les entrepreneurs, dont plusieurs crues de l'Arc avaient emporté les premiers travaux, effrayés peut-être par l'immensité de l'œuvre et redoutant des

---

(1) Le choix de ces pierres de taille fut une opération difficile et délicate. Après avoir vainement exploré les massifs les plus proches, on eut beau se diriger sur les montagnes voisines, on n'obtint nulle part de résultat satisfaisant.

C'est sur le territoire de la commune de Velaux, dans des carrières ouvertes au mont Ribas et au collet Bourret, commune de Ventabren, section de Coudoux, que l'on trouva des matériaux d'excellente qualité et assez facilement exploitables, quoiqu'ils fussent distants d'environ six kilomètres.

Les chantiers d'extraction furent définitivement établis dans ces deux endroits.

Nous ajouterons que, quarante ans après, on mit à découvert, au *Vallon des Amandiers*, des calcaires saccharoïdes, susceptibles de recevoir un poli magnifique. Une Société anonyme s'est, dit-on, constituée à Paris, au capital de quatre à cinq millions, ayant pour but l'exploitation de ces pierres, désignées sous le nom de *Marbres de Roquefavour*. Un spécimen de ces marbres, consistant en trois cheminées simplement ouvragées, a figuré au Concours régional de Marseille (1879).

éventualités sur la réalisation desquelles ils auraient été rassurés s'ils avaient mieux connu l'homme qui les dirigeait, demandèrent et obtinrent leur résiliation.

Après de longues et sérieuses discussions, tant au Conseil municipal de Marseille qu'au Ministère, l'intégrité, le mérite et la haute valeur de Mont-Richer ayant été appréciés et mis par tous hors de contestation, la régie et le travail à la tâche furent adoptés.

L'Administration n'avait plus qu'à se mettre résolûment à l'œuvre, et c'est en 1843 que fut donnée l'impulsion définitive.

Redire les efforts et l'activité prodigieuse que l'on déploya alors, serait chose impossible. Chemin de fer pour transporter les blocs immenses; grues mobiles et d'un système ingénieux; vis de 4 m. 50 de haut et se mêlant à des engrenages tellement puissants, que l'emploi de deux hommes était nécessaire pour les faire mouvoir; ponts de service, légers au coup d'œil, mais établis dans des conditions d'inébranlade solidité. Et dans cet enchevêtrement de bois, de pierres, de fer, ajoutez tout un monde de maçons, de tailleurs de pierres; puis enfin, au-dessus, l'ingénieur dominant cette multitude par sa science et sa froide énergie; tel

fut, pendant quatre années, le spectacle qui s'offrit aux regards émerveillés du visiteur et du savant.

Le pont a 82 m. 50, depuis l'étiage de la rivière jusqu'à la surface supérieure du parapet, et 375 m. de longueur entre les culées (1).

Trois rangs d'arcades superposées, joignant à leur masse qui s'élance dans l'infini, le charme de la plus intense poésie, laissent voir à travers leurs larges ouvertures le fond d'un ciel napolitain.

Le premier rang, composé de douze arches de 15 m. d'ouverture, a une hauteur de 34 m. 10.

Le deuxième rang a 15 arches qui ont 16 m. d'ouverture et 34 m. 90 de haut.

Et le troisième, qui compte cinquante-trois arches de 5 m. d'ouverture, a 13 m. 50 de hauteur.

Il y eut, dans cet entassement de blocs, des pierres dont les dimensions étonnent l'imagination, surtout si l'on songe qu'il fallait les élever à de prodigieuses hauteurs. Quelques-unes cubaient, en effet, 5 à 6 mè-

(1) Les renseignemenss techniques sont puisés en grande partie dans l'excellent ouvrage de M. de Saint-Ferréol, ancien chef de section au canal de Marseille, qui avait à sa disposition les documents officiels et le dernier ouvrage de M. Félix Martin sur *Mont-Richer*.

tres, et comme le poids spécifique de ces calcaires compacts est d'environ 2,500 kil., on atteignit parfois le chiffre effrayant de 12 à 15,000 kil.

En mai 1847, le pont-aqueduc fut terminé. Quatre dés énormes, posés à chacun des angles, en furent le couronnement : ces dés ont 3 m. de longueur sur 1. m 20 de hauteur et 1 m. 60 de largeur, soit près de 6 m. cubes.

La cuvette où devait passer l'eau fut ensuite garnie en entier d'un revêtement en briques et en béton. Ce travail, qui avait exigé l'emploi de 160,000 briques, fut le dernier, et le 30 juin 1847 (1), à trois heures du matin, les flots de la Durance franchissaient l'Arc sur le pont achevé. La dépense totale avait été, en chiffres ronds, de 3,800,000 francs.

Un détail qui frappe le touriste et qui ajoute encore à l'impression qu'il ressent, c'est celui-ci, que nous

(1) Cette date de 1847 nous remet en mémoire, comme nous l'avons cité dans nos *Fontaines de Marseille*, travail publié en 1863, dans le *Propagateur du Var*, que, juste un siècle auparavant, en 1747, près la *Roche de Cante-Perdrix*, un canal destiné à l'irrigation de toute la Provence, fut tracé sur les plans de Floquet. Des embarras financiers en empêchèrent la réalisation. La cuvette de ce canal existe encore.

empruntons, car il est parfaitement décrit, au *Magasin Pittoresque* du mois d'avril 1847 :

« Presque tous les blocs, dit-il, de dimensions plus ou moins grandes qui ont servi à construire le pont-aqueduc de Roquefavour, ne sont taillés que sur leurs faces intérieures; l'extérieur reste brut, tel qu'il est sorti de la carrière. Ceci donne au monument un aspect vigoureux, cyclopéen, tout-à-fait en harmonie avec les rochers qui l'environnent.

« Le temps aura pendant plusieurs siècles à ronger avant d'attaquer les parties utiles. Partout on a laissé de quoi occuper ses griffes et ses dents.

« A quelques jours de distance, j'ai remarqué qu'il en était de même au pont du Gard. Si ce dernier aqueduc, d'ailleurs si admirable, était placé en face de celui de Roquefavour, il ressemblerait à une miniature. Il a environ 40 m. de moins en hauteur (1). »

---

(1) L'écrivain dit vrai. Voici les dimensions du pont du Gard. Cet aqueduc, qui amenait à Nîmes les eaux des sources et des fontaines qui se trouvent aux environs d'Uzès, a 47 m. de hauteur sur 266 m. de longueur. Il a aussi trois rangs d'arches superposées. C'est un des chefs-d'œuvre si nombreux qu'enfantèrent les Romains, et qu'ils semaient avec prodigalité dans l'univers entier. Il serait même resté dans l'histoire comme le type

A notre avis, et de l'aveu de nos ingénieurs français les plus éminents, le seul monument de ce genre, digne d'être comparé à celui de Roquefavour, c'est le superbe aqueduc de l'Ariccia, dressé par l'ingénieur Jacobini, ancien ministre des travaux publics sous Pie IX (1), et oncle du cardinal de ce nom, membre du Sacré-Collège.

Dans une des piles centrales, du côté qui regarde le chemin de fer, se lit l'inscription suivante :

LA VILLE DE MARSEILLE
a élevé ce pont-aqueduc
pour amener les eaux de la Durance dans son territoire
désolé depuis des siècles par la sécheresse.
Le Conseil Municipal posait la première pierre
le 19 *septembre* 1842
la 13e *année du règne de Louis Philippe Ier.*

Le Comte DUCHATEL Ministre de l'Intérieur
A. de LA COSTE Conseiller d'Etat Préfet du département
Le Vicomte Tiburce SÉBASTIANI Pair de France
Lieutenant-Gal Commandant la 8e division militaire
Maximin-Dominique CONSOLAT, Maire

---

splendide et incontesté, non seulement de l'art ancien, mais même de celui des derniers siècles, si Roquefavour n'était venu montrer que nous savons, à notre tour, dépasser les géants.

(1) Le 21 août 1861, nous eûmes l'insigne honneur de recevoir, à propos de notre ouvrage sur *La Chartreuse de Marseille*, un bref autographe de ce Pontife.

Adjoints :

M. Massot	E. Donadieu
E.-T. Castinel	J. Loubon
M.-C. Fraissinet	B.-H.-J. Roussier
X. Richaud	A.-J.-B. Marre

F. Lepeyre Secrétaire-Général de la Mairie

F. de Montricher Ingénieur des Ponts-et-Chaussées auteur du projet Directeur des Travaux.

Conseillers Municipaux :

Dervieux	Lafon	Vaïsse
Reynard	Fabre	Clapier
Baquère	Aubin	Chataud
Deluil-Martiny	Bourgarel	Abeille
Roussier	Maurandi	Crémieux
Floret	Payen	De Surian
Signoret	Nègre	Rivet
Lagarde	Rambaud	De Gaillard
Fortoul	Albrand	Bethfort
Boude	Salles	Paranque
	Dumas	

Comme notre but spécial est l'histoire de Roquefavour, nous laissons de côté, à notre grand regret, des

détails intéressants sur le canal lui-même (1); mais nous croyons néanmoins convenable de dire un mot sur « l'immense bouquet » terminant ce feu d'artifice, qui commence à Pertuis et finit à Marseille. Nous voulons parler de Château-d'Eau de Longchamp, le plus beau fleuron de la couronne artistique d'Henri Expérandieu (2).

La description de ce monument, où la nature et le ciel le disputent à l'art le plus raffiné, serait complè-

---

(1) Pour donner une idée des difficultés vaincues et des travaux exécutés, nous dirons que, du pont de Pertuis à Saint-Antoine, le canal de Marseille a une longueur de 84 kilomètres, dont 67 kilomètres à ciel ouvert et 17 kilomètres en souterrains.

Sur ce parcours ont été exécutés 45 souterrains; on y a construit 11 aqueducs de plus d'une arche et 254 ouvrages d'art (aqueducs d'une arche, prises d'eau, déversoirs, etc.)

Les dérivations s'étendant sur le territoire de Marseille ont une longueur de 77 kilomètres, dont 4 kilomètres en souterrains.

Sur ce parcours il y a 39 souterrains dont 431 ponts-aqueducs.

Enfin, les dépenses du canal, si l'on y comprend les frais généraux de personnel, d'indemnités, d'acquisitions de terrains, etc., ainsi que les intérêts d'emprunts, atteignent aujourd'hui 60 millions.

(2) Né à Nîmes, le 22 février 1829, élève de Vaudoyer et Questel, est mort à Marseille, le 11 novembre 1874. Un monument, dû au ciseau d'Allard, vient d'être élevé à sa mémoire dans la cour de l'Ecole des Beaux-Arts. Sur la droite se détache,

tement superflue. Pour nous, d'ailleurs, toute son histoire se résume dans l'inscription placée dans l'hémicycle et qui est ainsi libellée.

On lit à gauche :

Sous le règne de LOUIS-PHILIPPE Ier
la Ville de Marseille a construit l'aqueduc qui amène
les eaux de la Durance
dans son territoire désolé jusqu'alors par la sécheresse.
Le Conseil Municipal
posait la première pierre le 15 *novembre* 1839.
A. de LA COSTE, Conseiller d'Etat, Préfet du département.
Maximin-Dominique CONSOLAT, Maire.

Les eaux de la Durance
arrivaient dans le territoire le 8 *juillet* 1847.
A. de LA COSTE, Conseiller d'Etat, Préfet du département.
Elysée REYNARD, Maire.

F. DE MONTRICHER, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées,
Auteur du Projet, Directeur des Travaux.

Au centre sont les armes de la ville.

---

creusée dans le marbre, la légende suivante : « Ce monument élevé par souscription et avec le concours de la municipalité, a été placé dans la cour d'honneur de l'Ecole des Beaux-Arts, en perpétuel témoignage de sympathie et d'admiration pour l'artiste regretté et comme exemple offert à la jeunesse des écoles de ce que peut le travail, servi par les plus nobles qualités de l'esprit et du cœur. — 22 février 1882. »

On lit à droite :

Sous le règne de NAPOLÉON III
La Ville de Marseille a édifié le Château-d'Eau, le Musée des Beaux-Arts et le Musée d'Histoire Naturelle réunis sous le nom de Palais-de-Longchamp.
Le Conseil Municipal
approuvait le projet le 7 avril 1862.
DE MAUPAS, Sénateur, chargé de l'administration du dép^t^.
Balthazar ROUVIÈRE, Maire.

Le Palais
était inauguré le 15 *août* 1869.
LEVERT, Préfet du département.
Théodore BERNEX, Maire.

H. ESPÉRANDIEU, Architecte,
Auteur du Projet et Directeur des Travaux.

Comme nous le voyons, la date de 1839 indique l'époque où le Conseil municipal pose la *première* pierre de l'aqueduc de Longchamp. Le 19 novembre 1849, M. Nègre, adjoint, faisant fonctions de maire, vint sur le plateau envahi par la population, et poser la *dernière*.

La présidence d'honneur fut dévolue à M. Consolat, l'infatigable promoteur de la saignée de la Durance.

Ainsi, six ans avaient suffi pour achever l'irrigation générale du territoire marseillais. 1839 fut le point de départ et cette date coïncida fort à propos avec le voyage du duc d'Orléans.

Ce fut, en effet, le 9 novembre de cette année que le prince, retournant d'Afrique, arriva dans notre port. Après avoir fait, comme voyageur ordinaire, les cinq jours de quarantaine que les règlements prescrivaient, il effectua, le 15, son entrée dans nos murs par la place Pentagone et l'Arc-de-Triomphe. Arrivé à 11 heures du matin, après s'être reposé quelques instants, l'héritier présomptif du trône, en voiture découverte, se dirigea vers Longchamp pour y poser la première pierre du Château-d'Eau que l'on devait construire au point même de l'arrivée du canal de Marseille.

Nous trouvons dans le procès-verbal officiel, imprimé et remis à chacun des membres de l'Administration municipale, un détail fort curieux. En descendant de voiture, le duc d'Orléans semblait préoccupé, il s'avança vers M. Consolat :

« M. le Maire, lui dit-il, vous m'obligeriez infiniment de faire dételer deux chevaux de la voiture municipale; s'il arrivait quelque accident, j'en serais désolé! »

Le fils de Louis-Philippe était-il dominé par un pressentiment secret? Nous ne le croyons pas, et cependant, singulière coïncidence, peu de temps après, en 1842, ses chevaux s'emportent sur la route de Neuilly, et c'est un accident de voiture qui cause sa mort. Chacun se rappelle quelle fut l'unanimité des regrets et combien fut grande pour la France la douleur publique.

Après ces premières paroles adressées au maire, l'auguste visiteur admira le point de vue qui se déroulait à ses regards du côté de Saint-Marcel, et prenant les plans du canal que lui présentait Mont-Richer, il arrêta ses yeux sur une aquarelle qui représentait la vallée de Roquefavour et le pont futur que l'on devait y dresser. Le dessin lui parut si parfait qu'il en demanda l'auteur, à qui il adressa de vifs éloges et qui n'était autre que Félix Ziem, dont notre ville revendique à bon droit les premiers succès (1).

---

(1) « Né à Beaune (Côte-d'Or), en 1822 (école Provençale). Cet artiste, dont les premiers essais ont été connus à Marseille, et qui y a vécu très longtemps, est généralement considéré comme un peintre de notre localité.

« Méd. 3e classe en 1851; 1re classe en 1852; 3e classe en 1857; chevalier de la Légion-d'Honneur en 1857, aux Salons de Paris.

« Le Musée de Marseille, sous le n° 260, a de lui *une Perspec-*

Il descendit ensuite dans la tranchée et procéda au scellement d'une boîte contenant une inscription et quelques pièces de monnaie au millésime de 1839.

Ce fut à ce moment qu'il adressa à Mont-Richer ces paroles charmantes, qui étaient pour l'éminent ingénieur un éloge et un encouragement :

« Poser la première pierre n'est pas malaisé, c'est la la dernière qui est difficile. J'ai la confiance que Marseille achèvera bientôt son œuvre. Ce soin vous regarde, M. l'ingénieur : vous saurez bien vous en acquitter. »

Mont-Richer ne faillit pas à la tâche que lui imposait

---

tive, — quartier Saint-Jean, à Marseille, acquise au prix de 1,500 francs, le 4 janvier 1858. » (Bouillon-Landais).

Son frère, François Ziem, décédé à Marseille, le 11 octobre 1878, ancien marchand de bas et de tricots dans cette même ville, à l'enseigne de *la Tricoteuse,* était propriétaire d'une terre située sur la rive gauche de l'Arc, près Roquefavour, au quartier du Paradou (territoire des Milles). On sait que les PP. du Saint-Sacrement essayèrent d'y planter leur tente, et que leur monastère, vu sa situation anormale, fut complètement délaissé, peu après la mort du P. de Cuers. Dans cette même propriété, pourvue aujourd'hui d'une chapelle domestique, une école mixte dirigée par les religieuses du Saint-Enfant-Jésus du Puy, vient d'être récemment installée (23 juillet 1881), par les soins de Mme veuve Zélie Ziem.

la parole royale, et comme nous l'avons déjà dit, en 1849, les eaux firent leur apparition à Longchamp. Au bruit de l'artillerie des forts, au son des cloches, aux accords des musiques militaires, les nappes jusqu'alors retenues firent irruption. Un des grands vicaires, remplaçant l'évêque de Marseille absent, vint bénir les ondes jaillissantes.

La partie voûtée du plateau fut illuminée et visitée; des distributions charitables furent faites aux pauvres, et ce fut au milieu de l'enthousiasme général que se termina cette journée qui était pour notre cité le point de départ d'une prospérité et d'un bien-être nouveaux.

VENTABREN

CANTON DE BERRE

ARRONDISSEMENT D'AIX

A 14 kilomètres de Berre, 13 kilomètres d'Aix et 40 kilomètres de Marseille.

D'azur à une haute montagne d'argent sur une rivière de même, au chef cousu de gueules, chargé d'un soleil d'or.

1,065 habitants ainsi répartis :

Village, 241 habitants ; Les Bastides, 75 habitants ; Château-Blanc, 44 habitants ; Les Gourgoulons et les Cauvet, 64 habitants ; L'Héritière, 56 habitants; Les Nourradons et Méjean, 78 habitants; Vense et Roquefavour, 108 habitants; Grand Coudoux et Rouret, 137 habitants ; Les Clastriers, 139 habitants ; Petit Coudoux et le Moulin-du-Pont, 123 habitants.

Son altitude est de 218 mètres.

Station de chemin de fer et télégraphe à Roquefavour.

Le canton de Berre comprend six communes :

Berre, chef-lieu de canton; La Fare, Rognac, Velaux Ventabren et Vitrolles.

I.

Le chemin carrossable de Roquefavour à Ventabren (1) a son point de départ à l'entrée du vallon de Saint-Honorat. Il est montant, tortueux et pittoresque jusqu'à l'endroit où prend naissance le sentier rocheux qui aboutit au *Castellas* ou *Camp de Marius;* on laisse derrière soi, à gauche, une source où viennent s'abreuver les troupeaux des *mas* voisins; la route devient ensuite plus raide et d'un aspect moins riant. Une petite heure suffit pour arriver au village, situé sur le versant nord d'une colline dominée par les ruines d'un château seigneurial.

La commune de Ventabren, comprise dans la partie inférieure de la vallée de l'Arc, renferme des terrains argileux et graveleux, très propres à la culture, quoique

(1) Sa véritable appellation est celle de chemin de Rigouès; son titre officiel est celui de *Chemin vicinal n°* 8. Grâce à l'élan donné par M. Matheron, maire de Ventabren, des fonds ont été votés pour que cette voie soit raccourcie, et elle n'aura bientôt plus que quatre kilomètres au lieu de quatre kilomètres 500 mètres.

la couche d'humus soit peu profonde et que la roche vive s'y rencontre d'ordinaire à quelques centimètres du sol. L'eau n'y abonde pas; mais, dans les alentours des rares sources qui existent ou sur les bords du canal de Marseille, on trouve des prairies fertiles, moirées par les feux du soleil et le souffle de la brise, et s'étalant de ci, de là, en tapis mordorés d'un effet saisissant.

Les arbres fruitiers, sans parler de l'amandier, qui est partout, sont d'assez bonne venue, et la vigne, si féconde il y a quelques années, ne fait plus parler d'elle depuis l'invasion phylloxérique.

L'olive et l'amande sont les ressources sur lesquelles les habitants comptent le plus; et l'on sait que notre Provence, la grande productrice de ces denrées, est la principale pourvoyeuse de nos marchés importants et que c'est chez elle que l'on s'approvisionne, pour la plus grande part, de ces fruits devenus sa plus précieuse richesse (1).

---

(1) Les huiles d'olive les plus renommées de la Provence sont celles des terroirs de La Fare et de Ventabren. Elles sont ainsi qualifiées dans le commerce :

La superficie de cette commune est de 9,335 hectares 76 ares. Elle se décompose de la manière suivante :

Blés, 6,120 hect. 99 ares; — vignes, 378 hect. 65 ares; — oliviers, 837 hect. 95 ares; — amandiers, 103 hect. 48 ares; — prés, 25 hect. 45 ares; — jardins, 6 hect.; — marais, 5 hect. 39 ares; — terres gastes, 1,740 hect, 86 ares; — bois, 97 hect. 34 ares; — allées, bosquets, terrains divers, 7 hect. 31 ares; — propriétés bâties, 12 hect. 34 ares.

Le village est triste et fort laid et n'était l'urbanité de ses habitants, on regretterait de s'y être rendu pour n'y voir que des ruelles aux marches empierrées ou

---

L'*huile vierge à grand goût de fruit* (aglandaou);

L'*huile vierge fruitée, demi-goût de fruit;*

L'*huile surfine,* produit de la pression de la pulpe qui donne l'huile vierge;

L'*huile de bouche,* obtenue avec des olives de toute provenance.

Pour ce qui est des amandes, M. J.-B. Gaut disait en 1866, au Congrès scientifique de France, tenu à Aix : « Que les deux grandes divisions commerciales de ce fruit sont les amandes en coque et les amandes cassées. Elles se divisent en outre, suivant leur valeur, en amandes fines ou *princesses,* demi-fines ou *à la dame, molières, matheronnes, aberranes.* Les amandes *princesses* et les amandes *à la dame* sont les plus recherchées. »

aux cailloux roulés dont l'acuité blesse à chaque pas le pied le moins sensible.

Mais disons vite que cette population essentiellement agricole exploite elle-même ses terres. Peu soucieuse de connaître le fracas de nos grandes cités, elle se contente de ce qu'elle a et se plaît à l'ombre du clocher. En somme, gens excellents, d'un bon esprit politique et partant pieux sans bigotisme.

La vie patriarcale y est habituelle et les bonnes traditions que domine la vertu y sont encore en honneur.

« Telles contrées ont fini par être des foyers incandescents de discordes; telles autres régions n'ont cessé de progresser par la raison contraire.

« La femme même y a sa place; elle est la première levée pour s'occuper des valets allant au travail; nous admirons là une grande simplicité de vie; la table est dressée au foyer commun, le pétrissage domestique est pratiqué (1). »

On y respecte les morts d'une façon toute évangélique. Lorsque le glas de la paroisse annonce le décès d'un de ses habitants, amis et ennemis se confondent

(1) V. la *Famille et la Société en France* (les ménages ruraux), par Charles de Ribbe.

dans une prière commune et chacun suit jusqu'au dernier asile celui que la famille entourait naguère de ses soins et de son affection. N'importe l'heure, le jour, le moment, les travaux cessent ; connus et inconnus viennent visiter les parents éplorés, et s'offrent, selon le degré d'amitié qui les rapprochait du défunt à porter la bière jusqu'au champ de repos. Cet usage est aujourd'hui peu commun dans nos localités rurales, on pourrait aisément les compter. Triste époque que la nôtre, où tout ce qui porte l'empreinte d'une fraternité bien comprise, disparaît peu à peu comme la feuille que le vent emporte.

Ventabren jouit d'un air pur et salubre, et il n'est pas rare de rencontrer des octogénaires vaquant librement aux travaux des champs.

La peste, dont Marseille fut si souvent frappée, n'a jamais fait son apparition dans cette commune ; cependant, des précautions furent prises à diverses époques, notamment en 1738 ; car l'on voyait souvent dans la contrée des *compagnies du régiment de Brie* et du *royal Roussillon*. Les consuls de Ventabren obtinrent même à cette occasion, du Parlement, un costume distinctif, prétendant qu'ils imposeraient mieux aux

Carvellons, qui arrivent depuis la peste, y ayant une compagnie de garde-costes de 50 *hommes.*

Gaillard de Longjumeau et Le Blanc-Ventabren, seigneur et coseigneur du lieu, faisant droit à l'arrêt du 23 décembre de l'année précitée, approuvèrent la requête des consuls qui n'avaient aucune marque de dignité pour se faire reconnaître des troupes et leur assignèrent le port du *chaperon rouge*, *doublé de vert*, *et le bourrelet agatte* (1).

Le choléra lui-même, ce frère de la peste, a toujours été inconnu dans cette région privilégiée.

Quant au village de Ventabren, quelques archéologues ont prétendu qu'il aurait existé dès l'époque romaine. Ils soutiennent que sa fondation remonterait à ces temps d'expansion compris entre les premier et troisième siècles, précisément à ce moment où les colonies établies sur les côtes de la Méditerranée rayonnaient de toute part avec l'énergie qu'ont les races nouvelles. Seulement, au lieu d'être placé sur les hauteurs actuelles, le Ventabren d'alors aurait été fondé dans la plaine, à l'endroit dit : *Fons-Vicarii.*

---

(1) *Archives de la commune de Ventabren*, série B. B.

Ils ajoutent que l'on y trouva, ce qui est vrai d'ailleurs, des restes de mosaïques, de colonnes et d'autres bâtiments. On y découvrit aussi des médailles à l'effigie de Domitien, portant au revers l'autel d'Auguste et d'autres frappées aux armes de Nîmes (1).

A la suite de ces faits, ils arrivent à cette conclusion, qu'à *Fons-Vicarii* se trouvaient un temple et quelques habitations autour de la maison d'un chef (*brenn*) et que ce fut là le berceau de *Ventabrunum*, demeure du chef, *Venta brenum* — Ventabren.

Nous ne voudrions certainement pas réfuter cette thèse ; les quelques données sur lesquelles on s'appuie sont mêmes présentées d'une façon assez spécieuse ; mais nous ne croyons pouvoir, néanmoins, admettre l'étymologie de *Ventabrunum* ; voici pourquoi, et l'on nous pardonnera les développements dans lesquels nous sommes forcé d'entrer.

---

(1) Ces médailles furent frappées après la bataille d'Actium, gagnée par Agrippa, en l'honneur de l'empereur Auguste, fondateur de la colonie nîmoise. On y voit, d'un côté, la tête d'Auguste et celle de Vipsanius Agrippa, et de l'autre « un crocodile enchaîné à un palmier, d'où pend une couronne avec ces mots : *Col. Nem* (*Colonia Nemausensis*). »

Ce qu'il faut avant tout chercher dans les étymologies, c'est la vérité, vérité démontrée par les chartes ou les monuments, et si celle-ci ne peut être rencontrée de cette manière, l'on doit se contenter de la vraisemblance. Or, dans le cas qui nous occupe, où est la vérité? Où sont les preuves qui nous imposent le mot celtique de *Brenn* et qui, surtout, nous obligent à accepter l'existence de Ventabren, non pas seulement à *Fons-Vicarii*, mais même d'une manière absolue. Sont-ce les mosaïques et les colonnes trouvées sur le sol?

Ces restes ne signifient qu'une chose : c'est qu'il y a eu en ce lieu quelque importante villa, celle d'un *vicarius* (1) probablement, et que les fondations des édifices retrouvés servaient soit à sa famille, soit à ses serviteurs.

Si, en effet, nous nous reportons aux mœurs des gens riches de cette époque, nous les voyons réunissant autour d'eux les esclaves ou les personnes dont ils

(1) Le *Vicarius* dont il s'agit ici serait, non le *Vicarius Imperii*, mais le *Prefecti Vicarius*. Le préfet résidait, en effet, à *Aquæ Sextiæ*, et il n'était pas étonnant qu'un de ses *vicaires* eût une maison de plaisance dans les environs.

avaient besoin et leur fournissant, avec le vivre et le couvert, le réduit où ils devaient demeurer. N'est-il pas, dans ce cas, rationnel de considérer les ruines de ces bâtiments comme les logements familiers, au lieu d'y voir, nous ne savons pourquoi, les restes d'un *vicus* romain?

Un autre fait vient corroborer encore les preuves que nous donnons de l'existence d'une seule villa à *Fons-Vicarii* et non d'un village entier. Supposons que d'autres habitants demeurassent en ce lieu; pourquoi n'aurait-on alors trouvé que des médailles de Domitien et d'Antonin, et non pas, mêlées à elles, des monnaies d'autres princes? De l'année 138, date du règne de ce dernier, jusqu'à une époque plus voisine de la nôtre, est-il possible que, dans les bouleversements de tout genre qui distinguèrent ces siècles de combats et de luttes, aucun habitant n'ait abandonné quelqu'une de ces effigies de Dioclétien ou d'autres césars, si souvent rencontrées dans notre pays? Enfin, puisque, comme nous le montrerons tout-à-l'heure, le Ventabren des hauteurs ne commença à être connu qu'au XIe siècle, pourquoi, dans ce long espace de temps, qui s'étend du IIIe siècle au Xe siècle, n'aurait-

on aperçu nul emblème chrétien, nul vestige de temple ou de chapelle, rien qui retraçât ces symboles pieux qu'une religion nouvelle inscrivait partout ?

C'est bien de propos délibéré et avec intention que nous écrivons les lignes précédentes et que nous soutenons qu'il n'y eut dans les débris recueillis rien qui rappelât un édifice religieux.

Le géographe Esprit Devoux cite pourtant, en 1757 (1), les ruines d'un temple découvert à *Fons-Vicarii*. A sa suite, les auteurs de la *Statistique des Bouches-du-Rhône* redisent le même fait, et enfin, quelques historiens, entre autres notre confrère I. Gilles, se fiant aux assertions contenues dans ces deux ouvrages, avancent à leur tour que ce fut bien un temple dont on exhuma les colonnes au lieu précité.

A notre avis, ces savants font erreur ; nous allons le prouver :

Que trouva-t-on à *Fons-Vicarii* ? Nous sommes ici tous d'accord : des médailles romaines, des fondations de maisons (au nombre de 18), et des colonnes.

---

(1) V. *Carte géographique, historique, chronologique de Provence avec les monuments des Grecs et des Romains, qui prouvent la noblesse de ses habitants et leur origine*, grav. H. Coussin, 1758.

Qu'étaient ces débris et qu'avaient-ils recouvert?

Pour les discuter nous nous appuyerons sur une pièce qui doit avoir servi, nous le croyons du moins, à nos honorables contradicteurs, et c'est avec leurs propres armes que nous essaierons de les convaincre.

Le 15 octobre 1757, à propos d'objets trouvés à *Fons-Vicarii*, le seigneur de Ventabren institua une Commission (1) qui fut chargée de dresser un procès-verbal des choses mises au jour. Cette pièce curieuse et rédigée d'ailleurs avec un soin digne d'éloges, est inattaquable certainement lorsqu'elle décrit les objets matériels; mais on nous permettra de penser d'abord, et de prouver ensuite, qu'au point de vue archéologique, elle n'a sûrement pas une compétence indéniable. C'est donc dans les termes de ce rapport, comparés entre eux, que nous trouverons la

---

(1) Etaient présents: Antoine Giraud, *procureur jurisdictionnel*, ayant son bâton de justice aux armes du seigneur de Gaillard-Longjumeau; Barthélemy Coussin, greffier; Joseph Jauffret, Thomas Roux, garde-chasse des terres seigneuriales, et Jean Aude, *domestique de la maison du seigneur depuis plus de quarante ans.*

preuve qu'il n'y eut jamais là de temple consacré aux dieux.

Voyons de quoi se composaient ces restes :

1° De marches au nombre de trois, nombre qui indiquait un édifice peu élevé et par conséquent nullement en rapport avec l'entrée d'un temple ;

2° De carreaux « en marbre noirâtre, polis d'une face. »

Dans quel temple consacré à la divinité, dans quel parvis païen a-t-on jamais vu un mode semblable de carrelage ?

3° Des murailles dont « les restes étaient faits de petites pierres côme taillées de 3 à 4 pouces de diamètre, placées par ordre et orizontalement aux deux faces extérieures. »

C'était bien là le genre de construction usité pour les édifices privés des Romains ; surtout pour les récipients destinés à recevoir de l'eau; tels sont, par exemple, les arceaux fort intéressants d'un édifice semblable que nous avons remarqué à Lyon, sur le plateau de Fourvière, à l'extrémité de la petite rue du

Juge-de-Paix, en face de la porte militaire aboutissant à Saint-Just.

Mais, ce qui démontre péremptoirement que nous ne nous appuyons pas sur des assertions de simple fantaisie, ce sont les deux passages suivants que nous extrayons littéralement du procès-verbal :

« Nous avons remarqué... le bas d'une muraille de deux pieds d'élévation qui semblait former sur ces degrés une chambre dont les murailles étaient peintes de diverses fleurs qui nous ont paru assez mal peintes, et en dessous de ces fleurs il y avait des lignes tracées orizontalement en bleu, rouge, vert et jaune... Nous avons trouvé à côté de cet endroit un creux d'un carré long dans le tuf y ayant aux quatre coins une urne assez grande, de terre rougeâtre cuite, d'environ 3 pieds d'hauteur, toutes un peu mutilées et posées avec ordre... »

Qui, dans ces quatre urnes posées symétriquement, ne reconnaît l'ornement habituel de *l'atrium*, cette antichambre obligée de tout édifice privé tant soit peu important, et dans cette chambre, ornée de *fleurs mal peintes*, voisine des réservoirs, le *tepidarium* où venait

s'asseoir un instant le baigneur pour y subir le massage indispensable à tout individu de la famille romaine (1).

Quant aux quatre médailles de bronze trouvées dans les fondations, elles ne prouvent absolument rien. En grande partie, les monnaies impériales ne portaient-elles pas, avec l'effigie de l'empereur régnant, l'image de l'autel élevé en l'honneur du premier Auguste ? Partout où passa le peuple conquérant, n'a-t-on pas trouvé, éparses ou réunies, ces pièces de cuivre repré-

---

(1) « Les thermes publicques furent ordonnées aux anciens Grecs et Rommains pour se laver, et pour la santé : comme furent les thermes agrippiniénes, neroniénes, domitiénes, anthoniénes et autres : la grandeur et magnificence desquelles se voit par les ruines qui sont à Romme, lesquelles pouvoyent estre comparées à l'un des sept spectacles du monde : tant elles estoyent construites avecques grand labeur, et prodigieuse despense, et enrichies d'une infinité de colomnes de marbre différent, qui avoyent esté amenées des dernières régions, et quasi de tout le monde... Toutefois devant Agrippa, Néro, Domitian, et Antonin, la chose estoit bien venue jusques à tel poinct, que les gentils-hommes Romains les faisoient édifier en leurs maisons par somptuosité singulière... (Discours des Bains et exercitations antiques grecques et rommaines, Escript par Guillaume du Choul, gentilhomme lyonnais, conseiller du Roy, et Bailly des Montagnes du Dauphiné). »

sentant sur leur exergue les trépieds sacrés, la couronne de lauriers et les deux colonnes surmontées d'une Victoire (1). Et jamais aucun archéologue ne s'est

(1) Lorsque les sénateurs romains, restes avilis de ces vieux patriciens vendant le champ sur lequel campait Annibal victorieux, n'eurent trouvé, pour marquer la grandeur de leur abaissement, d'autre moyen que celui de faire Auguste dieu ! ils vinrent montrer à ce dernier la loi qu'ils allaient promulguer, et lui demandèrent s'il acceptait les honneurs divins. En habile politique, le neveu de César ne le voulut qu'à la condition que le nom de la Patrie fût associé au sien, et qu'à côté du nom d'Auguste fût inscrit celui de Rome.

Ce fut alors que l'on éleva en son honneur l'autel dont les médailles nous montrent l'image, et que l'on reproduisit dans toutes les villes de l'Empire romain. Un des plus anciens spécimens qui nous en reste, est celui qui se trouve à Lyon, au palais Saint-Pierre. On le voit dans la cour de ce magnifique musée, sous la première colonnade à gauche.

Le tombeau en forme de terrasse supporte des ornements percés à jour. Sur la surface centrale sont les trépieds sacrés. De chaque côté du piédestal s'élevaient deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire, tenant d'une main une palme et de l'autre une couronne. Ces deux colonnes ont été enlevées, nous ne savons à quelle époque; sciées en deux, elles se trouvent à l'église d'Ainay, quartier de Perrache, où elles soutiennent la voûte du chœur.

On peut lire la description complète de cet autel historique, dans l'ouvrage d'Artaud et du Jésuite Dominique de Colonia, né à Aix en 1660.

avisé de voir dans leur existence, la preuve qu'il y avait eu en ce lieu même un temple ou un édifice sacré.

C'est donc involontairement sans doute, mais en somme pour ne pas avoir étudié avec assez de soin les termes du rapport qui leur servait de point de départ, que nos honorables contradicteurs ont été induits en erreur.

Dans des documents rédigés par des hommes qui n'avaient aucune notion archéologique, il n'est pas étonnant que le côté matériel, rigoureusement vrai, soit battu en brèche par le côté scientifique, et c'est à nous, qui étudions leurs œuvres et qui devons les passer au crible d'une impartiale critique, qu'il appartient de faire la part de ce qui doit être admis comme de ce qu'il faut rejeter.

Si, donc, Ventabren n'existait pas à l'époque romaine, comment cette agglomération s'est-elle formée et en quelle année?

Notre réponse sera maintenant plus facile, et, l'histoire à la main, nous pourrons marcher d'un pas plus assuré.

II.

Reportons-nous aux premiers siècles de notre ère et voyons ce qui se passait.

L'Empire romain, en butte à mille attaques, tremblait sur ses bases; le colosse sentait se détacher, chaque jour, quelque lambeau de sa puissance sous les coups répétés que lui portaient les peuples soulevés. Grâce à l'impéritie des généraux, à l'indiscipline et au relâchement des mœurs, à cause surtout de l'immensité même de leur domination, les anciens maîtres du monde voyaient surgir de nouveaux ennemis, qu'ils appelaient dédaigneusement des *Barbares*, et qui bientôt allaient devenir leurs maîtres. Qui ne se souvient des guerres incessantes de Claude, de Domitien, de Marc-Aurèle, d'Antonin, d'Aurélien, de Dioclétien, de Julien l'Apostat, pour finir enfin, après Alaric et Attila, par la disparition de l'Empire d'Occident.

Plus que nulle autre contrée, la Provence fut destinée à subir le contre-coup de toutes ces luttes. Sa position entre l'Espagne d'un côté et l'Italie de l'autre, ses rivages baignés par les flots bleus de la Méditer-

ranée, son climat et ses richesses naturelles, tout contribuait à attirer chez elle les hordes des envahisseurs. Nous voyons, en 409, les Vandales, les Suèves et les Alains, piller la Gaule en la traversant pour tomber sur l'Espagne. Dans cette période de carnages, de guerres civiles, de soulèvements, tout ce qui tenait une arme s'en servait pour opprimer son voisin, et pas un coin de notre pays n'échappa aux massacres, sans cesse renouvelés. Mais ce fut surtout à partir de 721 que la Gaule devint le champ clos de combats sans merci et de dévastations sanglantes.

Les Sarrasins s'étaient jetés sur le Midi; en 724, Nîmes fut pillée par Ambiza, chef sarrasin, et un grand nombre de ses habitants se réfugièrent en Provence; quelques années après, Abdérame pénètre à son tour dans la Gaule, est vaincu à Tours par Charles-Martel, mais ne quitte le Midi ravagé, qu'après avoir laissé partout les marques de son passage. En 732, sous le gouvernement d'Abd-el-Melek, les Sarrasins espagnols reparurent deux fois sur les bords du Rhône, appelés par la trahison de Mauronte, préfet de Marseille.

Enfin, de 920 à 940, commença pour la Provence la plus désastreuse et la plus terrible des épreuves. A la guerre des pirates succéda l'invasion en règle, massacrant ou refoulant les populations indigènes. Les Sarrasins s'établirent partout. Puyricard fut saccagé de fond en comble. La ville d'Aix fut mise à feu et à sang.

Dans Catel, cité par l'abbé Faillon et G. de Rey, on lit :

« La nation barbare des Sarrasins ayant attaqué la métropole d'Aix et l'ayant prise, la dépouillèrent entièrement, emmenant une grande quantité de prisonniers. Tout le reste périt par le fer et le feu. Ils écorchèrent vifs plusieurs hommes et plusieurs femmes. »

Rognes fut occupé. Près de Grans, les ruines s'accumulèrent jusqu'à la rive droite de la Touloubre. Gignac, Istres, les Martigues, furent ravagés et détruits (1).

En ce moment, les Barbares étaient les maîtres absolus de notre pays.

En présence de ces calamités, que devenait la population?

---

(1) *Statistique des Bouches-du-Rhône.*

Ainsi traquée, poursuivie, elle n'avait plus qu'une ressource, celle des faibles, c'était de se serrer autour d'un maître plus fort et plus puissant ; les chefs, hommes de guerre, habitués aux combats, devenus par droit de conquête ou par suite de traités, les seigneurs des localités où ils établissaient leur demeure et leur place d'armes, furent naturellement le centre autour desquels se groupèrent les malheureux habitants, et ce fut ainsi qu'autour du château, dont nous allons parler, rayonnèrent, en l'enserrant de près, les premières maisons et l'église du hameau. C'est de cette manière que prirent naissance des milliers de villages, et c'est ainsi, bien certainement, qu'est né Ventabren (1).

---

(1) M. de La Boulie, dans son mémoire sur la *Statistique Agricole de La Fare*, couronné au concours de 1856, dit aussi qu'à la suite de l'invasion et de la tyrannie des Barbares, les habitants de Vitrolles, de Velaux et de Ventabren, cherchèrent sur les hauteurs une sécurité qu'ils ne trouvaient pas dans les plaines. Il ajoute que La Fare semble dater du XIIIe siècle et que, dans tous les cas, cette commune fut peu importante au moyen-âge. En effet, dit une vieille charte : « En cas d'alerte, tous les habitants pouvaient tenir dans la grande citerne du château. »

M. de La Boulie est peut-être dans le vrai lorsqu'il cite Vitrolles et Velaux (ce que nous examinerons plus tard, dans

Le Ventabren actuel ne doit pas remonter au-delà de l'invasion sarrasine.

« Les dévastations commises par ce peuple déplacèrent toute la population des étangs... Les habitants dispersés se rassemblèrent après le départ des Sarrasins et bâtirent de nouvelles cités. C'est de cette époque que datent les établissements fortifiés, lesquels prirent le nom de *Castellum* et de *Castrum*. Les plus anciens sont *Cadarose* ou Berre, Istres, Miramas, Cornillon, etc. (1).»

Ne sont-ce pas là des raisons probantes pour nous éclairer sur l'origine de Ventabren ; et son étymologie ne se déduit-elle alors pas avec assez de clarté pour confirmer notre dire? Ne sait-on pas que les Sarrasins introduisirent en Provence les moulins à vent et que la

---

un ouvrage en préparation); mais nous ne voyons pas pourquoi Ventabren figure dans cette énumération. Nous croyons avoir démontré plus haut que Ventabren ne fut pas un ancien village porté sur la colline, mais qu'il fut, à cette époque, une agglomération tout-à-fait nouvelle, créée et groupée autour du château seigneurial.

Dans un article sur *La Fare en* 1873, signé Marand, le *Petit Marseillais* du 21 septembre de la même année, émet l'opinion de M. de La Boulie.

(1) *Statistique des Bouches-du-Rhône.*

position du village l'a fait comparer à un *blutoir* ou *van*, soit *Ventilabrum*, *Ventibrum* (1), avec ce même sens, et enfin Ventabren en provençal (qui évente le son de la farine) ? Le *moulin*, quoique de construction récente, et tout à côté l'aire, vaste et perchée sur un plateau aride, sont demeurés là comme les armes parlantes de la localité et elles y semblent si naturellement placées qu'on les dirait mises à dessein pour donner raison à notre hypothèse (2).

---

(1) Edouard Alexis (*Ventilabrum*, *Ventibrum*); E. Garcin (*Ventilabrum* — vent de la mer); I. Gilles (*Ventabrunum* — demeure du chef); Achard et la *Statistique des Bouches-du-Rhone* (*Ventabrunum* — exposition à tous les vents); Ducange (*lou bren*, qui évente le son).

(2) La *Statistique des Bouches-du-Rhône* cite l'opinion exprimée dans une ancienne charte et ne faisant remonter l'origine des moulins à vent qu'à l'an 1105. Mais elle est d'avis qu'ils auraient plus probablement pris naissance à l'époque des Croisades.

La *Statistique* aurait pu préciser et dire, comme le prouvent des documents et des vestiges authentiques, que ce fut à la suite des invasions sarrasines qu'eut lieu l'introduction en France des moulins à vent.

M. Joseph Mathieu, dont la plume fait autorité en pareille matière, partage notre manière de voir, et voici ce qu'il dit à ce propos, en parlant du *mistral* : « Quand les Sarrasins se

Divers auteurs on écrit que le nom de Ventabren signifiait ici un point exposé à tous les vents ; mais la plupart de nos villages ne sont-ils pas perchés comme des nids d'aigles? Velaux et Eguilles, par exemple? Et si nous admettons cette signification, pourquoi ne la généraliserait-on pas et pourquoi l'aurait-on conservée seulement pour le village qui nous occupe?

On objectera que *Ventilabrum* pourrait aussi s'appliquer aux villages voisins ; mais Ventabren a cela de particulier que, vu de l'ancien chemin dit *des Morts*, il a réellement l'aspect d'un blutoir.

III

Nous avons expliqué comment, d'après nous, a surgi cette agglomération qui a nom Ventabren ; nous

---

furent rendus maîtres d'une partie de la Provence, ils surent mettre à profit le *mistral*, en construisant sur divers points des moulins à vent, qui étaient alors entièrement inconnus dans notre province et même en France. »

arrivons naturellement ainsi à ce qui l'a précédée et favorisée, c'est-à-dire à l'existence du château.

L'époque dont nous allons rapidement esquisser le tableau, est singulièrement attachante pour le penseur et pour l'historien, et c'est dans cette fournaise ardente du moyen-âge, dépôt de toutes les ambitions, comme aussi de tous les dévouements, que se fond le métal précieux qui servira à former ce pays privilégié qu'on appelle la France.

Guillaume Ier, comte de Provence, mort en 992, avait enfin chassé les Sarrasins de ses domaines. A la suite de brillants combats, il les avait délogés des refuges qu'ils s'étaient créés sur tous les points, et la Provence délivrée se sentait renaître à l'espérance.

Un des premiers actes de ce prince, dicté d'ailleurs par la nécessité, fut de distribuer à ses compagnons les terres prises sur les infidèles. Chacun se tailla alors à sa guise un fief ou une seigneurie. Le système féodal s'intronisait en Provence et les suites ne s'en firent pas attendre.

Tout, d'ailleurs, en favorisait le développement. Le pouvoir royal était sans force et sans puissance dans la France entière. Les grands feudataires se considéraient

comme des maîtres absolus et rendaient en mauvais vouloir à leur suzerain ce que d'autres moins puissants leur faisaient à eux-mêmes (1).

Sans routes tracées, sans débouchés certains, sans tranquillité, vivant pour ainsi dire au jour le jour, l'homme du peuple et le manant à son tour préféraient souvent la protection orgueilleuse et tracassière, mais sûre, du grand seigneur, aux périls que lui aurait fait courir une trompeuse indépendance.

Avec une société pareille pouvait-il arriver autre chose que le triomphe de la force ? La justice écrite au fond du cœur de l'individu ne devait-elle pas se contenter d'une muette et inutile protestation ? Ce fut

---

(1) De Haitze nous dit : « qu'on ne vit jamais dans aucun siècle, comme dans le XIe, un Estat dans une plus grande incertitude, autant pour le spirituel que pour le temporel, que le fut celui de la Provence. Les évêques estaient pour la plupart mariez, les éclésiastiques de second ordre n'estaient pas plus continens. La domination suprême variait continuellement. Les actes publics estaient quelquefois datez du règne de *Jésus-Christ* ou du *Seigneur Dieu dans le siècle des siècles*, et même on en trouve où l'on déclare hautement que l'*Estat. estait monarchique et qu'il ne régnait aucun roi.* On pouvait bien dire alors que les hommes vivaient en brutes et qu'on estait toujours en pays ennemi. »

en ces temps que, sur chacun des sommets importants du pays, l'on vit se dresser, sombres et menaçants, les châteaux-forts du moyen-âge. De ces repaires aux hautes tours, aux fossés marécageux, aux machicoulis par où s'échappaient l'huile bouillante ou les projectiles de tout genre, sortaient, tout-à-coup, armés jusqu'aux dents, cuirassés de fer ou d'acier, des espèces de géants qui, tombant à l'improviste sur leurs voisins surpris, rentraient ensuite chargés de dépouilles et couverts de sang.

Les serfs qui n'avaient pas péri dans ces rencontres, reprenaient pour quelque temps leur vie pénible de labeur ingrat, jusqu'à ce qu'un nouvel appel vînt les forcer à seconder l'humeur aventureuse de leur maître. Ce fut là une sombre et triste période; mais, ajoutons-le bien vite à la gloire de nos pères, si le système fut mauvais, si la pire tyrannie pouvait en ce temps-là s'exercer avec impunité, bien des fois aussi les seigneurs furent humains et bienveillants. L'Église, qui veillait, apportait au milieu de ces éléments barbares ses enseignements éclairés par la lumière sortie de Bethléem; la croix en imposa souvent à l'épée, et la trêve de Dieu, que le clergé fit accepter aux seigneurs, fut un de ces

moyens sublimes que l'amour et la charité trouvèrent, pour atténuer les souffrances et les misères des populations.

Ce fut donc à peu près vers ce temps que fut construit le château de Ventabren. Perdue dans cette nuit profonde qui entourait alors cette époque, et dont à peine quelques traces sont parvenues jusqu'à nous, son origine ne peut être précisée avec certitude.

Nous voyons cependant, le 7 septembre 1170, la possession seigneuriale de Ventabren apparaître dans un document qu'a bien voulu nous signaler le docteur Barthélemy (1). C'est le testament de Raymond de Baux, fils de Hugues.

---

(1) Nous considérons non seulement comme un bonheur, mais aussi comme un devoir, de rendre hommage à M. le docteur Barthélemy, pour son ouvrage intitulé : *Inventaire chronologique et analytique des chartes de la maison de Baux*, 1 vol. in-8° de 680 pag.

Il faut savoir ce que coûtent les recherches à travers les vieux manuscrits et les parchemins illisibles pour se rendre compte de la patience, du talent, de la perspicacité qu'a déployés ce savant infatigable; ce qui sera surtout son plus beau titre, c'est qu'il n'a pas seulement travaillé pour lui, mais encore pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire de Provence; et c'est pour cela que nous l'en remercions encore davantage.

Cette puissante maison avait, dès 1116, obtenu la souveraineté de Berre et de son territoire, et les dernières volontés de Raymond furent celles-ci : « Il laisse à l'hospice de Saint-Jean, son château de la Galle *(Castrum de la Galla)* et toute la vallée de Marignane, excepté le four et le moulin, qu'il donne aux frères Pierre et Bertrand Bérengier; il réserve le revenu de ses biens pour vêtir cinquante pauvres, en nourir mille pendant vingt ans, et dire mille messes pour son âme; lègue à Raymond de Villeneuve, à Pierre de Lambesc, son cousin, ce qu'il possède à Puyricard et à Meyrargues; donne la liberté de pâturage sur toutes ses terres aux maisons religieuses qui y sont établies; lègue à Pierre Garnier, ses possessions d'Istres. Il nomme son oncle, Bertrand de Baux, héritier de toutes ses terres à Vitrolles, Châteauneuf, au port et au pont Saint-Geniès, Istres, Miramas, Cornillon, Lançon, Berre, La Fare, La Garde, Ventabren, etc... ; lègue au comte Raymond, ce qu'il possède en propre sur ces domaines et les parts de Bertrand, son oncle, et de *Pierre de Lambesc, s'ils attaquaient son testament.* »

« Mais Bertrand de Baux, oncle de Raymond, rapporte M. Desvoyes, se croyant privé des effets de la

substitution établie en sa faveur par son frère, s'en plaignit à l'empereur Frédéric Ier, qui se trouvait à Arles, et ce testament fut cassé par lettres du 30 juillet 1178, du consentement même de Baux (1). »

Les seigneurs de Baux avaient dans chacune de leurs possessions, un intendant ou procureur qui les représentait chaque fois qu'il était nécessaire. C'est ainsi que, le 24 mars 1257, le chevalier Raymond de Ventabren, procureur de Bertrand de Baux, vient déclarer être prêt « à plaider dans le chapitre ou son juge délégué, à propos de plaintes portées contre Bertrand, par Pons Arria et Bérenger de Puyricard. »

Une autre pièce nous montre les mêmes Bertrand de Baux et son procureur Raymond de Ventabren, condamnés par arrêt de la Cour archiépiscopale d'Aix, à payer, le 14 juin 1257, au chevalier Moissac d'Aix, la somme de 13 livres de royaux coronats.

Nous revoyons enfin Raymond de Ventabren cité, le 15 février 1259, comme témoin à Aix, à propos d'un arbitrage fait par Guillaume Visconti, archevêque de cette ville, entre Bertrand de Baux et le seigneur de Puyricard.

---

(1) V. *Berre, sa commune et ses armoiries.*

Les seigneurs de Baux devinrent donc, dans l'intervalle qui s'étend de 1116 à 1170, les possesseurs incontestés de Ventabren.

C'est d'eux probablement que date l'érection du château ou du moins son développement, et ils en restèrent les maîtres jusqu'à l'avènement de François de Baux, fils de Bertrand IV.

Ce dernier eut pour première femme Béatrix, fille du roi Charles II, et reçut, à l'occasion de ce mariage, le comté de Montescaglioso. Sa fille aînée lui apporta le duché d'Andrie. Veuf, il épousa en secondes noces Marguerite d'Aulnay, et ce fut d'elle que naquit François.

Ce prince joignait à une ambition démesurée, une beauté et une distinction remarquables. Aimé d'abord par sa souveraine, il la délaissa et épousa, malgré de vives oppositions, Marguerite de Tarente. Dissimulant cette offense, Jeanne de Naples le fit même duc d'Andrie. Mais, quelque temps après, poussée d'ailleurs par le frère même de Marguerite, elle saisit divers prétextes et le fit emprisonner.

Après dix-huit ans de captivité, la reine l'étant allé visiter un jour, prit pitié de lui et le fit mettre en

liberté. Malheureusement, son fils Jacques s'étant révolté en Italie contre la reine de Naples, François le soutint vigoureusement, fut vaincu et ses biens, définitivement confisqués, firent retour à la princesse victorieuse.

Cette figure de reine est assez curieuse pour que nous lui consacrions quelques lignes.

IV.

Fille de Charles Martel, duc de Calabre, et petite-fille de Robert d'Anjou, Jeanne était en bas âge lorsqu'elle perdit son père. Sa jeunesse l'empêchant de régner, Robert, son aïeul, occupa le trône à sa place; mais, peu après, la mort le surprit à son tour et Jeanne devint reine à quatorze ans.

Elevée dans un milieu de princes et de rois toujours en guerre, témoin d'intrigues et de luttes dans lesquelles le droit du plus fort était le résumé de toute la justice du temps, elle mêla aux qualités les plus attrayantes de la femme, la ruse et la finesse de l'homme

d'État. Ce qui frappe surtout en elle, c'est le double aspect sous lequel elle apparaît à l'historien. Comme reine de Naples, elle se livra aux actes les plus audacieux ; l'on dit même, mais ce n'est pas prouvé, qu'elle descendit jusqu'au crime et qu'elle fit étrangler son premier mari.

Comme comtesse de Provence, au contraire, chacun de ses actes est marqué au coin d'une galanterie exquise, et, ce qui est plus remarquable encore, d'une sagacité fort rare, au point de vue de l'entourage qui composait sa cour.

Jeanne eut quatre maris. Le premier fut André de Hongrie ; Louis de Tarente fut le deuxième. A la mort de celui-ci, elle épousa, en 1363, Jacques, fils du roi de Minorque, « très beau et très advenant prince, bien pris et bien taillé de ses membres (1). » Quatorze ans après, veuve pour la troisième fois, elle donna sa main à Othon, duc de Brunswick. Elle n'eut pas d'enfants de ces diverses unions. Enfin, en 1382, ayant été vaincue en Italie par Charles de Duras, celui-ci la fit mettre

(1) V. l'*Histoire et Chronique de Provence*, par C. Nostradamus.

à mort le 22 mai de la même année ; cette reine infortunée était âgée de cinquante-huit ans.

Pendant sa captivité, Louis Ier d'Anjou, son fils adoptif, voulut se faire proclamer à la place de sa mère. Il rassembla une armée, et d'Avignon se rendit à Aix, qui ne voulut pas le reconnaître. Il s'en empara et transféra les privilèges de cette ville à Marseille. Il fit construire des tours d'observation pour signaler l'approche des brigands qui infestaient la Provence. Ce fut sous son règne que les femmes de mauvaise vie furent contraintes de ne paraitre en public que voilées, sous peine d'une amende.

Sous la domination de la reine Jeanne de Naples, les États de Provence se réunirent plusieurs fois, afin d'aviser aux mesures à prendre pour la défense du pays. En 1363, parut une ordonnance enjoignant de procéder aux réparations de tous les châteaux, aux frais des habitants et des propriétaires.

En 1374, promulgation d'une nouvelle ordonnance. Les Bretons (les Anglais étaient alors désignés sous ce nom) menaçaient, croyait-on, la Provence, et il fut ordonné d'activer les préparatifs de défense, de fortifier les places fortes et de lever quatre cents arbalétriers.

C'est à partir de ce moment que le château de Ventabren dut acquérir une certaine importance. Il relevait en effet de la *directe* de Jeanne et, comme nous le voyons par une pièce des archives de Ventabren, série AA, il faisait partie du « domaine, seigneurie et jurisdiction de la comtesse de Provence (1379, 15 may). »

La chapelle du château, affectée au service paroissial et qui avait été jusqu'alors placée sous le vocable de la Sainte-Croix, changea de titre en souvenir d'une relique insigne, offerte par Jeanne, et consistant en la mâchoire inférieure de saint Denis l'Aréopagite. Dès ce moment, la paroisse de Ventabren ne fut plus connue que sous cette invocation. La reine Jeanne ajouta à ce don un os de saint Blaise, évêque de Sébaste, os qui n'existe plus aujourd'hui (1).

Le 24 août 1378, Fouque d'Agoult, sénéchal de Provence, de la famille des d'Agoult, seigneurs de Ven-

---

(1) L'historien Bouche nous marque que, pendant le séjour assez long que fit à Aix, en 1660, Louis XIV, un des grands dignitaires de la couronne se détacha de sa suite et vint vénérer ces reliques; entre temps, le roi-soleil se livrait aux plaisirs de la chasse dans les bois de Velaux.

tabren, alliés aux Gaillard-Longjumeau, équipa des galères armées qui firent voile sur Naples. Cette flotte, nolisée par Jean Casse, de Brandis et Jacques Stornelli, armateurs à Marseille, était destinée au service de la reine Jeanne. Celle-ci, menacée par le frère de son premier mari, qui prétendait qu'André de Hongrie avait été assassiné par cette comtesse, ne put détourner l'orage qui fondait sur elle. Se voyant sur le point d'être prise, elle se réfugia à bord des galères provençales et arriva à Marseille, confiant sa détresse à la fidélité provençale.

« En la voyant si jeune, si belle, si malheureuse, les Provençaux ne purent la croire coupable. Elle jura dans le cimetière des Accoules, lieu ordinaire des assemblées populaires, le maintien de tous les priviléges marseillais et réunit la ville haute et la ville basse en une seule cité, soumise à la même administration et à la même police. »

C'est à la date de 1407 que celui des d'Agoult (Jacques), qui était seigneur de Ventabren, rendit hommage de son fief, acte qu'il renouvela en 1409 (1).

---

(1) *Archives de la commune de Ventabren*, série AA.

Le 13 avril 1410, jour de dimanche, à trois heures du soir, ce même personnage exige que la communauté, manants et habitants de Ventabren, lui prête serment devant le « portail » du château féodal, avec un cérémonial jusqu'alors inusité dans cette contrée (1).

Nous avons ensuite les Quiqueran, originaires d'Arles, parmi lesquels se distingue Jean-le-Magnifique, baron de Beaujeu, fils de Pierre III qui trépassa l'an 1466, et reçut de Louis III d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence, de grandes récompenses en 1425.

Cette famille a donné à l'Église un prélat qui fit l'éloge de sa patrie : *Petri Quiquerani Bellojocani, episcopi Senecensis, de laudibus Provinciæ libri tres.* Nommé évêque de Senès à dix-huit ans, il mourut à Paris en 1550, à l'âge de vingt-quatre ans, et se fit un grand nom parmi les savants de l'Europe.

Les Bardelin, également seigneurs de Ventabren, se signalèrent en 1472, en fournissant des grains dans une grande disette. Le roi René, en souvenir de cette bonne action, leur conféra même des titres de noblesse.

Ils désirèrent et obtinrent d'être ensevelis dans l'é-

---

(1) *Archives de la commune de Ventabren*, série AA.

glise des frères Prêcheurs d'Aix, non loin du tombeau du Dominicain André Abellon, mort en odeur de sainteté en 1450. Un Laget-Bardelin traduisit en vers provençaux *la Henriade* de Voltaire.

Ces différents seigneurs et quelques autres, sur lesquels nous ne nous appesantirons pas, eurent à subir des fortunes diverses suivant le parti auquel ils s'attachaient. Aussi, le château de Ventabren eut, comme ses maîtres, des alternatives de défaite ou de victoire. C'est ainsi qu'en 1589, nous voyons le célèbre de Vins, général de la Ligue, après avoir pris Mimet, venir mettre le siège devant ses murs et s'en emparer après des scènes de désolation qui arrachèrent à Nostradamus cette exclamation attristée : » O temps de sang et de vengeance, quelle grande horreur j'ay de voir passer ma plume qui ne s'est jamais trempée que dans les fontaines des muses, par les lacs de tant de morts et de cruautés pour la souiller au sang des nobles si traîtreusement et légèrement respandu ! »

V.

Nous atteignons maintenant l'année 1595 où apparaît la famille des Gaillard-Longjumeau. Par ses actes, par la durée de son séjour, par l'éclat qu'elle jette, cette maison illustre laissa partout des traces profondes de son passage. Voici quelques détails qui la concernent.

Mathurin de Gaillard, fondateur de sa race, vivait vers 1430 à Villemourans-lès-Blois; il épousa, le 30 janvier 1450, Jeanne de Calipaux.

Un de ses descendants, Pierre de Gaillard, « Trésorier général des Etats de la Provence, député deux fois auprès du Roi par eux, dont il obtint la confirmation de ses priviléges; contrôleur général des guerres et commissaire ordonateur de toutes les troupes de la province, » se retira en Provence en 1595 et y acquit la terre de Ventabren, en conséquence du don de *prélation* que lui en fit Henri IV.

Chaque fois qu'il en trouva l'occasion, de Gaillard voulut laisser en Provence quelque trace de sa puissance et de l'éclat de son nom. C'est ainsi qu'il fit

placer dans le château une inscription enlevée probablement à l'époque de la Révolution française. Les débris en furent trouvés, il y a quelques années, au fond d'un des puits publics du village, et M. Matheron, le maire actuel de Ventabren (1), a bien voulu nous les faire connaître et les laisser en notre possession. C'est à peine si l'on y distingue ces mots :

GAILL RD LONGJVMEAV
S. MCCCCL IPSAM AD
A PROVINCIAM PARISIIS ORTÆ MDXCV
LEMOVRANS GALLORVM
RATIONVM ADMINISTER
REMIVM

. . . . . .

Ce seigneur ne se contenta pas de l'inscription ci-dessus. La marquise de Village, sa femme, lui avait donné de nombreux enfants, qu'il vit rassemblés

(1) Le lavoir public du *Puits du Saule*, l'amélioration du chemin dit des *Bastides*, allant à Roquefavour ; le projet d'un nouveau local pour l'école de filles, etc., tels sont les travaux sommaires que l'on doit à l'initiative de la municipalité actuelle de cette commune.

Le 13 avril 1410, jour de dimanche, à trois heures du soir, ce même personnage exige que la communauté, manants et habitants de Ventabren, lui prête serment devant le « portail » du château féodal, avec un cérémonial jusqu'alors inusité dans cette contrée (1).

Nous avons ensuite les Quiqueran, originaires d'Arles, parmi lesquels se distingue Jean-le-Magnifique, baron de Beaujeu, fils de Pierre III qui trépassa l'an 1466, et reçut de Louis III d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence, de grandes récompenses en 1425.

Cette famille a donné à l'Église un prélat qui fit l'éloge de sa patrie : *Petri Quiquerani Bellojocani, episcopi Senecensis, de laudibus Provinciæ libri tres.* Nommé évêque de Senès à dix-huit ans, il mourut à Paris en 1550, à l'âge de vingt-quatre ans, et se fit un grand nom parmi les savants de l'Europe.

Les Bardelin, également seigneurs de Ventabren, se signalèrent en 1472, en fournissant des grains dans une grande disette. Le roi René, en souvenir de cette bonne action, leur conféra même des titres de noblesse.

Ils désirèrent et obtinrent d'être ensevelis dans l'é-

---

(1) *Archives de la commune de Ventabren*, série AA.

glise des frères Prêcheurs d'Aix, non loin du tombeau du Dominicain André Abellon, mort en odeur de sainteté en 1450. Un Laget-Bardelin traduisit en vers provençaux *la Henriade* de Voltaire.

Ces différents seigneurs et quelques autres, sur lesquels nous ne nous appesantirons pas, eurent à subir des fortunes diverses suivant le parti auquel ils s'attachaient. Aussi, le château de Ventabren eut, comme ses maîtres, des alternatives de défaite ou de victoire. C'est ainsi qu'en 1589, nous voyons le célèbre de Vins, général de la Ligue, après avoir pris Mimet, venir mettre le siège devant ses murs et s'en emparer après des scènes de désolation qui arrachèrent à Nostradamus cette exclamation attristée : » O temps de sang et de vengeance, quelle grande horreur j'ay de voir passer ma plume qui ne s'est jamais trempée que dans les fontaines des muses, par les lacs de tant de morts et de cruautés pour la souiller au sang des nobles si traîtreusement et légèrement respandu ! »

jurent de ne jamais conspirer contre sa personne ou des siens, etc., etc. »

Le procès-verbal de cet hommage fut dressé dans l'*auditoire de justice* dudit seigneur, le 20 septembre de cette même année, en présence d'Antoine Giraud, ménager, et Antoine Ardoin, maître-cordonnier, témoins requis, etc., et A. Goirand, notaire à Velaux, *ledit lieu de Ventabren n'ayant pas de notaire.*

Tels étaient les usages du temps, que de Gaillard, fidèle à la tradition de ses ancêtres, eut à cœur d'observer dans toute leur rigueur.

Les seigneurs de Gaillard possédaient dans la plaine, à l'est du village, sur la limite du territoire d'Eguilles, le château actuellement encore dénommé la *Baronne*, et qu'ils tenaient des Arlatan de Montaud, marquis de la Roche, barons de Lauris (1).

---

(1) Cette famille a fourni un grand nombre de magistrats tant à la Cour des Comptes qu'au Parlement et à la Cour royale d'Aix. Le dernier des présidents de la Cour royale était possesseur d'une bibliothèque d'environ 4,000 volumes ; il alliait à l'intégrité de ses fonctions de magistrat, la culture des lettres et l'amour des arts. Il se plaisait à collectionner les partitions les plus estimées des opéras français, allemands et italiens. Les Arlatan avaient pour armes : *D'azur au chevron d'argent au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules.*

Le bâtiment est large et bas; sa toiture a dû être renouvelée depuis le départ de ses anciens maîtres, et sa façade, veuve des sculptures qui l'ornaient, a un aspect triste et désolé. La porte, toutefois, montre encore à l'ami des arts des armoiries déchiquetées, que supportent des animaux fantastiques assez bien conservés.

Dans le vestibule de cette résidence avaient été déposés, en 1717, divers débris antiques, ainsi qu'une pierre trouvée dans les terres seigneuriales du prieuré de Sainte-Catherine et de Saint-Remy. L'inscription qu'on va lire et que l'on a attribuée à « un illustre personnage, prince seigneur ou commandant soit de Ventabren, soit de la province, » était en marbre blanc, taché de gris, « d'un pied 6 pouces de longueur, un pied 5 pouces largeur et 3 pouces expesseur. » Les quelques mots que l'on y déchiffrait alors sont trop vagues pour nous apporter quelques lumières.

ANNO XXVIII. H... LVD... IMPERANTEM.. IN- DIE III... (1)

---

(1) Nous n'avons pu savoir si cette inscription existe encore. Au lieu dit : *Vigne-Longue*, on nous a montré une conque en forme de coquille, provenant du château de *la Baronne*.

Non loin de là, nous avons remarqué, sur le mur d'un vulgaire colombier, le blason mutilé des Gaillard et à côté des supports boîteux d'une loge à pourceaux, une couronne baronniale et deux consoles à volutes, seuls restes décoratifs de cet ancien château.

La cour d'honneur avait deux entrées : l'une au sud, l'autre au nord, et chacune d'elles était précédée d'une allée d'ormes et de chênes touffus. Tout cela n'existe plus ; ce n'est pas même un beau désordre !

Au couchant, un bassin trouble seul la solitude de cette demeure par le coassement des grenouilles qui y vivent en paix à cette heure.

Dans la terre de Saint-Remy, que nous venons de citer, gisent les ruines d'une chapelle que possédait, dit-on, l'ordre fameux des Templiers, et au milieu des fouilles faites, il y a une quinzaine d'années, plusieurs corps humains, en parfait état de conservation, y furent trouvés.

Après les Gaillard, ce domaine passa dans les mains des Eymar de Montmeyan. On connaît la réputation qu'ont acquise ces derniers par l'universalité de leur érudition et l'éclat qu'ils jetèrent, au point de vue

poétique, religieux ou politique, tant à Paris qu'en Provence (1).

Convertie en fermes séparées, cette terre appartient actuellement à divers propriétaires.

La *Baronne* nous rappelle une requête fort intéressante que le viguier de Ventabren, au nom du *procucureur jurisdictionnel,* adresse au juge seigneurial et lui demandant aide et protection.

Il lui fait remarquer qu'une affluence extraordinaire de voyageurs se rendant en Espagne, en Italie, en Languedoc et à la foire de Beaucaire, traverse le grand chemin qui s'étend du *Valat Marseillais* à *Vautubière* (plus de deux lieues d'étendue), en *charette, chaises roüantes et autres voitures,* et que les passants sont à la merci d'une troupe de brigands qui

---

(1) *Amusements de ma solitude,* recueil de poésies, 2 vol. in-12, par Jean-François-Pascal d'Eymar, seigneur de Nans et de Montmeyan, mort président à la Cour royale en 1824; *Elie,* poème en dix chants, Aix, Mouret, 1815, in-8°, par le même.

Son fils, André-Joachim-Joseph-Isidore, est l'auteur d'excellents travaux scientifiques. Il possédait une bibliothèque fort estimée qui renfermait 5,000 volumes.

Les armes de cette famille sont : *D'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois yeux d'argent.*

les dévalise et les assassine; l'un de ces brigands, nommé Pierre Agnel, de Seignon, fut même pris et roué vif. Sa tête fut exposée sur le lieu du crime.

Leur coup fait, ces malfaiteurs se réfugiaient soit dans la maison de campagne appartenant aux Gaillard, qui, pour éviter de pareilles visites, en firent murer les portes et les fenêtres, soit au prieuré de Saint-Honorat.

Aussi, le viguier demande-t-il qu'une perquisition soit faite dans ledit bâtiment du prieuré ou ses appartenances et que l'ermite soit interrogé.

On fit droit à cette supplique, et le 6 août 1758, le *procureur jurisdictionnel* se transporta à *la Roquefavour*.

Il fit appeler le frère Jean, gardien dudit lieu et visita toutes les dépendances de l'ermitage, dont la physionomie, telle qu'elle est dépeinte dans le procès-verbal, est encore celle d'aujourd'hui (1). N'ayant rien

(1) La *Provence Artistique et Pittoresque*, du 15 janvier 1882, donne une vue de l'*ermitage de Roquefavour*, d'après une sépia de M. de Julienne. Ce dessin nous paraît être purement fantaisiste, car il ne rappelle en rien la disposition actuelle des lieux.

trouvé de suspect, le procureur consigna le résultat de son enquête dans un rapport signé par le greffier Coussin.

Six années auparavant, le 18 mai, des hommes, au visage noirci et bizarrement costumés, sillonnaient ce même territoire en commettant des déprédations et des crimes qui épouvantèrent la population.

Voici maintenant les armoiries des Gaillard, avec le dessin de celle brochant sur les autres et dont nous possédons un spécimen sculpté sur la pierre (1) :

1. *Ecartelé d'Orléans-d'Angoulême, qui est d'azur, à trois fleurs de lys d'or, au lambel d'argent, à la barre de même, péri en abyme.*
2. *De Villages, qui est d'argent à un double delta en deux triangles, entrelacés l'un dans l'autre, de sable, enfermant un cœur de gueules.*
3. *De Gérente-Sénas, qui est d'or, au sautoir de gueules.*
4. *De Gantès, qui est d'azur, au chef émanché de quatre pièces d'or.*

---

(1) Ce blason nous a été offert par M. Pascal Audran, coiffeur à Ventabren, et nous l'en remercions de nouveau ici.

Et sur le tout, de Gaillard de Longjumeau, qui est d'argent semé de trèfles de sinople, à deux T *de gueules en chef, et deux perroquets, aussi de sinople, affrontés au-dessus* (1).

(1) Robert de Brianson le donne d'*or*, c'est une erreur.

Nous ouvrons ici une large parenthèse pour remercier M. J. Laugier, conservateur du cabinet des médailles de Marseille. Son talent de numismate et sa science ne sont égalés que par sa modestie et son désintéressement. Toujours prêt à rendre service, il met à la disposition de tous ceux qui viennent frapper à sa porte, les nombreuses connaissances qu'il a acquises.

Quant à nous, nous lui devons le dessin des blasons qui se

Pierre-Joseph-Laurent-Xavier de Gaillard, baron de Longjumeau, etc., mourut à Aix, sa ville natale, le 2 octobre 1766, âgé de cinquante-sept ans. Il était le petit-neveu de Magdeleine de Gaillard-de-Venel, sous-gouvernante des Enfants de France, et de Jean de Gaillard, évêque d'Apt, qui publia, sous le nom de Moreri, son aumônier, le *Dictionnaire historique universel*. La vie de Magdeleine et de Jean fut écrite par l'abbé J.-B. Capris de Beauvezet, ancien Jésuite.

Sous le pseudonyme d'Artefeuil, de Gaillard-Longjumeau collabora en 1757, avec son ami d'Arnaud de Rousset, à l'*Histoire héroïque de la noblesse de Provence*.

La branche aînée de cette famille s'est éteinte à Aix. La branche cadette, fixée à Marseille, vient de perdre un de ses membres, le marquis de Gaillard, allié aux de Bonnecorse, de Verdillon, etc. (1).

---

trouvent dans le corps de notre ouvrage et, chose plus précieuse encore, il a rehaussé ce service par des conseils dont nous lui savons un gré infini.

(1) Le marquis de Gaillard fut le collaborateur et l'ami de M. D. de Rossi, directeur du *Propagateur du Var*, œuvre fondée au profit des pauvres et à laquelle l'ancien maire d'Hyères s'intéressait vivement.

Royaliste fidèle, le marquis de Gaillard fut appelé deux fois, en des temps difficiles, à remplir les fonctions de maire d'Hyères, et sut, par ses hautes qualités administratives et son aménité, gagner la sympathie de tous, même de ses adversaires politiques. Décédé le 16 mars 1882, dans toute la force de l'âge, le marquis de Gaillard a laissé d'unanimes regrets.

En même temps que les illustres familles seigneuriales qui possédaient la terre de Ventabren, nous en voyons quelques autres de moins grande lignée certainement, mais possesseurs aussi de certains privilèges et à qui l'on donnait le titre de coseigneurs.

Nous ne nous étendrons ni sur leur pouvoir juridic-

La famille de Bonnecorse établie à Aix depuis plusieurs siècles, a pour armes : *D'azur, au lion d'or, tenant de ses pattes une fleur de lys de même,* et compte parmi ses représentants actuels, M. Gabriel de Bonnecorse, conseiller à la Cour d'appel d'Aix, marié à Mlle Lucie de Gaillard.

L'honorable famille de Verdillon, dont les armes sont : *D'azur à une herse d'or, surmontée d'une étoile de même*, en la personne de M. Alfred de Verdillon, décédé le 26 avril 1876, a fourni à la Provence un écrivain qui a laissé entre autres ouvrages, celui-ci : *Dissertation sur l'ancienne topographie de Marseille.*

tionnel ni sur l'étendue de leurs droits. Nous constaterons seulement en passant, et pour citer le fait particulier aux Gaillard, que le droit absolu de ces derniers sur la terre de Ventabren ne s'étendait que pendant un laps de temps de dix mois, treize jours et sept heures (1).

Du 1er mai au 19 juin, les coseigneurs devenaient à leur tour maîtres absolus et exerçaient souverainement les droits dévolus au seigneur seul pendant le reste de l'année.

Un des plus distingués parmi ces derniers, fut le conseiller Le Blanc. Bienveillant, doux, charitable, il sut se faire aimer par toute la population. Aussi, les archives de Ventabren marquent que le maire et les consuls, lors du mariage de Mlle Le Blanc avec M. Boyer de Fons-Colombe, offrirent à cette dernière, en septembre 1771, une pièce de vaisselle, en souvenir, disaient-ils, des bienfaits que la communauté de Ven-

(1) La juridiction durait toute l'année pour la Bourdonnière, la Baronne et Vense. L'Église de Marseille avait autrefois à Vense, des possessions territoriales qui lui furent confirmées par Raymond Bérenger en 1150.

tabren avait reçus de M. le conseiller Le Blanc et de sa famille (1).

La ferme de Château-Blanc était la résidence rurale du coseigneur Le Blanc. Le Château-Blanc a eu depuis pour propriétaire l'inventeur de l'infaillible teinture capillaire « Allen », connue du monde entier.

VI.

Depuis environ deux siècles, le manoir féodal de Ventabren n'offre plus que des ruines ; ses murs, où le lierre vit librement, sont à cette heure une menace pour les habitations placées à quelques mètres de là. Nous devons ajouter que la main de l'homme a hâté, plus que le temps lui-même, cette œuvre de destruction.

Là comme partout, pendant longtemps, on a détruit sans pitié. Par économie ou par ignorance, on a renversé les murs pour en utiliser les débris.

Ces pages de pierres qui pouvaient servir à reconstruire le passé d'un pays ou d'une contrée, ont été

(1) Cette famille existe encore et conserve bien religieusement ce présent, qui consiste en une *soupière d'argent.*

brutalement déchirées ; et l'archéologue, en face d'un pareil vandalisme, se sent impuissant et découragé. Il n'a plus pour reconstituer l'histoire morte, pour faire revivre la configuration et le style d'un monument, ni caractères gravés, ni dessins ou images, et à la place de la réalité palpable et certaine, il se voit obligé d'avoir recours à la probabilité d'une simple hypothèse.

Que d'enseignements ont disparu à la suite de l'envahissement des grands châteaux par ces bandes noires dont parlait en termes si émus Paul-Louis Courier, dans ses pamphlets immortels ! Quelle riche moisson eût-on pu faire tant au point de vue de la psychologie qu'à celui des mœurs ou de la philosophie, dans ces grands édifices nivelés par la Révolution française ! Mais passons, *Vox clamantis*....

La château de Ventabren, qualifié de *Fort royal*, était d'une grande simplicité, nous dit H. Bouche ; il n'avait qu'une seule entrée, ajoute Achard ; il était fortifié et flanqué de tours et inaccessible du côté du couchant. Ses murs d'enceinte étaient formidables.

Placé sur le point le plus culminant du village, ses restes dominent encore toute la région des étangs. De là, l'observateur n'a qu'à admirer : si loin que sa vue

s'étende, quelque côté vers lequel il se tourne, le panorama est saisissant.

A l'est : Aix, la vieille cité aristocratique, qui montre toujours avec orgueil les palmes de ses Académies, qu'on voudrait lui ravir, se déroule au pied du mont de Sainte-Victoire, au pic audacieux.

Au sud : le plateau d'Arbois et le bassin de Réaltort (1) ; Cabriès, Bouc, Mimet et les Milles ; les mon-

---

(1) « Bassin d'épuration du canal de Marseille (22 kilomètres), commune de Cabriès (5 kilomètres). — Est formé par un barrage de 600 mètres de longueur et 19 mètres de hauteur *maxima*, barrant la vallée et présente une surface d'eau de 58 hectares ; sur une longueur de 1,600 mètres et une largeur *maxima* de 800 mètres. — Eau contenue en principe, bassin plein : 4,500,000 mètres cubes. (Alfred Saurel.) »

Un autre bassin est établi à Sainte-Marthe. On a voulu, en le créant, combiner son désenvasement avec celui de Réaltort, de manière à empêcher le chômage annuel du canal, chômage qui pèse si lourdement sur la population marseillaise. A quand le bassin de Saint-Christophe ?...

Le hameau de Labori, près Réaltort, a vu grandir Laurent Imbert, natif de Marignane, vicaire apostolique de Corée, martyrisé le 21 septembre 1829.

La cause de sa canonisation, introduite le 24 septembre 1857, suspendue par suite de la persécution qui sévit dans ce pays, va être poursuivie à nouveau par Monseigneur Augustin Forcade, archevêque d'Aix, qui, lui aussi, fut vicaire aposto-

tagnes de la Sainte-Baume, d'Allauch, la chaîne de l'Etoile avec son pilon du Rouet ou *piloun dou Rouré.*

Au nord : Eguilles, Coudoux et La Fare où naquit Poujoulat; le mont Ventoux (1), au blanc manteau, les Alpines, le Lubéron, et un peu plus vers l'est, les Basses-Alpes.

Au couchant : la mer, l'étang de Berre, les Martigues, la Crau, la Camargue avec ses pâturages et ses marais; l'Arc aux gracieux méandres; partout des villages, des hameaux, des fermes, des champs de blé, des bois de pins et des mamelons verdoyants.

Ce tableau esquissé à grands traits, s'encadre avec

---

lique dans ces contrées infidèles et qui, étant en prison à Yeddo, ne dut, dit-on, son retour en France qu'à un évènement aussi heureux qu'imprévu.

Le 18 avril 1881 a eu lieu à Cabriès-Calas, dont dépend Labori, l'inauguration d'une statue en l'honneur du saint martyr, évêque de Capse; œuvre du sculpteur aixois H. Ferrat.

La statue est élevée sur la place de l'église et complète ainsi la physionomie de cet édifice récemment construit dans le style corinthien.

(1) Son altitude est de 9,112 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il est question de placer à son sommet un observatoire météorologique, et le Gouvernement, qui vient d'en saisir les Chambres, se propose d'affecter, dit-on, une somme de 50,000 francs à la construction de cet établissement.

harmonie dans un amphithéâtre immense et se découpe capricieusement sur le ciel toujours bleu du Midi.

La chapelle du château, après avoir longtemps servi d'église paroissiale, ne présente aujourd'hui, au visiteur étonné, que son abside en cul-de-four, éventrée par des démolisseurs impitoyables. On la respecta toutefois jusqu'au commencement de ce siècle, puisqu'on s'y rendait en pèlerinage le 3 mai pour y entendre la messe, à laquelle assistait l'ancienne confrérie du Saint-Esprit.

Appropriée, à cet effet, aux nécessités du culte, ses dalles disjointes, jadis jonchées d'ossements « éparpillés qui gênaient beaucoup les fidèles, » furent réparées; mais quelque temps après, la chapelle fut délaissée.

Aujourd'hui dépourvue de toiture, envahie par les gravats, les ronces aux longues lianes étouffent ses larges pierres. Deux arceaux encore debout, accolés au mur de gauche, reposent sur un groupe de petits modillons et déterminent bien l'époque que nous avons assignée à la fondation du village sur la hauteur.

Les ossements que nous venons de mentionner

étaient ceux des Quiqueran, famille éteinte vers le milieu du dernier siècle, et d'une « personne qualifiée, qui vécut en ce lieu, comme dans une solitude, édifiant le peuple par ses vertus (1). »

Désirant les soustraire à une profanation inévitable, comme toute chose abandonnée, Jacques Rouard, maire, d'accord avec Mgr de Boisgelin, archevêque d'Aix, les fit transférer, le 2 avril 1790, au cimetière communal. Ce fut sous l'inspection du *premier curé* que se fit cette cérémonie funèbre.

Des deux inscriptions qui couvraient ces tombes, il ne nous est parvenu que celle « de la personne qualifiée, » décédée en 1699. Son acte *mortuère* est ainsi libellé :

« Le 21 septembre est mort Sr Alexandre Roussel, Sr d'Origny, âgé d'environ quarante-sept ans, normand, natif du diocèse de Lisieux, et a été enterré le 22 dans l'église paroissiale de Saint-Denys, au costé droit de l'autel, en présence du Sr Antoine Gouiran, Marroc, Braquetty, vicaire. »

---

(1) V. le *Dictionnaire Géographique* d'Achard, partie manuscrite.

Malgré nos recherches faites à Paris, à la Bibliothèque Nationale, département des manuscrits, il ne nous a pas été possible de découvrir la moindre trace de la généalogie de ce d'Origny.

D'Hozier et de La Chenaye nous donnent bien une famille de ce nom, qui a formé quatorze branches ou rameaux, aux armes : *D'argent à la croix ancrée de sable, chargée en cœur d'une losange de champ* ; mais c'est tout. Rien, absolument rien, ne concorde avec le peu que nous savons sur ce personnage.

C'est à peine si l'un de ces auteurs mentionne un Roussel d'Origny, qui signa en 1247, la charte d'une donation faite à l'église de Sainte-Marie-des-Vignes, au diocèse de Soissons. Nous sommes donc forcé d'arrêter là nos investigations et de nous contenter de ce que contient l'inscription.

Mutilée au moment du transfert au cimetière des dépouilles qu'elle recouvrait, cette inscription resta longtemps ensevelie dans les décombres du vieux manoir. Recueillie, en 1850, par Jacques Martin, l'ancien desservant de Saint-Honorat, elle fut placée dans le vestibule de sa maison de Ventabren (le prieuré), et c'est là que, en 1858, nous en prîmes l'empreinte.

Elle était alors entourée de draperies, cachant à demi des tibias et des branches de cyprès, posés en sautoir sous une tête de mort. Au bas de la pierre figurait un blason, ayant pour cimier un casque et pour supports des panaches à grand ramage. Les émaux et les couleurs héraldiques n'ayant pas été suffisamment indiqués, nous nous contenterons de donner la description des *meubles* qui le composent. C'est un écu à *une fasce chargée d'un poisson mis en pal, et accompagnée en chef d'un croissant accosté de deux étoiles*. Serait-ce un souvenir chevaleresque du moyen-âge ou des Croisades?

Depuis cette dernière date, l'inscription eut à subir d'autres mutilations; car nous l'avons retrouvée en 1880, très amoindrie et sans ses ornements, dans le mur d'un poulailler construit dans le prieuré, et que nous fîmes démolir (1).

Quant à l'épitaphe, voici comment nous croyons

---

(1) Nous tenons à dire que cet évènement n'a eu lieu que bien après la mort de messire Jacques Martin, et que cet ecclésiastique n'aurait pas souffert que l'on commît sous ses yeux une semblable profanation.

pouvoir la reconstruire. On remarquera que les lettres et les mots en italique indiquent les parties tronquées et que nous avons essayé de rétablir :

*hic jacet alexan*DER D'ORIGNY
suarum fulgore VIRTVTVM
in hoc SECVLO DECVS
sacræ ædis CVSTOS
*fuit institu*TVS,
*ut pœnas medica*RETVR.
sentiens COR ARDENT*er* VS-
*que co*RDA RAPIEBAM, LACRYMARVM
causas leniens. dei CVLTOR
*ar*DENS VIXERAT,
IGNITVS OBIIT
*ætat*IS SVÆ XXXXVII
VEN*t*ABRENI. XI KAL OCTOBRIS.
ANNO REPARATIONE MVNDI
MDCXCIX
REQVIESCAT IN PACE.

« Ci git Alexandre d'Origny, dont les vertus ont « illustré le siècle. On le constitua gardien d'un temple « sacré, pour guérir les chagrins qu'il pourrait ren- « contrer sur son passage. — Mon cœur sensible « captivait toujours les cœurs et adoucissait les larmes.

« — Serviteur de Dieu, il avait vécu plein du feu de « l'amour divin, il en est mort consumé dans la 47e « année de son âge, à Ventabren, le XI des Cal. d'oc- « tobre, l'an 1699 de la Rédemption du monde. — « Qu'il repose en paix. »

Voici maintenant la partie retrouvée en 1880 :

R VS
M LACRYMARVM
CVLTOR
DENS VIXERAT,
IGNITVS OBIIT
IS SVÆ XXXXVII
VEN ABRENI XI KAL OCTOBRIS
A REPARATIONE MVNDI
MDCXCIX
CAT IN PACE

Nous avons fait placer cette relique archéologique sur l'un des murs du jardin du vieux prieuré.

VII.

L'église paroissiale de Ventabren, nous l'avons dit, fut pendant longtemps renfermée dans l'enceinte du château féodal. Cependant, vers 1650, on éleva une chapelle dans le village en l'honneur de la Mère de Dieu, mais elle ne prit que très tardivement le titre de paroisse. Nous ne pouvons assigner à son fonctionnement, comme cure, une date précise ; toujours est-il que, le 6 octobre 1740, Mgr de Brancas, en tournée pastorale, lui donna ce titre dans une ordonnance où il prescrivit, entre autres recommandations « ... que l'enfant Jésus porté par la statue de la Sainte Vierge sera plus couvert et mis dans un état plus décent... »

Quatorze ans plus tard, en 1754, le 19 juin, ce même prélat, revenant à Ventabren « ouïs les sieurs curé, consuls et notables du lieu, voulant pourvoir au service divin, ordonne : que l'église sera agrandie du côté de l'évangile, par une nouvelle nef, et dans le cas que les matériaux de l'ancienne église fussent nécessaires pour l'agrandissement, en permet la démolition, et qu'ainsi agrandie sera totalement blanchie ; qu'il sera fait au

m^e autel un *surciel,* et qu'il sera fourni un rideau neuf pour le couvrir, et que les portes de la Table de communion seront réparées et que ladite Table sera garnie d'une nappe ; que le banc du chœur, à l'usage des prêtres, sera garni ; qu'il sera fourni un pupitre au lutrin... ; que la cuvette des eaux baptismales soit étamée et qu'il sera mis un Tapis sur les fonts. »

Le 13 mai 1756, Jean-Augustin Rippert, prêtre et curé de ce village, fait signifier, par voie d'huissier à la communauté de Ventabren, l'ordonnance de *visitte* de l'archevêque d'Aix, « aux fins y contenues. » Jean Piesco, deuxième consul de la commune, à qui l'huissier d'Eguilles remit copie, fut chargé d'en donner connaissance au premier consul.

Dès 1762, une requête pour cet objet fut présentée à l'intendant Latour, et le 24 décembre de la même année, un rapport fut dressé pour la vérification et l'estimation des maisons et bâtiments nécessaires pour l'agrandissement de la paroisse. Les sieurs Chauvet et Goiran, experts à Velaux, furent désignés, et *prirent retraite au cabaret d'Orinier.*

Puis arriva, le 7 mars suivant, la réponse de l'intendant Latour, enjoignant au sieur de Quiqueran,

seigneur de Bourguet et *autres places*, et à la dame Magdeleine Reinier ou Reynier, épouse de Claude Raynaud, cultivateur, propriétaires des immeubles sur l'emplacement desquels devait s'effectuer cette nouvelle construction, d'avoir à contredire ou approuver le rapport d'estimation de leurs maisons qui se trouvaient dans une *rue* connue sous le nom de *carreyre de la Rouguière* (passage des troupeaux). Elles furent achetées par la commune, l'une au prix de 500 livres 5 sols 5 deniers, et l'autre 446 livres 12 sols 7 deniers, et payées par le notaire royal de Velaux, le 20 juillet 1765.

De Gaillard, chevalier-baron de Longjumeau, seigneur de Ventabren, etc., conseiller du Roy en la souveraine Cour des comptes, aydes et finances de Provence, prié de céder au village ses droits de *Régale* sur les deux maisons à démolir et d'en donner ensuite l'investiture à Joseph Rouard de Christol ou Christophe et Joseph Rouard d'André, *Consuls modernes*, qui représentaient la commune, y consentit à la condition qu'on lui remettrait d'abord la somme de 79 livres 9 sols 10 deniers, inférieure à celle qui lui était due ; qu'il serait considéré comme « réunissant les

droits, honneurs, marques par armoiries, soit extérieures ou intérieures y attachées (1), » et enfin, qu'en cas de vente ou de changement de ladite église et du *haut clocher*, il rentrerait dans tous ses droits.

Un premier devis s'élevant à 4,000 livres, sous déduction de 120 livres, provenant des démolitions, fut d'abord élaboré le 11 novembre 1752, alors que l'agrandissement de la chapelle de Notre-Dame commençait à germer dans le cerveau des consuls. A la suite de plusieurs débats ultérieurs, on l'abandonna; il était question *de faire tirer les pierres de taille de la chapelle ancienne du château si l'on trouvait bon de le faire.*

Celui de Vallon, architecte de la province, daté du 18 décembre 1764, prévalut et fut approuvé par la communauté pour la somme de 3,200 livres. Mgr de Brancas le ratifia le 2 janvier de l'année suivante.

A partir de ce moment, les travaux commencèrent et l'on put, dès lors, livrer au culte, en 1772, l'église ainsi restaurée et agrandie.

Comme monument, il n'y a rien à en dire; sa façade irrégulière est sans style et ne se distingue guère des

(1) *Archives de la commune de Ventabren,* série DD.

maisons rudimentaires du village que par son clocher de forme carrée, coiffé d'un toit conique où tourne à tous les vents la girouette légendaire.

La porte d'entrée est simplement ornée de deux pilastres surmontés d'une frise que termine une niche où se trouve une statue de la Vierge tenant l'enfant Jésus. Le socle sur lequel repose la Madone, par allusion au serpent qu'elle écrase, porte ce verset de la Genèse : IPSA CONTERET CAPUT TUUM, avec la date du 21 novembre 1692; et plus rapproché du centre de la porte, sur la frise même, on lit : DEIPARÆ DIONISIOQUE SACRUM, ce qui démontre clairement que ce temple a pour patronne la Mère de Dieu et pour titulaire saint Denis.

Deux cloches constituent le carillon qui appelle les fidèles à la prière. L'une est frappée d'une inscription florencée, avec le millésime de 1539 : *Christus vincit-Christus regnat—Christus imperat.* L'autre, dépourvue de date, indique qu'elle a eu pour parrain : *Pierre-Joseph-Laurent-Xavier de Gaillard, baron de Lonjumeau, seigneur de la Bourdonière* (1), *et de Val-*

(1) La Bourdonnière figure sur la carte de Provence d'Esprit Devoux, au N.-O. des collines de Ventabren, tout près de la Touloubre.

bonette (1), et pour marraine : *Anne-Marguerite Gantès de Gaillard sa mère dame de Ventabren.*

La première sert de timbre à l'horloge qui y fut installée en 1791, et acquise de la commune de Velaux, en compensation d'une somme que ladite commune devait à celle de Ventabren. L'autre, d'abord placée dans le campanile qui se trouvait jadis au midi, c'est-à-dire au chevet de l'église, et démoli en 1777, fut transférée peu après dans le clocher actuel.

Si nous quittons la place de l'église, où se trouve un ormeau comme on aimait à en planter autrefois sur le seuil du temple catholique et où se groupent les villageois chaque dimanche pour se serrer la main, si nous quittons, disons-nous, la place de l'église pour pénétrer dans l'intérieur, rien au point de vue de l'art ne nous frappera ; seule, la sainteté du lieu nous y retiendra un instant.

Que pouvons-nous signaler à l'homme de goût, au touriste, à l'archéologue toujours avide de découvertes ?

Les tableaux ? Peut-être bien celui du sanctuaire,

---

(1) Valbonnette, hameau situé non loin de Lambesc, composé d'une très petite agglomération d'habitants et possédant les belles propriétés du marquis de Jessé-Charleval.

qui représente la Vierge-Mère sur des nuages et le martyre de saint Denis, fondateur de l'Eglise de Paris. Cette toile est assez mouvementée et semble rappeler la grande manière de Rubens. Le cadre en est d'un grand prix : on l'a estimé 2,000 fr.

L'autel principal, avec cet éclat que le XVIIe siècle sut imprimer à toutes ses œuvres, devait être d'une grande richesse; mais, avec cette manie de vouloir moderniser ce que le temps respecte plus que nous, on détruit sans pitié l'harmonie d'un objet d'art, et c'est ici le cas de ce maître-autel qui était en bois doré, d'un haut goût et que l'on a morcelé pour l'amalgamer avec du marbre et du stuc d'un médiocre effet (1).

Ce ne dut pas être l'autel primitif; l'économie parcimonieuse qui présida à la transformation générale de l'église ne peut faire supposer l'acquisition d'un autel aussi luxueux. Nous pensons plutôt que, lorsque le mobilier des paroisses, chapelles et monastères fut en

---

(1) Le tombeau seul a été conservé; plusieurs fragments ont été adaptés aux autels latéraux de cette église : ceux de saint Joseph et du Saint-Esprit. Deux anges en adoration ornent l'autel principal de l'ermitage de Roquefavour; le reste a péri par incurie.

93 aliéné par l'État et centralisé dans des bâtiments *ad hoc*, soit à Aix, Marseille et ailleurs, les membres du clergé ou des fabriques durent, après le rétablissement du culte, se pourvoir de ce qui leur manquait et achetèrent à la nation les objets dont la vente à bas prix leur facilitait l'achat (1).

Ce fait s'est produit pour le magnifique autel majeur de la jolie église des Milles, qui provient du couvent des Cordeliers d'Aix, et il se pourrait aussi que celui dont nous parlons eût été acquis dans les mêmes conditions, pour remplacer un autel plus ordinaire.

Parlerons-nous des vitraux ? Si ce n'était le souvenir qui s'y rattache, nous les traiterions volontiers en inconnus (2). Il fallait là des vitraux en grisaille; le caractère de l'église ne demandait pas autre chose.

Citerons-nous la chapelle de la Vierge, à plafond comme la grande nef et séparée de celle-ci par deux

---

(1) L'église de Ventabren ne fut pas aliénée pendant la Révolution; mais elle resta fermée pour ne se rouvrir qu'au moment du Concordat.

(2) La somme affectée à l'achat de ces vitraux, sortant des ateliers de l'abbé de Bonde, à Aix, fut offerte, en 1868, par l'impératrice Eugénie.

arcs doubleaux ? — Nous n'y verrons qu'une faible copie de la *Sainte Agnès* du Louvre, donnée par l'Empereur en 1864, et le baptistère qui porte la date de 1691.

Ce dernier, d'une facture assez remarquable, est le monument le plus intéressant de l'édifice sacré. D'un style pur et artistique, il n'a pas certainement été fait pour la modeste église de Ventabren. Les emblêmes des quatre évangélistes courent autour de la cuve ornée de cannelures et l'impression produite sur le spectateur est en somme assez bonne. Il est fâcheux seulement que sa base, qui devait avoir de plus grandes proportions, ait été amoindrie d'une façon maladroite.

Ce baptistère est en pierre, d'un très beau poli et porte les inscriptions suivantes :

Fons aquæ sitientis in vitam æternam.
Hic est qui baptizat.
Lavit nos a peccatis nostris in sanguine suo.
Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.
Quicumque enim in Christo baptizati estis Christum induistis (1).

---

(1) « Fontaine d'eau de celui qui a soif pour la vie éternelle (saint Jean, chap. IV, vers. 14.)

Si nous revenons dans la grande nef, jetons, en passant, un regard sur l'*ex-voto* de la famille de Venel.

La Vierge Marie, assise sur un trône et tenant son fils sur ses genoux, se détache radieuse sur un fond d'or ; à droite est l'apôtre saint Pierre ; à gauche, saint Jean-Baptiste.

Tout à fait au premier plan, humble et modeste, réduite même, d'après l'usage du temps, à des proportions trop exiguës, la famille à genoux adresse à la Reine du ciel ses remerciements, à propos d'une faveur, sans doute obtenue.

Cette œuvre n'est pas ordinaire. La disposition des figures, leur expression, la correction du dessin et le chatoiement des couleurs, tout en fait un ouvrage recommandable et qui honore autant la piété du donateur que le talent de l'artiste.

C'est en face de ce tableau qu'est placé, au dessus de

« Voilà celui qui baptise (saint Jean, chap. I, vers. 33).

« Il nous a lavés de nos péchés dans son sang (Apocalypse).

« Vous puiserez dans la joie les eaux dans la fontaine du Sauveur (Isaïe, chap. XII).

« Car ceux d'entre vous qui avez été baptisés dans le Christ, vous vous êtes incarnés dans le Christ (saint Paul aux Galates, chap. II, vers. 27). »

l'autel du Saint-Esprit, le grand crucifix, que l'on voyait autrefois dans l'ancienne chapelle seigneuriale (1).

La paroisse de Ventabren conserve encore la « mâchoire inférieure » de saint Denis, son titulaire, dont la fête se célèbre avec solennité le dimanche qui suit le 9 octobre (2). Le buste de ce saint est dans le sanctuaire, du côté de l'évangile et fait face à saint Honorat, cet évêque provençal dont « la bouche estoit comme un arcenal des divines Écritures (3). »

Un des recteurs de Ventabren voulut un jour remplacer l'ancienne effigie de saint Denis par une œuvre d'une allure, suivant lui, moins démodée ; mal lui en prit ; car l'indifférence qui accueillit l'arrivée de cette

---

(1) C'est sur cet autel qu'on a mis, le 17 juillet 1881, une statue du Sacré-Cœur de Jésus, livrée par la maison Coulazou et Cie de Montpellier et offerte par M. Amédée Laplace. L'inauguration de cette image fut rehaussée par un sermon de circonstance donné par un religieux franciscain.

(2) Ce jour-là, le matin, il y a procession et distribution de pain *bénit*. Il y a ensuite bal public pendant deux jours, et la joie la plus décente préside aux plaisirs de cette fête villageoise.

(3) C'est ce même buste que l'on portait autrefois en procession jusqu'à l'ermitage de Roquefavour, la seconde fête de la Pentecôte.

nouvelle statue, la fit délaisser aussitôt, et l'on revint à l'*ancien saint Denis*, sans barbe, portant manteau bleu fleurdelysé, à qui l'on rendit aussi la relique que l'on avait déplacée (1). La vieille image est supportée par

---

(1) Nous ne savons en quelle année un cas à peu près semblable se produisit à propos d'une croix de mission que l'on avait placée sur une place du village de Ventabren. Un beau jour où le mistral soufflait avec violence, un des clous qui retenaient les mains du Christ, fut emporté, un bras fut brisé et l'image vénérée resta suspendue à l'une des branches de la croix. Balloté par le vent, balancé constamment dans l'espace, le pauvre crucifix semblait implorer la pitié du curé. Celui-ci, ne voulant pas, par économie probablement, remettre en place le bras cassé, préféra l'enlever sournoisement et le brûla tout en conservant les cendres.

Lorsque le village le sut, ce fut un émoi général. Notre curé, qualifié de *Brulo bouen Diou*, fut obligé de demander son changement. Il l'obtint et tout fut dit. On fit même une chanson dont le refrain finissait par ces mots :

« Coumo faou que faguen, aro sian ben planta!
« Voudrian n'en prendre un aoutre (un nouveau crucifix);
« Maï sa lou sort d'aqueou,
« Que sera dit de naoutre!...

Est-ce à dire que les habitants sont ici plus mauvais qu'ailleurs? assurément non; seulement, l'action d'enlever le crucifix sans en rien dire à personne, avait choqué notre population et failli produire de grands effets pour une petite cause. Les Ventabrenais ne savent rien refuser, mais ils tiennent beaucoup à ce qu'on sache qu'ils existent.

des chiens géminés, si bien que les villageois la désignent pittoresquement comme étant *lou san Danis dei chins,* parce qu'elle est invoquée pour préserver et guérir de la rage (1).

Les vêtements sacerdotaux de cette paroisse sont nombreux et assez riches ; la plupart proviennent d'un don testamentaire fait par l'abbé Denis-Napoléon Rouard, né à Ventabren, le 23 octobre 1806, décédé à Marseille, aumônier de la *Société de Bienfaisance,* le 8 mai 1877.

Ce legs fut accepté par le Conseil de fabrique, suivant délibération du 27 juillet de la même année, lequel décida qu'un service pour le repos de l'âme de ce bienfaiteur aurait lieu le premier jour libre du mois de mai, pendant six ans, et qu'après ce délai, expirant le 31 décembre 1883, une messe basse serait dite tous les mois à perpétuité.

Nul doute que le désir de la fabrique a dû être suivi de point en point et sans interruption depuis la mort

---

(1) Châteaurenard, Lamanon et Rognes ont pour patron ou titulaire ce grand évêque converti par saint Paul.

de celui qui s'est souvenu du pays qui fut son berceau (1).

Nous ne jugeons pas nécessaire de faire revivre les traits des recteurs qui se sont succédé dans cette pa-

---

(1) J.-B. Sardou, son biographe, s'exprime ainsi en signalant le décès de cet abbé : « ... Il fit ses études théologiques au grand séminaire d'Aix; le 16 juin 1832, il fut ordonné prêtre dans cette ville par Monseigneur de Posada, évêque de Carthagène (Espagne), réfugié à Aix depuis 1827. Il fut nommé d'abord vicaire à Berre, puis à Jonquières-les-Martigues (juillet 1836); curé de Vitrolles (mars 1840), de Charleval (mai 1848). Il vint se retirer à Marseille en avril 1852. Il commença par être prêtre habitué à Saint-Ferréol, puis il devint professeur à l'Œuvre de la Sainte-Famille (1855); vicaire à Saint-Pierre (octobre 1861); aux Aygalades (juin 1864); aumônier des *Dames de l'Espérance* (1867-69). Une maladie le força à rester un an en repos. En mars 1870, il était nommé aumônier à la *Société de Bienfaisance*. Il y a rempli ses fonctions avec beaucoup de zèle et de dévoûment. M. l'abbé Rouard était très aimé. Il se faisait remarquer par sa modestie, son humilité et donna l'exemple des vertus d'un excellent prêtre. »

Son corps repose à Ventabren, où sa famille lui a fait élever une tombe.

A notre tour, nous donnons ici le relevé sommaire des objets qu'il a laissés à la paroisse : un ciboire en vermeil; — une chape en damas, soie blanche, broderies et galons or fin, et son étole; — une chasuble en velours cramoisi brodée or fin; — une chasuble blanche, fond drap d'argent, brodée or fin ;—

roisse depuis le commencement de ce siècle ; cela nous conduirait à d'inutiles répétitions ; d'autant plus que nous pouvons, sans crainte de nous tromper, redire pour chacun ce que nous dirons d'un seul. Le *ab uno disce omnes* du poète est ici rigoureusement vrai (1).

---

une chasuble rouge, moire antique, brodée en soie jaune; — une chasuble satin vert, genre tapisserie, avec galons soie blanche; — une chasuble noire, avec galons soie blanche; — une étole pastorale, fond or, avec galons or fin; — une étole en moire rouge avec galons soie blanche; — une étole pastorale pour les baptèmes; — une étole pastorale en soie noire, brodée soie blanche; — une ceinturé en moire blanche avec glands or fin à l'extrémité; — une ceinture en moire rouge avec glands or fin; — des cordons en soie jaune et en fil blanc, usés ou ordinaires ; — des pales brodées or fin et ordinaires; — des aubes riches et ordinaires; — deux surplis et un rochet; — des linges d'autel, etc., etc.

Les présents en argent faits à diverses époques, selon les besoins de la paroisse, peuvent s'élever à la somme totale de 800 francs.

(1) Les recteurs de Ventabren, à partir de 1811, furent : 1811, Guigou; — 1816, Marroc ; — 1832, Sconnio ; — 1833, Juillen ; — 2 janvier 1844, Lamoureux, Louis-Marie-Antoine ; — 31 août 1848, Grognard, Marcelin; — 29 janvier 1854, Marguerit, Louis-Jacques-Philippe;— 16 décembre 1856, Rey; — 6 mars 1859, Dionis, Justin ; — 1er janvier 1861, Jailler, Joseph ; — 1er octobre 1867, Dau, André. Nous tenons cette liste de M. l'abbé Dau et nous l'en remercions.

Toutes ces existences se ressemblent, d'ailleurs, et l'esquisse que nous en voudrions faire a été retracée d'une façon si magistrale par quelques-uns de nos grands prosateurs, Châteaubriand et Lamartine entre autres, que nous nous sentons incapable de rien ajouter après eux. Ce que nous voulons seulement constater à cette place, c'est la vie que mènent ces gens de bien, vie d'absolu dévoûment, de vertus modestes, de bienfaits ignorés et multipliés à chaque heure et qui fut celle de Marcelin Grognard, pour ne nommer que celui-là. C'est à lui que M. Henri Salin (1) adressa de Châteaurenard un touchant poème, à l'occasion du transfert de ce digne prêtre, en juin 1860, à la rectorerie de Simiane.

Nous cédons volontiers au plaisir d'extraire de cette

Nous apprenons que l'abbé Dau, comme feu l'abbé Gillet l'avait fait à Coudoux, vient de faire construire de ses deniers, à Ventabren, près du chemin de ronde appelé *Tabary*, une maison d'école libre, qu'il se propose de confier aux religieuses du Saint-Enfant-Jésus-du-Puy.

(1) M. Emile Salin, son frère, a publié : *Promenade de Roquefavour à Ventabren* (1873. — 2e édition), et des *Impresssions de Voyage, Vals, Royat, Vichy, Vaucluse et Aix* (1875).

pièce quelques vers que le cœur a dictés et se rapportant à notre sujet :

... .
Ventabren ! Ventabren ! ce point imperceptible,
Cet amas de rochers qu'un vagon insensible,
En te voyant de loin siffle, six fois par jour,
C'est près de toi souvent que mon cœur fait retour ;
Et que m'importe à moi qu'un vulgaire imbécile
Mesurant le bonheur sur le bruit d'une ville,
Regarde avec dédain mon aride coteau !
.....

Puis s'adressant à son cher abbé, il ajoute :

L'aumône et le travail, ta course à l'horizon,
Ou bien, ton bréviaire au sentier du vallon :
C'est là l'homme de Dieu ! c'était bien là ta vie...
Chéris donc Ventabren, ses coteaux, ses chaumières,
Et dans le temple saint, quand montent tes prières,
Accorde une pensée aux amis d'autrefois,
A leur bon souvenir !.....

On doit à l'abbé Dau, recteur actuel, l'érection d'une statue de l'Immaculée-Conception, au sud du village, à l'extrémité du petit chemin qui conduit au cimetière. Le piédestal de ce modeste monument porte

l'inscription suivante, tracée par M. V. Lieutaud, ancien conservateur de la bibliothèque de Marseille (1) :

LOU 15 D'AVOUST 1875
MOUNSEN ANDRIÉU DAU, CURA
F. LAPLAÇO, MÈRO
J. OULIVIÉ, PRESIDENT
F. MARROC, J.-B. MARTIN, J. MATEROUN, P. REYRE
MEMBRE DE LA FABRICO
E TOUT LOU POPLÈ VENTABRENEN
ÈN SOUVENÈNSO DOU JUBILÉ
DREISSÉRON AQUEST EIMAGI VENERABLE
DE LA MAIRE DE DIÉU

VIERGI, T'AVEN PLANTADO EICI SUS VENTABREN
BENESIS GÈNT E CHAMP — E CREGNIRAN PLUS REN

A peu de distance et sur le flanc droit du vieux château est le champ des morts. Comme presque tous les cimetières ruraux, celui de Ventabren n'est qu'à quelques mètres des maisons.

Les morts et les vivants se touchent au village ;
A côté de l'église on place les tombeaux (2).

---

(1) Mille mercis à M. Lieutaud pour les notes intéressantes qu'il a bien voulu nous communiquer.

(2) Le *Cimetière de Village*, par A. Soun, pièce couronnée aux Jeux-Floraux le 18 mai 1881.

Il a deux entrées : celle du couchant est précédée d'un chemin carrossable qui aboutit à celui de *Rigouès ;* on le créa à l'époque des grandes manœuvres d'automne de 1875 (1).

A gauche, en quittant le cimetière pour descendre au village, on voit le presbytère, approprié avec soin sous l'administration du maire F. Laplace fils aîné (2). C'était une annexe du prieuré dont nous allons parler.

---

(1) A ceux qui aiment les sentiers rayés d'ombre et de lumière où croissent follement la sarriette *(pebre d'aï)*, la conyze *(nasquo)*, le térébinthe *(petelin)*, le thym *(farigoule)*, le ciste *(massugo)*, le kermès *(avaousse)*, etc., nous désignerons ceux qui conduisent à Fontauris, *Fontem auri* (l'église de Marseille avait un colonat de ce nom au sud de l'étang de Berre).

Fontauris, situé sur le versant ouest du vaste plateau où est assis l'ancien château de Ventabren, est un recoin très ombreux en été et tout ensoleillé en hiver. Une source y règne en souveraine (*fontaine d'or*), et fait les délices des amateurs de la belle nature et des idylles poétiques.

(2) L'honorable famille Laplace a fourni à la communauté de Ventabren plusieurs consuls et maires. Au dernier magistrat de ce nom, la commune est redevable de la nouvelle mairie que l'on a élevée en 1867 sur l'emplacement de l'ancienne maison paternelle des Laplace; la porte du cimetière visant au couchant et diverses autres créations utiles aux classes pauvres, telles que la toiture d'un des lavoirs publics,

VIII

Nous aurions, au point de vue historique, des pages bien intéressantes à mettre sous les yeux de nos lecteurs, à propos des prieurés en général et du prieuré de Ventabren en particulier. Nous pourrions retracer à grands traits l'espèce d'anarchie spirituelle qui régnait au moyen-âge dans toute la Provence. Nous montrerions deux seuls pouvoirs debout, en face l'un de l'autre : le seigneur et le moine ; et nous verrions celui-ci obtenir, petit à petit, des concessions et des privilèges qui en faisaient d'eux des maîtres et des dominateurs d'une importance et d'une prépondérance incontestables. Mais cette étude générale nous entraînerait trop loin et nous allons arriver, après quelques explications que nous croyons nécessaires, au prieuré de Ventabren.

---

l'établissement d'une pompe au puits communal, l'amélioration des chemins vicinaux, etc.

M. F. Laplace fils aîné a bien voulu nous aider dans nos recherches et nous l'en remercions.

L'abbaye de Montmajour était une des plus riches et des plus puissantes parmi les établissemeuts religieux fondés dans le Midi à cette époque.

Rayonnant de tous côtés, disputant même à l'évêque sa juridiction spirituelle (1), elle avait des biens disséminés sur une large étendue. Pour régir ses terres et percevoir les dîmes qui lui revenaient, l'abbé de Montmajour avait placé en plusieurs endroits des prieurs qui représentaient la maison-mère et recevaient en son nom tant les impôts que les donations que l'on trouvait moyen de multiplier en leur faveur. Une fois institués, ces prieurs finirent par se faire attribuer le gouvernement de la plupart des églises rurales de la Provence.

Pendant des siècles, la paroisse de Ventabren demeura sous leur dépendance : *Ecclesia Ventabren, in diœcesi Aquensi, dependens a monasterio Sancti Petri Montis Majoris* (2).

---

(1) Il en était de même de l'abbaye de Saint-Victor-lès-Marseille.

(2) Voici les noms des quelques prieurs de Saint-Honorat qui sont parvenus jusqu'à nous. Plusieurs d'entr'eux furent en même temps prieurs de Roquefavour :

Les prieurs de Ventabren qui, comme on vient de le voir, relevaient de Montmajour, se succédèrent avec régularité pendant bien longtemps. En 1598, l'un d'eux, et c'est là une nouvelle preuve de leur domination indiscutable, institue, le 23 avril, comme *curé* de Ventabren et en présence de Capus, notaire (1), Sébastien Chaudoin. Il lui assigne même des revenus et lui donne une vigne.

Le 24 septembre 1602, un arrêt de la Chambre des vacations donne aux prieurs de ce village la qualité de *coseigneurs*.

En 1713, une question de préséance faillit troubler un

1371, Saint-Jean de la Salle. — 1427, 7 janvier, Antoine de Lhospital. — 1447, Jean Vaïsse. — 1460, 17 septembre, Léon Lantelmi. — 1507, 5 juin, Claude Bechati. — 1515, 7 mai, Laurent do Nucelli. — 1516, 22 janvier Pierre Bertrand. — 1531, 10 juin, Antoine de Guèvre. — 1532, 11 juin, François de Guèvre. — 1556, 4 janvier, Victor Peyronetti. — 1613, 7 septembre, André-Nicolas Borrilly. — 1650, Michel Borrilly. — 1688, Michel de Blacas. — 1763, Boniface de Blacas. — 1770, 23 février, Savournin. — 1770, 25 avril, Chassaignes. — 1770-19 septembre, Deshoulières. — 1771, 4 juillet, Jaubert, Pierre.

(1) Reg. du greffe des insinuations ecclésiastiques du diocèse d'Aix.

instant la paisible commune. Le desservant de la paroisse voulait avoir à l'église le pas sur le prieur. Celui-ci fit valoir ses droits et obtint gain de cause. On passa, chez le notaire Goirand de Velaux, une transaction par laquelle « il est permis au *prieur* de mettre une chaise de distinction même au-dessus de celle de l'officiant, et d'officier les quatre principales fêtes et celle du patron, le vicaire perpétuel (le titre de curé étant paraît-il supprimé) devait faire *diacre* sans pouvoir porter l'étole; que dans toutes les cérémonies le *prieur* aura le pas sur le vicaire et que ce dernier ne pourra prendre que la qualité de vicaire perpétuel ; qu'il sera tenu de communiquer aux prieurs les mandements pour les jubilés et sera tenu de s'entendre avec lui de l'heure de leur exécution (1). »

Cinq ans plus tard, les marguilliers sont tenus de rendre leurs comptes dans la *maison prieuriale* et le vicaire est invité à y assister, *si bon lui semble*.

En 1719, nous voyons se dessiner une velléité de résistance de la part du vicaire Braquety. Il adresse à l'archevèque une requête dans laquelle il expose que

---

1) *Archives de la commune de Ventabren.*

le prieur de Ventabren ne représente qu'un *moyne* et que, par conséquent, il ne peut s'ingérer dans ses fonctions *curiales ;* les *moynes* en effet, étaient obligés anciennement, lorsqu'ils étaient chargés des *cures*, de les faire régir par un prêtre séculier. Il demande, en conséquence, *la restitution du calice et des ornements* (1).

Nous ne savons s'il fut donné raison au vicaire Braquety; mais nous voyons encore, en 1721, le marguillier Giraud, de la *Confrairie du Saint-Esprit*, être forcé de rendre compte devant le prieur, et enfin, le 21 mars de la même année, la confrérie tout entière du Saint-Esprit prendre une délibération pour charger messire Michel de Blacas, prieur de Ventabren, de poursuivre ceux qui *possèdent les biens de ladite confrairie.*

Telle est l'histoire sommaire des prieurs de Ventabren qui s'éteignirent avec la sécularisation de l'abbaye de Montmajour.

---

(1) *Archives de la commune de Ventabren.*

IX.

Les grosses œuvres du prieuré actuel furent construites vers le milieu du XVIIe siècle, par Michel Borrilly, prieur de Ventabren et protonotaire du Saint-Siége apostolique.

Le testament de Michel, portant la date du 12 janvier 1688, année de sa mort, contient, entre autres dispositions testamentaires, les suivantes, qui sont assez intéressantes :

« Lègue au prieuré de Ventabren la maison qu'il a fait bastir dans ledit lieu, joignant la maison claustrale, voulant qu'elle soit à l'avenir un fons à perpétuité.

« Lègue à la communauté de Ventabren trois mil soixante livres... voulant et entendant que cette somme soit employée annuellement à marier cinq pauvres filles, nées et baptisées dans ledit lieu, à l'honneur des *cinq plaies de notre Sauveur*, donnant à chacune trente livres, en augment de ses droits, et le lendemain de chaque mariage desdites filles, le vicaire dudit lieu sera tenu de dire une grand'messe, *pendant sa vie*, en

l'honneur de la *Sainte Vierge, sa mère...*, et en cas qu'il n'y eût pas dans l'an pour marier les cinq filles, ladite pension sera employée à mettre les cinq enfants en métier, leur donnant 10 écus à chacun, et s'il n'y avait pas pour marier lesdites filles, ni pour mettre lesdits enfants en métier, ladite somme sera annuellement employée à des aumônes et habiller des pauvres enfants ou filles, soit à les secourir à leurs pressantes nécessités.

« Lègue aux pauvres malades de Ventabren et de la campagne, dix huit cens livres qui lui sont deubs par Marrot, baille dudit lieu, par actes du 18 novembre 1682 et 10 juillet 1686 (1). »

Suivent d'autres dispositions assez importantes, mais en dehors de notre sujet et que nous ne donnons pas.

Michel Borrilly et ses ancêtres occupèrent un rang distingué en Provence.

---

(1) Furent présents à l'élaboration de ce testament : De Regina, notaire ; témoins : messire Antoine Bence, prêtre de l'église Saint-Sauveur ; noble Pierre de Gaillard ; Chasteuil ; Antoine Gérard ; Joseph Decorio et Pierre Dupais, tous ad^rs en la Cour, et Jean-Baptiste de Lascoux, de la ville de Marseille.

Quatorze membres de cette famille, pères, fils, frères, oncles, neveux ou cousins, exercèrent le notariat dans Aix pendant l'espace de deux cent soixante ans, depuis un François Borrilly reçu en 1385, jusqu'à Boniface Borrilly, mort investi du même office en 1648, et père du prieur qui nous occupe (1).

Entre ces deux dates extrêmes, nous voyons un Louis Borrilly, reçu le 7 septembre 1517 secrétaire *rational et archivaire* à la Cour des comptes, aydes et finances de Provence. Ce Louis Borrilly signait, le 25 mars 1544, les lettres de vente du domaine royal de Baux, en faveur de Claude de Manville, chevalier du Saint-Sépulcre, et de demoiselle Philippe de Brion, sa femme. Ses armes étaient : *D'or, au chevron d'azur, accompagné en pointes d'une étoile de gueules.*

Le 31 décembre 1582, un Arnaud Borrilly était trésorier général de France et portait les mêmes armes.

Il avait acquis le domaine de Beauvoisin, aujourd'hui *la Pioline.*

Cette propriété est située au Plan d'Aillanne, dans le territoire des Milles. Le roi Charles-Quint, bercé de

---

(1) Roux-Alphéran.

l'espoir d'enlever à François Ier ses provinces méridionales, y passa la journée du 9 août 1536. Là, des hauteurs de Cuques, son œil, plongeant dans les vallées voisines, apercevait la capitale de la Provence, et il songeait que ce riche pays, dont il allait se rendre bientôt maître, ne serait que le prélude d'autres victoires et de faciles conquêtes. Ce ne fut heureusement qu'un rêve; Charles-Quint entra bien en effet à Aix, s'y fit nommer roi d'Arles et comte de Provence, et cassa le Parlement, mais ce fut à cela que se bornèrent ses succès.

Ravagées par la famine et la maladie, sans moyen de se ravitailler, les troupes impériales se virent bientôt décimées. L'empereur essaya alors de faire une diversion sur Marseille et Arles. La résistance des populations françaises fut héroïque. Aussi, lorsque, le 10 septembre de la même année, Antoine de Lève, l'un des principaux capitaines du roi d'Espagne, vint à mourir, Charles-Quint, découragé, battit en retraite et repassa précipitamment le Var, après avoir perdu plus de vingt mille hommes.

C'est à la Pioline aussi que se rendit Catherine de Médicis, à l'époque de la Ligue. Suppliée par le Par-

lement d'Aix d'employer son autorité pour pacifier le pays troublé par les différends survenus entre les *Ratzats* et les *Carcistes* (1), la reine-mère donna rendez-vous aux principaux chefs de ces deux factions importantes dans la maison du trésorier Borrilly ; après de longs pourparlers, elle les fit consentir le 1er juillet à un pacte qu'ils signèrent tous. Ils reconnaissaient, à partir de ce jour, pour gouverneur de Provence, Henri d'Angoulême, qu'on leur avait envoyé en cette qualité, et qui était fils naturel d'Henri II. Le choix était heureux et ce qui en facilita l'acceptation, c'est que les Provençaux, qui connaissaient ce prince, avaient pour lui beaucoup de sympathie et d'affection.

Ce fut à cette assemblée que Hubert de Vins, plus tard général de la Ligue en Provence, traité par quelques-uns de ses adversaires de « petit seigneur sans crédit et sans importance (2), » parut à la tête de deux cents gendarmes attachés au comte de Carces, son oncle.

---

(1) Les *Carcistes* furent ainsi nommés à cause de leur chef, comte de Carces ; les *Ratzats*, parce qu'ils portaient des barbes à la *Turquesque* ou du maréchal de Retz (*rezats*), envoyé par le roi en Provence et antagoniste du comte de Carces (Papon).

(2) Roux-Alphéran.

Au milieu de toutes ces querelles et de ces compétitions sans cesse renouvelées, Arnaud Borrilly n'oubliait pas ses affaires privées.

L'année suivante, fier des paroles flatteuses que lui avait adressées la reine-mère lors de sa récente visite, et voulant les mettre à profit, il adressa au roi un placet fort respectueux, mais très adroit. Il rappelait l'honneur échu à son domaine par la visite de Catherine de Médicis. Il faisait valoir quelle importance avait été donnée à Beauvoisin par les évènements qui s'y étaient succédé et il sollicitait, en souvenir de ces faits si remarquables, l'érection de cette terre « en fief, avec juridiction, haute, moyenne et basse (1). »

Henri III fit droit à sa demande et des lettres-patentes, portant la date du mois de juillet 1580, lui furent octroyées et enregistrées trois ans plus tard.

Des mains des héritiers de Borrilly, Beauvoisin passa, en 1613, en la possession de Du Vair, premier président de Provence, puis en celle de Reynaud de Piolenc, seigneur de Cornillon et de ses descendants; ces derniers lui donnèrent le nom de *la Pioline* et

(1) Roux-Alphéran.

l'embellirent. Elle appartint ensuite aux Blacas d'Aups, qui jouèrent un rôle si brillant pendant la Restauration. M. Imbert, d'Auriol, en est actuellement le propriétaire.

Si nous revenons aux Borrilly, nous dirons que l'un d'eux, François, consul de la ville d'Aix, se distingua pendant la peste qui la désola en 1629 et prodigua ses soins aux habitants terrifiés ; un autre, Boniface Borrilly, père de Michel, prieur et coseigneur de Ventabren, fut un savant antiquaire et un amateur éclairé des beaux-arts. Sa maison, qui était celle de ses pères, se trouvait à Aix dans la rue des Bremondi.

Contemporain des Peyresc et de Rascas de Bagarris (1), il fut comme eux une des illustrations de son temps ; mais, ce qui surtout mit le sceau à sa réputation, ce fut la création d'un cabinet « merveilleux » d'antiquités et d'objets rares de tout genre et de

(1) Chargé par Henri IV de la garde du cabinet des médailles et antiquités, Rascas de Bagarris en augmenta considérablement le nombre. A la mort de ce prince, il fut honoré du titre de conseiller du roi, intendant des mers atlantiques, et mourut en 1620, primicier de l'Université. — (Roux-Alphéran).

toute époque. La nomenclature nous en a paru curieuse et originale. La voici d'après Achard :

« 120 tableaux des plus excellents peintres· entre lesquels on remarquait le portrait de *Rubens*, par Van-Dyck, son disciple : les portraits de *Finsonius* et de *Martin*, son ami, tous deux peintres, du pinceau du premier : le portrait de *Michel Nostradamus :* le portrait de *M. le maréchal de Vitry*, par P. Seillans, Augustin Réformé ; un portrait de Caravage : une *Lucrèce* de Léonard de Vinci : *la Prière au Jardin des Oliviers*, par Annibal Carache : *un Berger* de Bassan le père. *Les Quatre saisons*, de Fouquières : *une Magdeleine* : des *Fleurs* de Bodesson. Pour les statues et autres ouvrages et pièces de reliefs : une tête de marbre de *Sénèque mourant*, avec son buste, de la main de Bandinelli : trois bustes de marbre qui représente *Cybèle, mère des dieux, avec ses trois mammeles : Trajan et Scipion l'Affricain* : trois squelètes de Michel-Ange, de terre cuite d'environ deux pieds de hauteur : quantité de momies entières et bien conservées. Un grand nombre de statues antiques de moyenne grandeur, tant de cuivre que de marbre. Un grand vase de jaïet avec son bassin. Plusieurs Vases, Urnes, Larmoirs et Lampes perpétuelles, tant de marbre, pierre, terre cuite, que verre. Quantité d'instruments antiques, d'ustensiles et d'autres choses dont les anciens se servoient. Une infinité de vases, écuelles, cuilliers, fourchettes, couteaux, tant de cristal de roche que de jaspe oriental. Deux Remora. Un Poisson trouvé entre deux pierres. Plusieurs Crocodiles grands et petits. Un

basilic. Des fromages, pains, biscuits, bois, huitres, coquilles et autres raretés toutes de pierre. Pour les médailles : soixante-dix grandes de pur or, toutes diverses, les unes grecques, impériales, consulaires et du bas empire. 800 médailles d'argent. 1600 de cuivre, toutes fort belles et qui sont trois suites accomplies. Un grand nombre de diverses monnaies anciennes des Rois de France depuis Charlemagne, et des Comtes de Provence, que l'on estimoit deux mille écus. Beaucoup de pièces fort curieuses, entre lesquelles étoit un sabre de Raimond de Turenne sur la pointe duquel il y avoit huit trous pour tout autant de batailles qu'il avoit gagnées. Le sabre de Gustave Adolphe, Roi de Suède, sur la lame duquel étoit écrit d'un côté en gros caractères rouges : *Gustavus Adolphus Rex Sueciæ*, et de l'autre, ces mots de Virgile : *Audaces fortuna juvat*. Une grosse perle qui étoit à l'Ordre de la Toison d'un des princes de Monaco. Plusieurs bagues fort curieuses, tant en or, argent que cuivre, et entre autres une paire de bracelets parfaitement beaux, trouvée à Antibes dans un Tombeau de marbre. Le verre célèbre du Roi Réné fait à l'antique, d'un pied de hauteur et qui tient à peu près un grand pot de vin. Sur le pied de ce verre ou lisoit ces mots provençaux, écrits en grosses lettres d'or : *Qu ben beoura, Diou veira*, c'est-à-dire, qui bien boira, Dieu verra. Et autour du bord : *Qu me beoura de touto soun haleno, veira Diou et la Magdeleno*, c'est-à-dire, qui me boira de toute son haleine, verra Dieu et la Magdeleine. La raison de cette inscription est qu'au fond du verre il y avoit le portrait du Sauveur et de la Magde-

leine. On voyoit en 1624 un Cyclope embaumé qui avoit vécu neuf mois et auquel on avoit sans artifice conservé son œil en son entier. »

Lorsque Louis XIII vint en Provence, après avoir été salué à Arles *comme un gentilhomme,* acclamé à Marseille *comme un roi,* il arriva à Aix le 9 novembre 1622 et y fut reçu *comme un Dieu* (1). C'est à cette occasion qu'il visita le cabinet du notaire Borrilly. Le monarque fut frappé d'étonnement à la vue de ces richesses dont l'ordonnance révélait autant de science qne de goût. Il voulut laisser à Borrilly une marque de sa satisfaction et de sa munificence et lui fit remettre le baudrier qui lui avait servi lors de la cérémonie de son sacre ; ce cadeau royal fut accompagné de lettres lui accordant le titre de conseiller ordinaire de la Chambre du roi et l'autorisant à placer l'image de ce baudrier sur ses armes.

Le 30 septembre 1625, la Cour des comptes de Provence (registre Paupertas) inscrivait cette autorisation qui fut enregistrée le 16 mai 1626, au f° 230 (2).

---

(1) Les *Rues d'Aix.*—Roux-Alphéran.

(2) Nous aurions mauvaise grâce de ne pas adresser, à cette

D'azur, semé de France, au baudrier de porte épée du sacre du roi Louis XIII; coupé d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une étoile de gueules.

Boniface Borrilly y ajouta cette devise : *Totus me videat, gestet, miretur et orbis.*— « Que tout l'univers me voie, me célèbre et m'admire. »

---

place, nos meilleurs remerciements à M. le comte Godefroy de Montgrand ; car, c'est à son obligeance extrême que nous devons de connaître certains détails concernant les familles blasonnées qui figurent dans notre ouvrage.

Il serait impossible de traduire l'émotion qu'avait produite à Aix le présent du roi, qui constituait en faveur de Boniface un fait sans précédents. Tout ce qu'il y avait de gens instruits, d'hommes lettrés, s'en émut, et Borrilly, ne sachant comment remercier son royal bienfaiteur, ne trouva rien de mieux que de solliciter de toute part, soit un sonnet, soit une épigramme, soit une ode, soit une anagramme, etc., enfin, tout ce qui pouvait avoir une forme littéraire et d'en faire une gerbe qu'il offrirait à Louis XIII comme un remerciement universel. C'était habile : car, il associait ainsi à sa bonne fortune quelques personnages qui se montraient jaloux du cadeau qu'il avait reçu, et la chronique dit que les évènements lui donnèrent entièrement raison.

L'appel fait par Borrilly (1) fut, en effet, entendu ; une avalanche de poésies plus extraordinaires les unes que les autres fondit sur lui ; tout ce que le cerveau

(1) A tort ou à raison, plusieurs auteurs ont écrit *Borilli* au lieu de Borrilly ; cette dernière orthographe nous parait être la meilleure ; car, c'est Boniface lui-même qui nous la donne dans son *Histoire du Baudrier de Louis XIII*, en signant sa préface : B. Borrilly.

humain put enfanter lui fut envoyé... et tout cela pour célébrer un baudrier.

Le nouveau conseiller de la Chambre du roi, à qui le témoignage de reconnaissance qu'il cherchait arrivait tout seul, fit un tout de ces pièces éparses et les fit parvenir au roi sous la forme d'un petit volume édité en 1623, chez Tholozan, imprimeur de Sa Majesté, à Aix.

Sans trop nous étendre sur cet opuscule, nous en donnerons néanmoins une analyse succincte, afin d'en tirer quelques renseignements curieux au point de vue littéraire et provençal.

Ce recueil se compose de 107 pièces : 51 en français, 47 en latin, 4 en grec, 2 en italien, 2 en espagnol et 1 en provençal.

Parmi les noms qui y figurent avec honneur, nous voyons l'illustre famille de Pérussis, alliée aux de Lauris; Nostradamus; Annibal de Lortigues, qu'il ne faut pas confondre avec Jean-Louis d'Ortigues; de Lautaret; André de La Fare; Bonnet, sieur de Matignon; Balthazar de Vias (1) et quelques noms moins

(1) V. notre volume : *Balthazar de Vias, sa vie et ses œuvres.*

connus d'avocats, de magistrats ou de médecins : Augier, de Bomy, Jacques d'Auriac. Nous y voyons même figurer les élèves du *Collège Bourbon* d'Aix, et ce ne sont pas les collaborateurs les moins féconds, ainsi qu'un étudiant en médecine *(medicinæ studiosus)*.

Quant aux citations, nous les ferons les plus courtes possible. Le sonnet suivant, signé de Pérussis, donnera tout d'abord la note dominante de cette œuvre singulière :

L'esclat de ton *Baudrier*, comme d'un nouveau signe
Faict que ce bel ouvrage estonne son ouvrier ;
Croisse en ton cabinet la palme et le Laurier
Dans le digne élément d'uue chose si digne.

La gloire au plus haut rang tes mérites assigne.
Déjà toute la France en a vu le courrier
Qui te faict possesseur d'une fortune insigne,
En la possession d'un insigne *Baudrier*.

Borrilly, ce grand Roi, la merveille des Princes,
De la rébellion a purgé ses provinces,
Et de sa propre main les autheurs abattu ;

Au Hâvre de la Paix enfin son anchre il mouille
Et dans ton cabinet, comme chez la vertu,
En mémoire éternelle append cette dépouille.

Nous venons tantôt de rappeler les noms de Jean-Louis d'Ortigues et d'Annibal de Lortigues. Par les stances que chacun d'eux a composées, nous comprenons ce que devait être le cabinet du notaire Borrilly.

Stances de Jean-Louis d'Ortigues :

Toutes tes rares antiquailles ;
Tableaux, médaillons et médailles,
Vernis qui tient le cuivre entier,
Urnes, larmoirs, lampes bruslantes,
Sont moins au prix de ce Baudrier
Que les atomes plus errantes.

De tes plus artistes peinctures,
De tes plus rares sculptures
Fais un coffre tout singulier
Mets y ton présent magnifique ;
On verra, voyant ton Baudrier
Plus beau le nouveau que l'antique.

Voici celles d'Annibal de Lortigues :

Ce Baudrier, ce rare thrésor,
Tissu d'argent à boucles d'or (1)

---

(1) Ce vers indique que la matière dont on s'était servi pour tisser le Baudrier était de fils d'argent.

Illustre tes *tableaux* célèbres;
Sans ce don, ce présent du Roy
Ton cabinet, comme je croy
Serait un globe de ténèbres.
....

Les *médaillons* des vieux Romains
Que la terre a mis en tes mains,
Petits abrégéz des Histoires,
Ne seraient qu'un fardeau pesant
Si Louys, après tes victoires,
Ne t'eust faict ce rare présent.

Tes *antiques* et tes *momies*
Dans ton cabinet endormies
Qui rendent nos sens éblouïs,
Tes peinctures inanimées
Sans le Baudrier du Roy Louys
Ne seraient que vaines fumées.

Les anagrammes qui émaillent cet opuscule sont nombreuses et n'ont de valeur que par le jeu d'esprit qui en constitue l'essence.

Sur ces mots :

Ludovicus à Borbonio Decimus tertius Rex Galliæ atque Navaræ; l'auteur, par la transposition des lettres, a trouvé :

1° *A! Rex nutu, voce, suàque manu, sacri regia Baltea, suo Borrillio dedit* (1).

2° *Ei, Rex Ludouicus, dat vera longœui sacri Baltea quarto novembris.*

3° *Aitque : Do ex ara Balteum, cujus robore nil dignius ; arculœ seruato.*

4° *Ex quo dato munereve, grates ei ac sua corda, Borrillius una libauit.*

Nous sourions aujourd'hui, et non sans apparence de raison, à la vue de ces tours de force réalisés par le cerveau de nos pères. Si nous voulions cependant réfléchir, que de rapprochements instructifs nous aurions à faire en comparant quelques ballades de Victor Hugo ou quelques acrostiches récents aux productions

---

(1) 1° Ah! de plein gré, à haute voix et de sa propre main, le Roi a donné à son Borrilli le Baudrier royal de son sacre.

2° Le quatre novembre, le roi Louis lui donne le véritable Baudrier de son ancien sacre (Roux-Alphéran nous donne la date du 9 novembre ; nous pensons que c'est pour les besoins de la cause que le 4 a été choisi).

3° Et il dit : Je te donne ce Baudrier pris sur l'autel ; aucun objet n'a plus de prix ; conserve-le dans ta petite arche (cabinet).

4° Par suite de ce don et de ce présent, Borrilli lui (au Roi), donne à la fois ses remercîments et son cœur.

que nous avons citées plus haut. Dans tous les cas, ces distractions étaient au moins morales et valent mieux que les insanités de nos cafés-concerts ou les libretti des opérettes d'Offenbach.

Encore un mot pour finir l'analyse de ce petit livre, aussi indigeste que curieux, et c'est Borrilly lui-même qui nous le donnera.

.... O mon Roy !
On m'a vu envieillir aux pourchas des merveilles
Qui se pouvoient trouver dans ce rond infini (1).
Mais ores on me voit comme tout rajeuni :
Depuis que vous m'avez donné les non pareilles.
Que la Parque prolonge ou retranche mes ans,
J'ay le présent du Roy et le Roy des présents.

Boniface Borrilly termina ses jours en 1648 (2) et

---

(1) Par ce *rond infini,* autour duquel figure le Baudrier, il faut entendre une circonférence surmontée de la couronne royale et semée de fleurs de lys, que l'on voit en forme de frontispice dans le livre intitulé : *le Baudrier du sacre de Lovys le juste, XIIIe de ce nom, Roy très-chrestien de France et de Navarre.*

(2) La sépulture de Boniface Borrilly se trouvait dans l'église des Cordeliers, l'une des plus belles d'Aix. Il fit représenter en marbre, sous le buste de Louis XIII, le baudrier porte-épée du roi avec cette inscription : *Balteum marmoreum reddo quod*

son fils continua d'accroître les richesses qui lui furent laissées.

Lorsque le savant Jacob Spon vint visiter, en 1674, ce magnifique cabinet, il fut véritablement émerveillé et consigna ses impressions dans son *Voyage d'Italie.*

En mourant, le prieur Michel Borrilly légua à son neveu Michel de Blacas, prêtre, « deux chasubles, voiles, aubes, ensemble l'usage de ses livres » et » aux frères pénitents Bourras, un tableau d'une Descente de Croix de la main de Raphaël. »

Il voulut enfin que son cabinet ne fût jamais vendu par « piesses, » mais en entier, excepté le *Baudrier* qui devait être éternellement conservé dans la famille. Son héritier et les siens devaient, en outre, porter son nom et ses armes.

La Révolution dispersa ces richesses si laborieusement amassées. Les Borrilly tombèrent en quenouille dans la famille des Fabri qui, après avoir réuni les

---

aureum accepi. — « Je reçus un baudrier d'or et je rends un baudrier en marbre. »

Michel Borrilly son fils, manifesta le désir « d'estre enseveli dans l'église des RR. PP. de l'Oratoire de Jésus, dans la chapelle que il a fait bastir sous le titre de *Saint-Philippe.* »—(Aix).

deux noms et les deux écus, s'éteignit en la personne de Fabri-Borrilly, ancien conseiller au Parlement d'Aix, en 1821.

X.

Au commencement du siècle, le prieuré fut cédé par Jacques Rouard, d'un commun accord avec ses deux autres filles, à son fils Jean-Louis-Martin (15 novembre 1824). (1).

Celui-ci le vendit, trois ans plus tard, à Madame Thérèse Vial (2) qui, en mourant, le laissa à Auguste Vial, ancien officier et chevalier de la Légion-d'Honneur.

Clément, Joseph, professeur au collége royal de Marseille, fut, le 14 juillet 1848, institué légataire de ce dernier, mais il ne garda pas longtemps cette maison. Trois mois après, le 20 octobre, messire Jacques Martin, prêtre desservant à Saint-Honorat de Roquefavour, en devint propriétaire jusqu'en 1868, époque

(1) Me Jean Salin, à Ventabren.
(2) 18 juin 1827, Nre Bayle, à Aix.

de sa mort. Son neveu et héritier, Lucius Martin, le vendit, le 20 janvier 1880 (1), au propriétaire actuel, Félix Vérany, avec une petite maison contiguë que le P. Jacques avait achetée en 1850 à Joseph-Fortuné Olivier (2).

Depuis sa sécularisation, le prieuré a vu défiler des locataires de toute condition, entre autres, le docteur Chevillon, qui laissa deux fils, Frédéric et Désiré (3) ; l'instituteur Trinquet y dirigea une école de garçons

---

(1) Me Beraud, notaire à Aix.

(2) Nrs Salin, à Ventabren.

(3) Ventabren avait jadis un notaire, une accoucheuse et un médecin. A la rigueur, il se passerait des deux premiers; mais il n'en est pas de même du médecin, dont le besoin se fait impérieusement sentir chaque jour.

Quand on pense à la difficulté des routes ou chemins qui aboutissent au village, à sa position et à son isolement, on est frappé de cette lacune. Les habitants reconnaissent bien la nécessité d'avoir un médecin, mais chacun le voudrait à sa portée, ce qui ne peut pas être. Les uns le demandent dans la plaine, les autres trouvent qu'il est plus facile d'aller quérir celui de Velaux ou des Milles ; d'autres enfin, comptant un peu trop sur la force de leur tempérament, n'y tiennent pas du tout.

De là, malgré l'initiative municipale, des tiraillements, des désaccords intempestifs, à propos d'une mesquine souscription de quotités annuelles pour parfaire la somme totale que la commune dispose à cet effet. Les Ventabrenais devraient cependant com-

pendant une dizaine d'années, puis un vauxhall y fut établi.

Ce fut là que fit son apparition le premier billard connu à Ventabren. Ce meuble, d'une dimension et d'un poids considérables, fit sensation dans la commune. Le soir, à la clarté des *quinquets*, l'inauguration se fit avec une certaine solennité ; les Chamillard de l'endroit y déployèrent leur talent, puis on se prépara pour la danse. Mais, au moment où l'orchestre préludait à l'ouverture d'une soirée comme n'en avaient jamais vu les Ventabrenais, le plancher s'effondra et les pauvres musiciens, roulant dans l'écurie qui se trouvait dessous, se relevèrent du milieu des débris accumulés, clopin-clopant et meurtris (1).

---

prendre que l'absence complète d'un docteur au milieu d'eux empêchera forcément l'accroissement de leur population.

Un dépôt pharmaceutique leur serait aussi d'un grand secours, conséquence inévitable du séjour d'un médecin.

Il ne faut pas qu'on perde de vue que si la charité ne doit avoir qu'un seul pays et qu'un seul drapeau, il doit en être de même de l'art du médecin qui ne doit avoir pour objectif que le bien, sans se préoccuper des couleurs politiques. *That is the question.*

(1) Le village de Ventabren possède actuellement trois cafés : le café-restaurant Pierre Salin, anciennement hôtel de la Croix-Blanche; le café Vincent Mathieu et le café Alfred Bert.

Ces détails nous donnent une idée du triste état dans lequel se trouvait alors le local. Les boiseries et les charpentes, rongées par le temps, disparaissaient peu à peu, envahies par les termites et les scorpions. Les pierres, celles même qui portaient les armoiries des Borrilly, avaient été mutilées par des mains ignorantes. Et, lorsque nous avons voulu reconstituer ces restes placés au-dessus de la porte principale, c'est avec beaucoup de peine que nous avons pu y parvenir.

« S'attaquer à des signes, à des marques, à des sceaux publics, c'est commettre un acte fort répréhensible ; mais, mutiler des écussons particuliers qui n'ont rien eu à démêler avec la politique, c'est, disons le mot, tout simplement stupide (1). »

C'est à peine si l'on distingue le chapeau et les cordons à houppe, servant de cimier à l'écu et marquant la dignité ecclésiastique de Michel Borrilly.

Heureusement le plomb vil s'est actuellement changé en or, et pareille catastrophe ne serait plus à craindre.

Tout est frais, coquet et riant dans le prieuré actuel.

---

(1) Alfred Saurel, à propos des armoiries du château Borély, à Marseille.

Quelques marches conduisent à la première entrée que ne garde point un farouche cerbère. Le seuil franchi, un jardin, qui ne rappelle en rien ceux de Babylone, nous offre deux ou trois arbres fruitiers, quelques vignes et des fleurs groupées autour d'un bassin minuscule. Là, le mistral se sent à peine, l'horizon est large, le soleil s'en donne à cœur joie et sur deux bancs où viennent s'asseoir les invités d'un maître hospitalier, on respire à pleins poumons les parfums que dégagent les grands bois de pins, tout en devisant de ce qui fait le charme de la vie : les lettres et l'amitié.

Puisse, et c'est le dernier vœu de celui qui écrit ces lignes, cette petite maison être plus heureuse que celle de Socrate et se remplir tout entière de cœurs charmants et de vrais amis !

XI.

Nous considèrerions comme incomplet notre travail sur la commune de Ventabren, si nous ne disions un mot de Coudoux.

Moins favoirisé que son frère aîné, dont il dépend,

ce joli village n'apas de par chemins de noblesse dans son bagage historique ; mais, comme tous les derniers nés, c'est à lui qu'on réserve une plus large part de son sourire et de son affection.

Coudoux est relativement un village tout neuf ; son altitude est de 105 m. ; sa distance de Berre est de 13 kilom., et celle de Ventabren de 6 kilom. seulement. Assis sur les pentes extrêmes d'une colline exposée au midi, un chemin d'intérêt commun le traverse de l'est à l'ouest.

Coudoux, *col dous*, colline douce, *collis dulcis*, c'est-à-dire *col de miel*, parce que les ruches y sont très nombreuses, telle serait son étymologie. En effet, il n'est pas rare de voir, dans les fentes des rochers et les fissures des vieux murs, des essaims entiers travaillant à la composition du miel. D'après les statisticiens, on a compté jusqu'à 3,000 ruches à la fois (1).

---

(1) S'est-on jamais demandé combien de fleurs une abeille devait visiter pour faire son miel, et quelle quantité de sucre donnait une fleur ?

De patients observateurs vont nous l'apprendre :

« Comme la quantité de sucre que contiennent les fleurs est fort petite, vous allez voir quelle prodigieuse activité doivent déployer les abeilles. Exemple : de 125 têtes de trèfle on ne retire

C'est, croyons-nous, l'origine la plus vraisemblable du nom de ce village, à moins qu'on ne veuille remonter à Raymond Bérenger Ier, comte de Barcelonne et de Provence, qui eut pour femme Douce ou Dulcie, de là, Coudoux, *col de Douce*. Ce qui pourrait être, mais ce que nous nous garderions bien d'affirmer.

Le Grand et le Petit Coudoux, deux hameaux réunis, constituent le village, au centre duquel est l'église, érigée en 1710, sous le vocable de Saint-Michel-Archange (1).

---

jamais plus d'un kilogramme de sucre, il faut 125,000 capitules de trèfle. Or, chaque capitule compte 60 fleurs; ce sont donc 7 millions et demi de fleurs qui doivent être mises à contribution pour obtenir un kilogramme de sucre. Le miel contient à peu près 75 o/o de sucre; il en résulte qu'*un kilogramme de miel est extrait de cinq millions six cent mille fleurs.* »

(1) Comme Ventabren, Coudoux a aussi son *roumevage* ou *trin* (29 septembre); fête religieuse, — danses, — courses de chevaux, — mulets et ânes. Il est, paraît-il, d'usage, en Provence, de recommander les aliborons à saint Eloi, quand ils sont appelés à briller dans une course villageoise. Ce qui a donné naissance à ce quatrain exhumé par Meynier (de Saint-Louis) :

« Bel ay que vas en roumavagi,
« Ti recoumandi à sant Aloy,
« Afyn que de retour de viagi,
« N'en vengues ni borni, ni goy.

D'une construction fort simple, cette église ne renferme qu'un maître-autel en marbre, assez beau, mais hors de proportion et qu'on a substitué à celui qui était en bois doré et qui décore aujourd'hui l'autel de la Vierge d'une des paroisses de la ville d'Aix.

Sur un cadran solaire, placé en 1758, sur la façade de la maison de Dieu *(Hæc est domus Dei)*, est inscrite cette pensée philosophique :

Sic luceat lux vestra
Hæc ultima forsan.

« Que vos heures brillent comme celle-ci : celle que je marque est peut-être la dernière. »

Le 22 avril 1862 fut inaugurée solennellement l'horloge publique, sortie des mains de M. Tros, mécanicien-horloger à Aix.

Le desservant de Coudoux, après avoir procédé à la bénédiction de cette horloge, placée dans le clocher de sa paroisse, profita de cette occasion pour remercier les autorités de la commune et les généreux citoyens qui avaient doté ce village « d'un double régulateur : l'un, de la morale ; l'autre, du temps. »

Cette cérémonie se termina le soir par un banquet

présidé par le maire et l'adjoint au milieu de la plus franche expansion.

L'abbé Berlioz, vicaire à Gardanne, vient d'être appelé comme recteur, à remplacer l'abbé J.-B. Gillet, décédé le 6 janvier 1882.

Ce dernier avait fondé, à ses frais, uue école de filles dirigée par des religieuses, école qu'il a laissée en pleine prospérité. Sa vie simple et austère, rapporte un de ses biographes (1), lui permit de se montrer d'une générosité surprenante toutes les fois qu'il fallut faire du bien, et cela, avec des revenus on ne peut plus modestes.

Chargé d'années, sentant ses forces décliner et plein de défiance de lui-même, l'abbé Gillet sollicita bien des fois sa mise à la retraite. Sur le refus de ses supérieurs, il se remit courageusement au travail, disant : « On veut que je sois encore petit curé, et bien mauvais curé, eh bien ! je reste ; l'obéissance est la voie qui mène au ciel ! »

Assisté à ses derniers moments par un religieux bénédictin, il fut enseveli par l'aimable abbé Michel,

---

(1) V. *Semaine religieuse d'Aix*, n° 115.

recteur aux Milles. Les funérailles furent un triomphe ; les hommes de Coudoux se disputèrent l'honneur de porter le cercueil, qui fut suivi par une foule immense jusqu'au dernier asile.

L'abbé Gillet était pasteur de ce village depuis 1859 et âgé de soixante-quatorze ans.

Le cimetière de Coudoux est moins ancien que l'église ; on ne le créa qu'en 1770. Les décédés étaient auparavant portés à Ventabren et l'itinéraire que l'on suivait alors a fait donner à l'un des chemins le nom de *Chemin des Morts*. Ce chemin est coupé par la route départementale n° 7, qui relie Aix à Berre.

En 1766, Madame d'Albertas, dame de Velaux et de Coudoux, souleva une question de préséance à propos d'un siège qu'elle tenait à placer dans le sanctuaire de l'église. Messire Rippert, curé de Ventabren, lui fit des représentations courtoises. Nous citerons en partie la lettre qu'il lui adressa le 12 novembre de la même année :

« J'ay appris que vous étiez dans le désir de placer un banc dans le sanctuaire de l'église succursale de Coudoux... J'ose vous représenter là dessus que votre droit est de faire placer votre banc dans le lieu le plus

distingué et le plus honorable de la nef, mais non pas dans le sanctuaire... Aussi l'attachement que j'ay pour tout ce qui vous regarde, me fait prendre la liberté, Madame, de vous conseiller de ne point placer de votre authorité ce banc dans le sanctuaire, de peur de vous exposer au danger de l'en ôter, ainsi qu'il arriva autrefois icy à un seigneur de Ventabren qui prétendait avoir ce droit, et qui en fut déposé par un arrêt du Parlement d'Aix...

« Au reste, Madame, je suis persuadé que l'esprit de religion dont vous êtes animée, vous portera à vous désister volontairement de votre prétention, si votre piété vous inspire à l'examiner auprès du Seigneur par de ferventes prières faites à cet effet, et que, par un effet de sa grâce, vous redouterez le sanctuaire du Seigneur, et vous ferez réflexion qu'il ne convient pas aux personnes du sexe de se tenir si près de l'authel...

« C'est en qualité de pasteur de la paroisse dont la succursale de Coudoux fait partie, que j'ay cru devoir prendre la liberté de vous faire là dessus mes représentations, dans la confiance où je suis que vous ne désapprouverez pas ma démarche. Aussi c'est de vos bontés

que viennent les sentiments plein de respect que j'aye et que je conserverez toujours pour vous (1).., »

Cette lettre, paraît-il, impressionna vivement Madame d'Albertas. Le banc désiré ne fut point placé, et le curé, satisfait d'avoir réussi dans ses démarches, écrivit sur la copie de cette lettre qu'il avait gardée : « *Cette lettre fit un effet merveilleux!* »

On remarque au Grand Coudoux une maison d'assez belle apparence, qui doit remonter au XVIIIe siècle. M. Léon Pontois en est le propriétaire.

L'école communale de garçons, dirigée par M. Justin Blanc, est annexée au local affecté au service de l'état-civil, que préside un délégué du maire de Ventabren (2).

Sur un parcours de quelques kilomètres, le voisinage du canal de Marseille donne au village de Coudoux une certaine fertilité due aux infiltrations à travers le sol ; cette humidité bienfaisante qu'envient les

---

(1) *Archives de la commune de Ventabren.*

(2) Nous devons à cet intelligent instituteur et secrétaire municipal de la section de Coudoux, une partie des documents qui concernent cette localité. Nous n'aurions garde de l'oublier dans nos remerciements.

habitants de Ventabren, n
ci les promesses d'irrigati
faites, et qu'on n'a jamai
sœur Anne, de Perrault, la
toujours que :

Le soleil qui
Et le *sol* qui

Coudoux possède des m

---

(1) Les citernes ne sont pas
Ventabren; aussi, les ménages
de se rendre péniblement au *P*
chemin des *Bastides*.

Le *Puits-Neuf* est une belle
le millésime de 1783 est celui d
taine et la date qui suit : L'AN 6
que l'on y apporta.

Les eaux prises dans la propr
dommages causés à ce dernier
furent estimés à 400 francs par
mètre de la province et Folsen
d'Aix (14 décembre 1780).

Nous avons vu avec plaisir
1882, le Conseil général des B
le vœu émis par M. Deiss, cons
et par M. Besson, représentant

« Les soussignés, prenant en

chesse est trop problématique pour que l'exploitation, à l'heure actuelle, en soit rémunératrice. Vers 1831, les sieurs Leydet et de Champtassin et la Société Armand et Cie furent autorisés à faire des recherches et l'on convint que les premiers qui trouveraient le charbon seraient déclarés concessionnaires.

Les sieurs Leydet et de Champtassin, favorisés par le hasard, arrivèrent avant leurs concurrents et établirent aussitôt des galeries souterraines.

---

faite aux communes de Berre, La Fare, Ventabren, Lançon, Velaux, Vitrolles, Rognac, par la mortalité de la vigne et le vœu exprimé par toutes ces communes dans des délibérations récentes adressées à l'Administration par les Conseils municipaux, de voir sortir à effet le projet de barrage à établir dans le vallon de Vautubière, projet qui permettrait d'emmagasiner pendant l'hiver un volume d'eau pris au canal de Marseille et suffisant pour irriguer plus de 1,000 hectares, s'adressent au Conseil général, afin qu'il veuille bien s'intéresser lui-même à la réussite de cette œuvre éminemment utile et l'encourager en lui permettant son concours si la ville de Marseille consent à lui céder les eaux de l'hiver dont elle a besoin et dès que l'avant-projet qui a servi de base aux délibérations des Conseils municipaux intéressés aura été complété par des études définitives permettant d'apprécier exactement la dépense et la part contributive qu'il y aurait lieu de demander à l'Etat et au département. »

Puisse l'Administration donner suite à ce vœu et l'Etat le prendre en sérieuse considération !

Ces mines, vendues plusieurs fois, furent acquises en 1876 par les sieurs Faure et Thomas, et enfin cédées en 1881 aux sieurs Delettre et Hubert. Après avoir créé de grands aménagements pour leur exploitation, ces derniers se virent obligés de suspendre leurs travaux pour un temps indéterminé, par suite du peu de sécurité que présentent, au point de vue des ouvriers, les opérations de sondage et d'extraction.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur Coudoux, petit nid perdu que réchauffe un soleil radieux et qu'embaument les fleurs de l'amandier.

Nous avons hâte d'arriver au terme de notre route et nous ne voulons pas abuser plus longtemps de la patience de nos lecteurs.

XII.

Au moment de tracer les dernières lignes de notre ouvrage, il est un devoir que nous sommes heureux de remplir.

Jamais, nous le disons avec bonheur, nous n'avions rencontré tant de sympathie et de bienveillance. Cha-

que fois que nous avons eu besoin d'un renseignement ou d'un document ignoré, c'est à qui nous l'apporterait avec le plus d'empressement.

C'est pour cela que nous offrons nos plus chaleureux remerciements à tous ceux qui nous ont secondé.

Merci à M. Félicien Matheron, maire (1), qui a mis à notre service tout ce que les archives de la commune pouvaient contenir d'intéressant.

Merci à M. Désiré Pellegrin, secrétaire municipal (2), qui s'est efforcé de nous fournir tout ce qu'il pouvait découvrir de pièces importantes ou inconnues.

---

(1) Maires qui ont administré la commune de Ventabren depuis les premières années de ce siècle :

1808, Jauffret, J.-J.; — 19 juillet 1818, Salin, Jean; — 23 mai 1833, Laplace père; — 19 septembre 1852, Reynaud, Pierre; — 13 août 1860, Laplace fils aîné; — 31 décembre 1863, Ricard, Emile; — 13 octobre 1870, Mathieu, Vincent; — 7 mai 1871, Matheron, Félicien; — 6 avril 1874, Laplace fils aîné; — 12 mai 1878, Cauvet, Casimir; — 27 octobre 1878, Matheron, Félicien.

(2) L'école de garçons de Ventabren, qui compte une quarantaine d'élèves, est une des mieux installées du canton. Son mobilier scolaire est des plus complets, et conformément aux prescriptions ministérielles, M. Pellegrin, l'instituteur intelligent de la commune, y a créé un petit musée d'histoire naturelle où les enfants peuvent, *de visu*, étudier les choses les plus usuelles.

Merci, enfin, à tous les habitants de Ventabren, qui ont su garder au fond du cœur les vieilles traditions d'hospitalité et de bienveillance, titres de gloire de nos pères et qui sont encore les leurs.

On y fait aussi un cours d'adultes, suivi par une quinzaine de jeunes gens. Le prêt gratuit des livres y est pratiqué.

L'école de filles, dirigée par Mlle J. Soleillet, est fréquentée par vingt-cinq élèves.

Pour être complet, ajoutons que Ventabren possède un bureau de bienfaisance, mais il lui manque encore un bureau de poste.

La position exceptionnelle du village et l'étendue de la commune font de cette création une nécessité, et les habitants que l'on traite un peu en *parias*, en sauraient gré à l'Administration.

que fois que nous avons eu besoin d'un renseignement ou d'un document ignoré, c'est à qui nous l'apporterait avec le plus d'empressement.

C'est pour cela que nous offrons nos plus chaleureux remerciements à tous ceux qui nous ont secondé.

Merci à M. Félicien Matheron, maire (1), qui a mis à notre service tout ce que les archives de la commune pouvaient contenir d'intéressant.

Merci à M. Désiré Pellegrin, secrétaire municipal (2), qui s'est efforcé de nous fournir tout ce qu'il pouvait découvrir de pièces importantes ou inconnues.

---

(1) Maires qui ont administré la commune de Ventabren depuis les premières années de ce siècle :

1808, Jauffret, J.-J.; — 19 juillet 1818, Salin, Jean; — 23 mai 1833, Laplace père; — 19 septembre 1852, Reynaud, Pierre; — 13 août 1860, Laplace fils aîné; — 31 décembre 1863, Ricard, Emile; — 13 octobre 1870, Mathieu, Vincent; — 7 mai 1871, Matheron, Félicien; — 6 avril 1874, Laplace fils aîné; — 12 mai 1878, Cauvet, Casimir; — 27 octobre 1878, Matheron, Félicien.

(2) L'école de garçons de Ventabren, qui compte une quarantaine d'élèves, est une des mieux installées du canton. Son mobilier scolaire est des plus complets, et conformément aux prescriptions ministérielles, M. Pellegrin, l'instituteur intelligent de la commune, y a créé un petit musée d'histoire naturelle où les enfants peuvent, *de visu*, étudier les choses les plus usuelles.

Merci, enfin, à tous les habitants de Ventabren, qui ont su garder au fond du cœur les vieilles traditions d'hospitalité et de bienveillance, titres de gloire de nos pères et qui sont encore les leurs.

On y fait aussi un cours d'adultes, suivi par une quinzaine de jeunes gens. Le prêt gratuit des livres y est pratiqué.

L'école de filles, dirigée par Mlle J. Soleillet, est fréquentée par vingt-cinq élèves.

Pour être complet, ajoutons que Ventabren possède un bureau de bienfaisance, mais il luî manque encore un bureau de poste.

La position exceptionnelle du village et l'étendue de la commune font de cette création une nécessité, et les habitants que l'on traite un peu en *parias*, en sauraient gré à l'Administration.

que fois que nous avons eu besoin d'un renseignement ou d'un document ignoré, c'est à qui nous l'apporterait avec le plus d'empressement.

C'est pour cela que nous offrons nos plus chaleureux remerciements à tous ceux qui nous ont secondé.

Merci à M. Félicien Matheron, maire (1), qui a mis à notre service tout ce que les archives de la commune pouvaient contenir d'intéressant.

Merci à M. Désiré Pellegrin, secrétaire municipal (2), qui s'est efforcé de nous fournir tout ce qu'il pouvait découvrir de pièces importantes ou inconnues.

---

(1) Maires qui ont administré la commune de Ventabren depuis les premières années de ce siècle :

1808, Jauffret, J.-J.; — 19 juillet 1818, Salin, Jean; — 23 mai 1833, Laplace père; — 19 septembre 1852, Reynaud, Pierre; — 13 août 1860, Laplace fils aîné; — 31 décembre 1863, Ricard, Emile; — 13 octobre 1870, Mathieu, Vincent; — 7 mai 1871, Matheron, Félicien; — 6 avril 1874, Laplace fils aîné; — 12 mai 1878, Cauvet, Casimir; — 27 octobre 1878, Matheron, Félicien.

(2) L'école de garçons de Ventabren, qui compte une quarantaine d'élèves, est une des mieux installées du canton. Son mobilier scolaire est des plus complets, et conformément aux prescriptions ministérielles, M. Pellegrin, l'instituteur intelligent de la commune, y a créé un petit musée d'histoire naturelle où les enfants peuvent, *de visu*, étudier les choses les plus usuelles.

Merci, enfin, à tous les habitants de Ventabren, qui ont su garder au fond du cœur les vieilles traditions d'hospitalité et de bienveillance, titres de gloire de nos pères et qui sont encore les leurs.

On y fait aussi un cours d'adultes, suivi par une quinzaine de jeunes gens. Le prêt gratuit des livres y est pratiqué.

L'école de filles, dirigée par Mlle J. Soleillet, est fréquentée par vingt-cinq élèves.

Pour être complet, ajoutons que Ventabren possède un bureau de bienfaisance, mais il lui manque encore un bureau de poste.

La position exceptionnelle du village et l'étendue de la commune font de cette création une nécessité, et les habitants que l'on traite un peu en *parias*, en sauraient gré à l'Administration.

Pages

d'Ailhaud. — *Memento homo.* — Vente du prieuré Saint-Honorat. — Les assignats. — Inventaire du mobilier Saint-Honorat.

CHAPITRE QUATRIÈME..... 56

Jean-Joseph Porre. — Marguerite Blancard. — Le mort-vivant. — Un vieil ami. — Bail emphytéotique. — Sœur Marie-Théotiste. — Eguilles. — *Lou gros Titin.* — Epitaphe de Porre. — Le faux ermite.

CHAPITRE CINQUIÈME..... 64

Jacques Martin. — San Iago. — La mal'aria et les Trappistes. — Les PP. Eugène et Athanase. — Les Capucins et les décrets. — La chambre du P. Jacques. — Louis XVII. — Mgr Darcimoles.— Chemin de fer de Rognac à Aix. — M. Fraissinet. — Charles V. — Don Carlos. — Victor Jaubert de Saint-Pons. — Herman Cohen. — La Fête-Dieu. — Félix-Patrice. — L'abbé Fourquier. — Deiglun fils et ses élèves. — Le 15 août 1864. — Raymond de Cuers. — Deux Roquefavour : le pieux et le mondain. — Meine et Velaux. — Mort de Jacques Martin. — Translation des cendres du P. Jacques. — La croix de mission de Ventabren. — M. d'Olivary.— Le 19 janvier 1880.— Lucius Martin.— Les desservants de l'ermitage. — L'abbé Michel, recteur aux Milles. — Les messes noires. — Jules Caire.

CHAPITRE SIXIÈME..... 125

Entrée de l'ermitage. — La chapelle et son ameu-

Pages.

blement. — Les reliquaires. — Les orgues. — L'*Ave Maria* de Gounod et Mademoiselle Moreau. — Ludovic Benza. — Hippolyte Lecourt et Georges Sand. — La villa Caire. — Frédéric Mistral. — Ex-voto romain. — La source. — Monogramme des Blacas. — Hippolyte Matabon. — Le sculpteur Truphème. — Les grottes. — La chapelle Saint-Georges. — *Fiou d'or.*

SECONDE PARTIE

CHAPITRE PREMIER 147

Marius. — Le Cœnus. — Les Cimbres et les Teutons. — Amédée Thierry. — Jules César. — Lou *Baou.* — Le Montaiguet. — Le *Castellas.*

CHAPITRE DEUXIÈME 160

Les eaux potables à Marseille avant le canal. — Les grandes sécheresses. — La dérivation de la Durance. — Mont-Richer. — Le diamant et le *Propagateur du Var.* — Max Consolat. — Méry. — La vallée de Roquefavour. — Jules Cavelier. Lamartine. — Napolèon III. — Le duc de Malakoff. — Racine et Maintenon.

CHAPITRE TROISIÈME 178

Construction de l'aqueduc. — Les *marbres de Requefavour.* — Dimensions de l'aqueduc. — Le pont du Gard. — Plaque commémorative. — Le Palais de Longchamp. — Henri Espérandieu. — Le duc d'Orléans. — Félix Ziem.

VENTABREN

Pages.

CHAPITRE PREMIER 195

De Roquefavour à Ventabren. — L'olive et l'amande. — Superficie de la commune. — Aspect du village. — Mœurs des habitants. — Les morts. — Le régiment de Brie et le Royal-Roussillon. — Fons-Vicarii. — Les bains romains. — L'autel d'Auguste.

CHAPITRE DEUXIÈME 211

L'Empire Romain. — Les Sarrasins. — La Fare. — *Ventilabrum*. — Le mistral et les moulins à vent.

CHAPITRE TROISIÈME 217

Guillaume 1er. — Les pouvoirs spirituel et temporel au XIe siècle. — Raymond de Baux. — Le docteur Barthélemy. — Raymond de Ventabren. — François de Baux, duc d'Andrie.

CHAPITRE QUATRIÈME 225

La reine Jeanne et ses quatre maris. — Louis 1er d'Anjou. — La mâchoire inférieure de saint Denis. — Louis XIV à Velaux. — Jacques d'Agoult. — Quiqueran. — *La Henriade* de Voltaire. — De Vins et la Ligue.

CHAPITRE CINQUIÈME 232

Gaillard-Longjumeau. — Serment de fidélité. — La *Baronne*. — Arlatan de Montaud. — Eymar de Montmeyan. — Une perquisition. — M. J. Laugier, conservateur du cabinet des médailles de

Pages.

Marseille. — Le marquis de Gaillard et R. de Rossi. — Les Bonnecorse et les Verdillon. — Le Blanc. — La teinture Allen.

CHAPITRE SIXIÈME 246

Le vieux manoir. — Paul-Louis Courrier. — Panorama. — Réaltort. — Labori et l'évêque de Capse. — Mgr Forcade. — L'observatoire du mont Ventoux. — Alexandre d'Origny.

CHAPITRE SEPTIÈME 256

La chapelle Notre-Dame. — Le cabaret d'Orinier. — Agrandissement de l'église paroissiale. — Les fonts-baptismaux. — L'ex-voto de Venel. — *Lou San-Danis dei chins.* — *Lou brulo bouen Diou.* — Denis-Napoléon Rouard. — Les recteurs. — L'abbé André Dau. — Fontauris. — La famille Laplace.

CHAPITRE HUITIÈME 275

Des prieurés en général et du prieuré de Ventabren en particulier. — Deux seuls pouvoirs debout. — Question de préséance. — La confrérie du Saint-Esprit. — Les prieurs.

CHAPITRE NEUVIÈME 280

Michel Borrilly et son testament. — Le domaine de Beauvoisin. — Charles Quint. — Les Ratzats et les Carcistes. — Arnaud et Boniface Borrilly. — Cabinet merveilleux. — Louis XIII. — Le *Baudrier du sacre.* — Le comte Godefroy de Montgrand. — Appel poétique. — Victor Hugo et Offenbach. — De Fabri.

Pages.

CHAPITRE DIXIÈME..... 299

De 1824 à 1880. — Un notaire, un médecin et une accoucheuse. — *That is the question.* — Les Chamillard. — Une soirée interrompue. — Les écussons particuliers. — Le plomb vil s'est changé en or. — Les lettres et l'amitié.

CHAPITRE ONZIÈME..... 303

Coudoux. — Cinq millions six cent mille fleurs. — *Ti recoumandi à sant Aloy.* — Le cadran solaire. — L'horloge publique. — J.-B. Gillet. — Le chemin des Morts. — Effets merveilleux d'une lettre. — M. Justin Blanc. — Promesses d'irrigation. — Mines de houille. — Le *Puits-neuf* et le barrage de *Vautubière.*

CHAPITRE DOUZIÈME..... 313

M. Félicien Matheron. — Les maires. — M. Désiré Pellegrin. — Aux habitants. — L'école de garçons et l'école de filles. — Un bureau de poste.

ERRATA..... 317

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

form 410

MAR 24 1978

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

form 410